

Portrait statistique

ÉGALITÉ

FEMMES / HOMMES



Où en sommes-nous

à Laval?

Portrait statistique Laval 2010

Tableau statistique Laval 2010. Portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie au Québec. Thèmes abordés la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Date de Publication: 2010-02-25

Auteur : Conseil du statut de la femme

LAVAL

Table des matières

Introduction	5
--------------------	---

CHAPITRE 1 Démographie

1.1 Évolution de la population	6
1.1.1 Répartition de la population dans la région	6
1.1.2 Caractéristiques de la population	7
1.2 Population immigrée	8
1.3 Structure des familles	8
1.3.1 Familles avec enfants à la maison	8
1.3.2 Personnes vivant seules	9

CHAPITRE 2 Éducation

2.1 Évolution de la scolarité	10
2.1.1 Scolarisation des femmes	10
2.1.2 Fréquentation scolaire	11
2.2 Scolarité et situation à l'emploi	11

CHAPITRE 3 Économie et emploi

3.1 Environnement économique régional	13
3.1.1 Situation de l'emploi dans la région	13
3.1.2 Structure industrielle	13
3.2 Participation des femmes au marché du travail	14
3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes	14
3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes	16
3.2.3 Taux de syndicalisation	18
3.2.4 Santé et sécurité du travail	18
3.3 Entrepreneuriat et travail autonome	19

CHAPITRE 4 Conciliation des obligations professionnelles et personnelles

4.1 Famille et emploi	20
4.2 Congé suivant l'arrivée d'un enfant	20
4.3 Services de garde	21
4.4 Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers	22

CHAPITRE 5 Revenu

5.1	Revenu moyen d'emploi	23
5.1.1	Différences de rémunération entre les femmes et les hommes	23
5.1.2	Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe	23
5.1.3	Revenu moyen d'emploi selon le diplôme et le statut d'immigrant	24
5.2	Revenu total	26
5.2.1	Revenu selon la source	26
5.2.2	Distribution du revenu	26
5.3	Pauvreté chez les femmes	27
5.3.1	Personnes vivant sous le seuil de faible revenu	27
5.3.2	Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	28

CHAPITRE 6 Intégrité physique et psychologique

6.1	Santé physique et mentale	29
6.1.1	Habitudes de vie	29
6.1.2	Recours aux tests de dépistage	29
6.1.3	Santé physique	30
6.1.4	Santé psychologique	30
6.1.5	Santé reproductive	30
6.2	Violence	31
6.2.1	Victimes de violence conjugale	31
6.2.2	Victimes d'infractions contre la personne	31

CHAPITRE 7 Participation des femmes au pouvoir

7.1	Présence des femmes à l'Assemblée nationale	32
7.2	Présence des femmes à la Chambre des communes	32
7.3	Présence des femmes dans la sphère municipale	33
7.3.1	Présence des femmes à la mairie	33
7.3.2	Présence des femmes à la conférence régionale des élus	33
7.4	Présence des femmes au sein des commissions scolaires	33
	Conclusion	34
	Bibliographie	35
	Glossaire	37

ANNEXE

Tableaux	41
----------	----

Crédits

Rédaction

Annie Desautniers
Collaboration : Marie-Hélène Labelle

Coordination du contenu

Annie Desautniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Gisèle Bernard, Francine Maltais, Colette Marcotte

Coordination de l'édition

Ugo Demetriade
Collaboration : Guylaine Grenier, Sabrina Robichaud

Recherche

Annie Desautniers, Évelyne Fortin

Conception des graphiques et des tableaux

Annie Desautniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Reine Bohbot, Josette St-Laurent

Réalisation graphique

Agraf
Isabelle Roy
Marianne Legendre
Pige communication

Révision linguistique

Brigitte Blanchard
Collaboration à la révision et soutien technique : Francine Bérubé

Direction

Marie-Andrée Allard
Hélène Harvey
Nathalie Savard

Partenaire financier

Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine

Éditeur

Conseil du statut de la femme
Direction des communications
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
www.csf.gouv.qc.ca
publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN : 978-2-550-59586-1 (1^{re} édition imprimée modifiée)
978-2-550-59585-4 (1^{re} édition PDF modifiée)

© Gouvernement du Québec

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite
au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement
du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca



Ce document est imprimé sur du papier recyclé contenant
50 % de fibres postconsommation.

INTRODUCTION

Depuis 1986, le Conseil du statut de la femme publie régulièrement des portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie des femmes de chacune des régions du Québec. Ce regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes de Laval s'inscrit donc en continuité avec cette démarche.

Laval est née en 1965 de la fusion de l'ensemble des municipalités de l'Île Jésus. Elle forme à la fois une ville, une municipalité régionale de comté (MRC) et, depuis 1987, une région administrative. Son territoire couvre entièrement celui de l'Île Jésus et constitue ainsi la plus petite région administrative du Québec. Le document dresse un portrait statistique de la situation des femmes et des hommes de la région. Plus précisément, sept thèmes sont abordés : la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Les données utilisées pour la réalisation de ce portrait proviennent principalement du Recensement de la population de 2006, mais également de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de la Famille et des Aînés et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Les statistiques présentées dans cette publication ont été choisies pour mettre en lumière les différents aspects de la vie des femmes dans les régions et comparer les régions entre elles. Comme les données les plus détaillées proviennent du recensement, nous avons retenu l'année 2006 comme référence même si certaines des autres sources utilisées sont mises à jour plus souvent.

CHAPITRE 1

DÉMOGRAPHIE

La région de Laval a connu une forte croissance démographique au cours de la dernière décennie. On y trouve en effet une population plus jeune qu'ailleurs au Québec et davantage de familles avec enfants. La région attire également une part importante de la population immigrée établie au Québec. Il s'agit d'ailleurs de l'une des régions où l'on recense le plus de personnes immigrées, après Montréal et la Montérégie.

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2006, la région de Laval comptait 368 710 personnes, 189 495 femmes et 179 215 hommes, et regrouperait 4,9 % de la population totale du Québec. La région arrive au septième rang pour la taille de sa population et au deuxième pour sa densité (1532 habitants/km²), après Montréal¹.

Laval se situe parmi les régions du Québec qui ont connu une forte croissance démographique. Elle compte en effet 38 315 personnes de plus qu'en 1996, une hausse

de 11,6 %. Elle se place ainsi au troisième rang derrière la région des Laurentides (18,4 %) et celle de Lanaudière (14,4 %). En comparaison, le Québec a connu une hausse de 5,7 % de 1996 à 2006. Au cours de la même période, la population de la région de Montréal s'est accrue de 4,4 % et celle de l'agglomération de Longueuil, de 3,4 %.

Figure 1.1

Population en 1996 et en 2006 selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval

		FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
					% du Québec
LE QUÉBEC	1996	3 645 425	3 493 370	7 138 795	100,0
	2006	3 858 435	3 687 695	7 546 135	100,0
					% de la région
LAVAL	1996	168 895	161 495	330 395	4,6
	2006	189 495	179 215	368 710	4,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.1 Répartition de la population dans la région

Laval est née en 1965 de la fusion des 14 municipalités de l'Île Jésus et qui constituent aujourd'hui autant de quartiers. Il s'agit d'Auteuil, de Chomedey, de Duvernay, de Fabreville, des Îles-Laval, de Laval-des-Rapides, de Laval-Ouest, de Laval-sur-le-Lac, de Pont-Viau, de Sainte-Dorothée, de Saint-François, de Sainte-Rose, de Saint-Vincent-de-Paul et de Vimont. La population se retrouve principalement dans

les quartiers Chomedey, Fabreville, Laval-des-Rapides et Sainte-Rose, lesquels regroupent un peu plus de la moitié de la population de la ville (54 %).

Mentionnons par ailleurs que Laval est une constituante de la Communauté métropolitaine de Montréal. Créée le 1^{er} janvier 2001², la Communauté métropolitaine de

1. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, *Laval – Portrait régional – Démographie et occupation du territoire*, [En ligne], 2008. [www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2695] (28 octobre 2008).

2. Fondée le 1^{er} janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) regroupe 82 municipalités de la région métropolitaine. Elle vise à favoriser la cohérence dans la planification et la gestion du développement. Elle est dirigée par un conseil composé de 28 personnes provenant des municipalités membres. Le maire de Montréal est d'office le président du conseil ; il préside aussi les travaux du comité exécutif, qui comprend huit membres. Elle exerce ses compétences dans huit domaines, lesquels sont : l'aménagement du territoire ; le développement économique ; le développement artistique et culturel ; le logement social ; les infrastructures et services à caractère métropolitain ; les transports en commun et réseau artériel métropolitain ; la planification et gestion des matières résiduelles ; l'assainissement de l'atmosphère et l'assainissement de l'eau (site Internet du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, www.mamrot.gouv.qc.ca/metropole/metr_port_comu.asp).

Montréal comprend 10 MRC³ et 4 villes avec compétences de MRC⁴. Elle regroupe 3,6 millions de personnes, soit près de la moitié de la population totale du Québec (48 %), concentrées principalement dans l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Longueuil et Laval, qui, à elles seules, regroupent 71,4 % de la population totale de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Parmi les 14 MRC et agglomérations, celles situées dans la couronne Nord de Montréal ont connu les plus fortes croissances démographiques au cours de la dernière

décennie, dont Laval qui arrive au 8^e rang. Montréal et l'agglomération de Longueuil arrivent quant à elles aux 11^e et 13^e rangs. Il faut dire qu'entre 1996 et 2006, Laval a connu une migration interrégionale positive, c'est-à-dire que l'on compte davantage de personnes qui se sont installées dans la région que de personnes qui l'ont quittée⁵. En 2006-2007, la région de Montréal constituait la région d'origine du plus grand nombre de nouveaux entrants⁶, alors que les principales régions de destination des sortants sont les Laurentides, Montréal et Lanaudière⁷.

1.1.2 Caractéristiques de la population

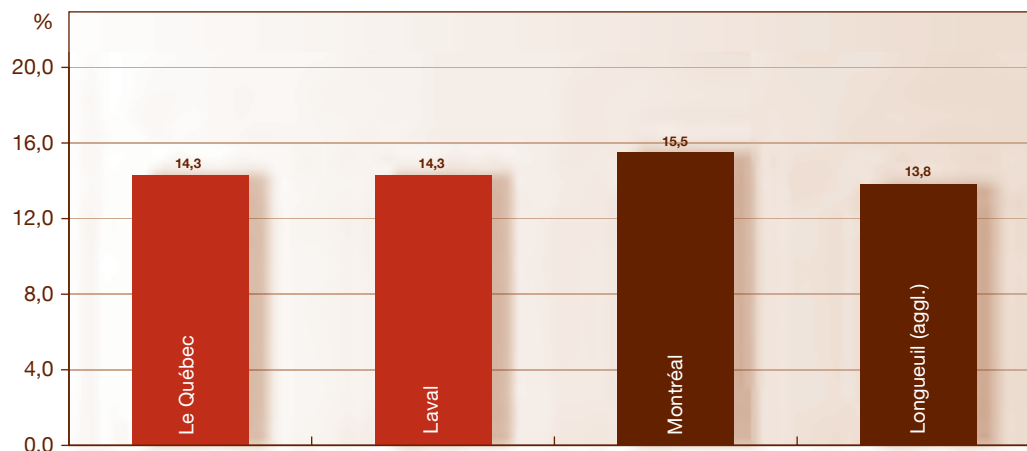
La population de Laval est jeune. La proportion de la population âgée de 14 ans et moins y est supérieure à la moyenne du Québec (17,8 % contre 16,6 %). Elle est également supérieure à celle de Montréal (15,4 %) et de l'agglomération de Longueuil (16,2 %). La présence des jeunes âgés de moins de 15 ans est toutefois beaucoup plus importante dans les MRC de Mirabel (24 %), de Thérèse-De Blainville (21,7 %) et Les Moulins (21 %), situées à proximité de la région de Laval. On remarque également que les personnes âgées de 30 à 54 ans, les plus susceptibles de fonder une famille et d'acquérir une propriété, sont plus présentes dans les MRC de Mirabel,

de Thérèse-De Blainville et Les Moulins qu'à Laval. Enfin, 14,3 % de la population de Laval est âgée de 65 ans et plus, ce qui correspond à la moyenne québécoise. C'est moins qu'à Montréal (15,5 %), mais légèrement plus que dans l'agglomération de Longueuil (13,8 %).

Par ailleurs, le taux de féminité de la région de Laval est l'un des plus élevés au Québec (51,4 % contre 51,1 % pour le Québec). Il n'y a en effet que Montréal (51,9 %), l'agglomération de Longueuil (51,9 %) et la Capitale-Nationale (51,7 %) qui présentent un taux plus élevé.

Figure 1.2

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus, ensemble du Québec et agglomérations de la communauté métropolitaine de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

3. Il s'agit de Roussillon, Vaudreuil-Soulanges, La Vallée-du-Richelieu, Lajemmerais, Beauharnois-Salaberry et Rouville dans la Montérégie, Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes dans les Laurentides, Les Moulins et L'Assomption dans Lanaudière.

4. L'agglomération de Montréal, Laval, l'agglomération de Longueuil et Mirabel.

5. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Migration interrégionale quinquennale par groupe d'âge, Laval, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006*, Québec, l'Institut, mars 2008.

6. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Nombre d'entrants et de sortants selon les trois principales régions d'origine et de destination, Laval, 2006-2007*, Québec, l'Institut, janvier 2008.

7. *Ibid.*

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

En 2006, la région lavalloise comptait 73 565 personnes immigrées, dont 36 715 femmes. Il s'agit d'une importante hausse de 40,1 % par rapport à 2001 alors qu'on en recensait 52 495. Le taux de croissance de la population immigrée à Laval est donc plus rapide que celui de la population totale de la région entre 2001 et 2006 (7,5 %). Par conséquent, l'importance relative de la population immigrée par rapport à la population totale de la région est passée de 15,3 % en 2001 à 20,2 % en 2006 (11,5 % dans l'ensemble de la population du Québec). Laval se place ainsi au deuxième rang, devant l'agglomération de Longueuil (15,6 %) mais loin derrière Montréal (30,9 %), quant à l'importance de sa population immigrante. Par ailleurs, Laval regroupait 8,6 % des personnes immigrées au Québec, loin derrière Montréal, qui attire encore la grande majorité (65,8 %) d'entre elles, et la Montérégie (11,8 %).

La population immigrée établie à Laval provient surtout de l'Europe (37,8 % contre 36 % au Québec), de l'Amérique (20,2 % contre 21,8 % au Québec), en particulier de

l'Amérique centrale (14,3 % contre 12,9 % au Québec), et du Moyen-Orient⁸ (19,6 % contre 9,5 % au Québec). Également, 12,2 % de la population immigrante provient de l'Afrique, 10 % de l'Asie (respectivement 14,6 % et 17,8 % au Québec) et une proportion minime de l'Océanie (0,3 % contre 0,3 % au Québec).

En 2006, 51,4 % de la population immigrée totale à Laval est féminine, mais le taux de féminité diffère selon le continent d'origine. Ainsi, un peu plus de femmes que d'hommes proviennent d'Amérique (54,5 %), notamment des États-Unis (57,3 %), et d'Asie (53,4 %), en particulier de la Chine (68,3 %). À l'inverse, moins de femmes que d'hommes proviennent d'Afrique (46,5 %). Il y a une représentation à peu près égale des femmes et des hommes au sein des populations provenant d'Europe (51,8 %), ainsi que du Moyen-Orient (49,1 %), contrairement à ce qui est observé pour ce dernier dans l'ensemble du Québec (47,5 % au Québec).

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

1.3.1 Familles avec enfants à la maison

En 2006, on recensait 105 795 familles dans la région, dont 67 650 avec enfants à la maison. De ce nombre, 46 610 comptaient au moins un enfant de 17 ans et moins et 17 350 au moins un enfant de 6 ans et moins, soit respectivement 44,1 % et 16,4 % des familles (42,1 % et 15,8 % au Québec). Il y avait également 38 150 couples n'ayant aucun enfant à la maison.

Par ailleurs, 17 335 familles étaient monoparentales en 2006, dont 13 865 avec un chef féminin. Les familles monoparentales représentent donc 25,6 % des familles avec enfants à Laval, ce qui est inférieur à la moyenne

québécoise (27,8 %). Il s'agit d'une hausse par rapport à la situation observée en 2001 alors qu'on en dénombrait 15 260. On retrouve par ailleurs à Laval une forte proportion de familles monoparentales avec chef féminin (80 % contre 77,9 % pour le Québec). La région se classe deuxième à ce chapitre derrière Montréal (82,9 %). Ce taux grimpe à 84,8 % (84,9 % pour le Québec) lorsqu'on ne retient que les familles monoparentales comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire. En effet, 1 695 femmes monoparentales habitaient avec au moins un enfant de moins de 6 ans.

8. Bien que le Moyen-Orient soit situé en Asie, nous avons séparé les deux populations pour mieux faire ressortir les particularités de chacune.

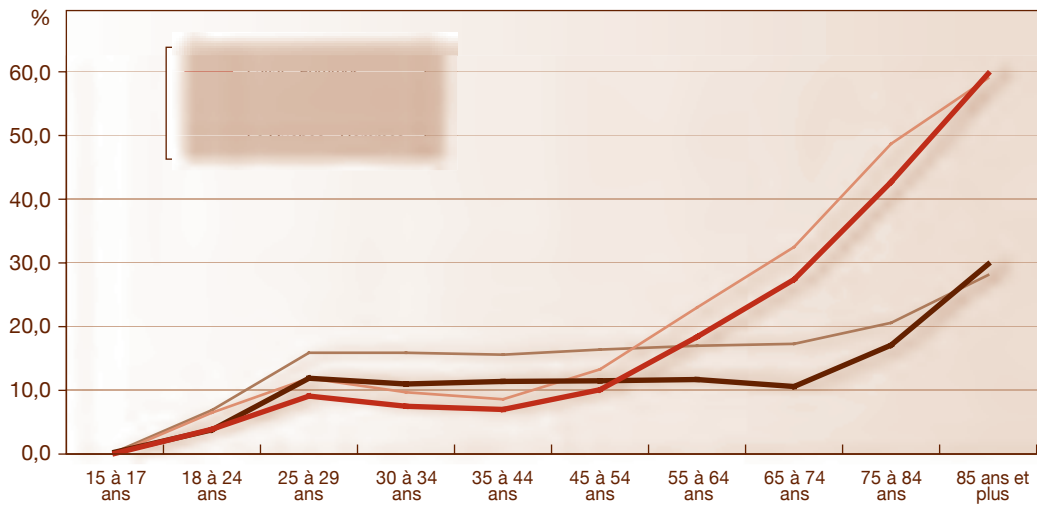
1.3.2 Personnes vivant seules

En 2006, 36 525 personnes de 15 ans et plus vivaient seules à Laval, dont 59,1 % de femmes, ce qui est nettement supérieur à la moyenne québécoise (54,9 %). La proportion de femmes et d'hommes vivant seuls dans la région est toutefois inférieure à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec. Il y a en effet 13,9 % des femmes et 10,4 % des hommes qui vivaient seuls dans la région, comparativement à 17,1 % et 14,8 % au Québec.

À l'exemple de ce qui est observé ailleurs au Québec, on trouve davantage de femmes vivant seules chez les personnes âgées. La proportion de femmes vivant seules est de 27,4 % chez les 65 à 74 ans (32,5 % pour le Québec) et atteint 59,7 % chez les 85 ans et plus (59,0 % pour le Québec). En comparaison, ce sont 10,6 % des hommes de 65 à 74 ans qui vivent seuls et 29,8 % chez ceux âgés de 85 ans et plus.

Figure 1.3

Proportion de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés vivant seule selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de Laval, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 2

ÉDUCATION

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, les jeunes Lavalloises sont plus scolarisées que leurs aînées et que les hommes du même âge. Elles sont également plus scolarisées que dans l'ensemble du Québec. Le taux d'emploi des femmes de la région demeure toutefois inférieur à celui des hommes, surtout lorsqu'elles sont peu ou pas scolarisées. Si ce taux augmente de façon importante en fonction du niveau de scolarité atteint, un écart persiste toujours entre les sexes, même une fois le diplôme universitaire obtenu.

2.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

2.1.1 Scolarisation des femmes

Dans la région, les femmes sont légèrement moins scolarisées que les hommes, mais le sont davantage que les hommes en moyenne au Québec. Il s'agit du reste de l'une des régions où l'on observe la plus grande proportion de personnes diplômées, tant chez les femmes que chez les hommes, après la Capitale-Nationale et Montréal. On constate en effet que 77,4 % des femmes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, contre 78,6 % des hommes. Au Québec, ce sont 74,9 % des femmes et 75,1 % des hommes qui ont un diplôme.

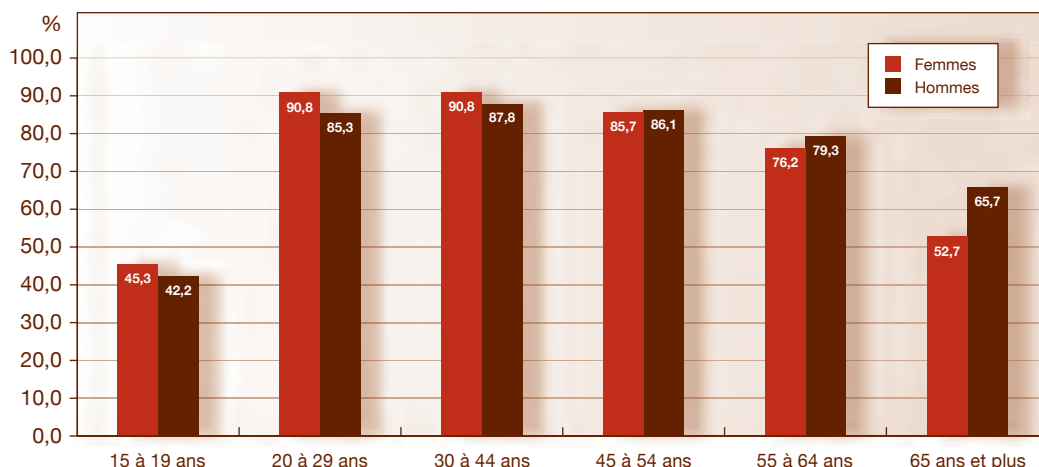
La proportion des femmes qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales est supérieure à celles des hommes (18,3 % contre 16,1 %). Par contre, les femmes de la région sont moins nombreuses que les hommes à détenir un

diplôme d'études professionnelles (11,7 % contre 17,2 %) tout comme c'est le cas pour le grade universitaire (16 % contre 16,6 %), ce qui s'apparente aux moyennes observées au Québec (16,4 % et 16,6 %). Cette proportion est toutefois un peu plus élevée chez la population immigrante établie à Laval. On constate en effet que 16,2 % des immigrantes et 19 % des immigrants détiennent un grade universitaire. Ils sont par contre proportionnellement moins nombreux à détenir un diplôme, tous niveaux confondus (69,8 % des immigrantes et 75,5 % des immigrants).

L'analyse de la situation par groupes d'âge permet par ailleurs de constater un rehaussement du niveau de scolarité des jeunes femmes de la région, comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, autant par rapport à

Figure 2.1

Proportion de la population de 15 ans et plus qui détient un diplôme selon l'âge et le sexe, région de Laval, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

leurs aînées qu'aux hommes du même âge. En effet, la proportion de femmes ayant un diplôme est plus élevée parmi les jeunes. Ainsi, 90,8 % des femmes de 20-29 ans et de 30-44 ans ont un diplôme (89,5 % des femmes de 20-29 ans et 88,4 % des 30-44 ans au Québec), comparativement à 76,2 % des femmes de 55-64 ans et 52,7 % de celles âgées de 65 ans et plus.

Même si l'on remarque que les Lavalloises sont un peu moins nombreuses en 2006 que les Québécoises à détenir un grade universitaire (16 % contre 16,4 % au Québec), il s'agit tout de même d'une amélioration par rapport à la situation observée en 2001 (12,6 % dans la région et 13,3 % au Québec). Les femmes âgées de 25 à 44 ans sont également plus nombreuses que les hommes du même âge à avoir un diplôme universitaire. À ce sujet, la région arrive au 5^e rang au Québec pour la proportion

de sa population âgée de 20 à 29 ans détenant un grade universitaire précédée de Montréal, la Capitale-Nationale, l'Outaouais et l'Estrie. Plus précisément, ce sont 27,9 % des femmes de 25 à 44 ans, comparativement à 22,5 % des hommes du même âge qui ont obtenu un grade universitaire (27,6 % et 22,6 % au Québec). Au sein de la population immigrée résidant à Laval, les femmes de 25 à 44 ans demeurent toutefois proportionnellement un peu moins nombreuses que leurs confrères à détenir un grade universitaire (26,4 % contre 26,7 %).

On constate également que les femmes et les hommes sont presque aussi nombreux dans la région à faire des études supérieures (2100 femmes et 2040 hommes). On compte en effet 1925 femmes et 1795 hommes de 20 à 44 ans qui ont obtenu une maîtrise, ainsi que 175 femmes et 245 hommes ayant eu un doctorat.

2.1.2 Fréquentation scolaire

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire ». Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se placent dans une situation vulnérable, les femmes encore plus que les hommes.

Dans la région de Laval, comme ailleurs au Québec, il y a moins de femmes de 15 à 24 ans que d'hommes qui étaient sans diplôme et qui n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006. Ainsi, 8,4 % des jeunes filles de 15 à 19 ans et 6,5 % des 20-24 ans étaient dans cette

situation (9,3 % et 8,3 % au Québec), comparativement à 10,1 % et 12,8 % des hommes de ces mêmes tranches d'âges (13,1 % et 14,4 % au Québec). Il s'agit d'une des régions du Québec qui présente les taux de décrochage les plus faibles pour les femmes, tant pour celles âgées de 15 à 19 ans que celles âgées de 20 à 24 ans. À ce sujet, il y a lieu de signaler que, selon les données du MELS⁹ publiées en 2008, le taux de décrochage scolaire du secondaire des garçons dans la région de Laval a diminué de 6 points de pourcentage entre 2002-2003 et 2006-2007 tandis que celui des filles est demeuré relativement stable, diminuant de 0,1 point dans le même laps de temps.

2.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

C'est lorsque l'on observe les indicateurs du marché de l'emploi que l'on prend conscience de l'importance de l'éducation pour les femmes. Il y a un lien entre l'éducation et l'emploi des femmes et, par conséquent, l'accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi¹⁰ comparable. Ainsi,

même si le taux d'emploi des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes, toutes catégories d'âge confondues, la différence s'atténue selon le niveau de scolarité atteint. Par ailleurs, les femmes sans diplôme ou peu scolarisées demeurent plus pénalisées que les hommes sur le plan de l'emploi.

9. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

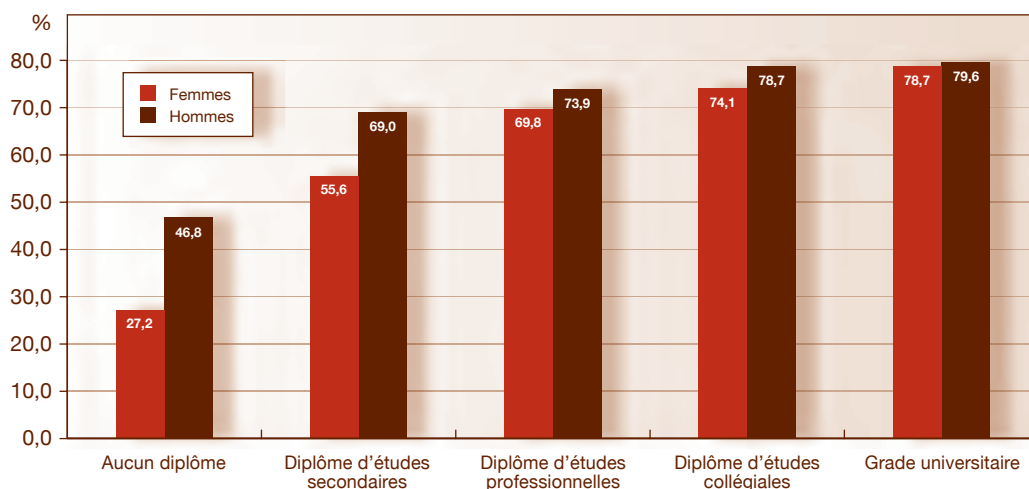
10. Le taux d'emploi réfère au pourcentage de la population occupée par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Il s'agit d'une mesure plus objective de l'intégration au marché du travail que le taux de chômage puisqu'il ne dépend pas de la confiance de la population en ses chances de travailler.

Dans la région de Laval, il existe un écart important entre le taux d'emploi des femmes sans diplôme et celui des hommes dans la même situation (respectivement 27,2 % et 46,7 %). Il est toutefois un peu plus élevé que celui des femmes sans diplôme au Québec (25,4 %). L'écart entre le taux d'emploi féminin et masculin diminue de façon considérable avec l'obtention d'un grade universitaire (78,7 % chez les femmes et 79,6 % pour les hommes). Le

résultat est encore plus évident si l'on ne retient que les personnes âgées de 25 à 44 ans. Le taux d'emploi des femmes de 25 à 34 ans détenant un grade universitaire est de 84,9 % et de 88,6 % chez les 35 à 44 ans (83,5 % et 85,3 % au Québec), alors qu'il est de 89,7 % pour les hommes de 25 à 34 ans et de 93,5 % pour ceux de 35 à 44 ans (86,2 % et 89,8 % au Québec).

Figure 2.2

**Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus
selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe,
région de Laval, 2006**



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Par ailleurs, la scolarité élevée de la population immigrée ne se traduit malheureusement pas par un meilleur accès à l'emploi. La non-reconnaissance de leur diplôme, l'absence d'expérience professionnelle sur le territoire québécois, le racisme et la discrimination constituent quelques-uns

des obstacles à leur intégration en emploi identifiés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles¹¹. Le taux d'emploi des personnes immigrées qui détiennent un grade universitaire n'est en effet que de 74 % chez les femmes et de 79,6 % chez les hommes.

11. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008, 51 p.

CHAPITRE 3

ÉCONOMIE ET EMPLOI

L'économie de la région est principalement axée sur les services. Bien que la grande majorité des Lavalloises travaille dans le domaine des services, il semble toutefois qu'elles bénéficient d'une plus grande diversité des emplois offerts dans ce secteur. Les femmes profitent également d'une situation de l'emploi plus favorable dans la région de Laval qu'en général au Québec. Il s'agit d'ailleurs d'une des régions affichant l'un des plus hauts taux d'emploi chez les femmes au Québec. Malgré cela, et en dépit d'une participation accrue au marché du travail de 1996 à 2006, le taux d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes. En outre, davantage de femmes travaillent à temps partiel que d'hommes. On observe d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes dans la région, tout comme au Québec.

3.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

3.1.1 Situation de l'emploi dans la région

La région lavalloise connaît, selon les données du recensement de 2006, une situation de l'emploi plus favorable que dans l'ensemble du Québec. Le recensement ne fournit cependant des données qu'à des intervalles de cinq ans, alors que l'Enquête sur la population active (EPA) observe l'évolution du marché du travail chaque mois. Ainsi, le taux d'emploi moyen des femmes en 2006 est de 57,7 % selon l'EPA et de 58,6 % selon le recensement. Le taux d'emploi féminin mesuré par le recensement est plus élevé que celui mesuré par l'EPA dans la région, alors que dans l'ensemble du Québec, il y a peu de différence entre ces deux données. De son côté, le taux d'emploi masculin mesuré par le recensement (68,7 %) est aussi plus élevé que la moyenne annuelle de la même année selon l'EPA (65,5 %). Ces chiffres illustrent la variabilité de l'emploi régional.

Au cours de la dernière décennie, le taux d'emploi annuel des femmes et des hommes est presque toujours demeuré supérieur à la moyenne québécoise, mais a enregistré une

croissance inférieure à celle observée dans l'ensemble du Québec. De 1996 à 2006, le taux d'emploi des femmes est passé de 51,8 % à 57,7 %, en hausse de 5,9 points de pourcentage, comparativement à 47,7 % et 55,6 % au Québec (hausse de 7,9 points). Quant aux hommes, leur taux d'emploi est passé de 64,4 % à 65,5 %, en hausse de 1,1 point de pourcentage, comparativement à 61,7 % et 65 % au Québec (hausse de 3,3 points).

On remarque également que le taux de chômage régional, mesuré par le recensement, est inférieur à celui de l'ensemble du Québec chez les femmes (5,5 % contre 6,5 %) et chez les hommes (5,6 % contre 7,4 %). Par ailleurs, la participation plus faible des femmes au marché du travail a pour résultat d'atténuer leur taux de chômage. Avec le même nombre d'emplois, si l'on appliquait le taux d'activité masculin aux femmes, le taux de chômage féminin dépasserait celui des hommes de 13,8 points de pourcentage dans la région et de 13,7 points au Québec¹².

3.1.2 Structure industrielle

La structure économique de Laval, entièrement située à l'intérieur des limites de la Communauté métropolitaine de Montréal, est fortement liée à la région montréalaise. En outre, le nombre d'emplois dans la région est moins élevé

que le nombre de personnes occupant un emploi qui y résident, la moitié (49,5 %) se déplaçant quotidiennement à Montréal pour aller travailler¹³.

12. Le taux de chômage est égal à $100 \times [1 - (\text{taux d'emploi/taux d'activité})]$. En substituant le taux d'activité des hommes, on obtient le taux de chômage qu'auraient les femmes avec l'emploi actuel si celles qui ne travaillent pas demeuraient sur le marché du travail dans la même proportion que les hommes.

13. Laval compte 173 850 personnes occupant un emploi. De ce nombre, 74 585 personnes travaillent dans la région, et 86 005 travaillent à Montréal, si bien que 49,5 % des personnes en emploi de la région travaillent à Montréal (INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées dans le territoire équivalent à une MRC, Laval, 2006*; données obtenues de Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, sans date).

L'économie de la région est principalement axée sur le secteur tertiaire, qui génère 79,2 % des emplois dans la région, comparativement à 76,5 % au Québec. Il s'agit surtout d'emplois liés au secteur des services aux ménages¹⁴ (28,5 % des emplois contre 27,9 % au Québec) ainsi qu'à celui des services moteurs (28,9 % contre 25,2 % au Québec)¹⁵. Laval arrive en 2^e position, derrière Montréal, pour la part des emplois dans le sous-secteur des services moteurs. Ainsi, la plus grande part des emplois se trouve dans le commerce de détail (13,8 % contre 12 % au Québec) et les soins de santé et l'assistance sociale (10,4 % contre 11,2 %). Le secteur secondaire regroupe une part des emplois similaire au Québec (19,5 % contre 19,8 %). Il s'agit surtout d'emplois liés à la fabrication de produits de consommation et à la fabrication complexe, notamment la fabrication de matériel de transport (1,8 % contre 1,3 % au Québec), de vêtements (1,4 % contre 0,9 % au Québec), d'aliments (1,3 % contre 1,7 % au Québec), de produits métalliques (1,1 % contre 0,7 % au Québec) et de produits chimiques (1,1 % contre 0,7 % au Québec). Enfin, le secteur primaire regroupe une part très minime des emplois dans la région (1,3 % contre 3,7 % au Québec).

Tout comme ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, la main-d'œuvre féminine se concentre dans un nombre restreint de secteurs. En effet, les femmes travaillent principalement dans cinq secteurs, lesquels regroupent 54,4 % de la main-d'œuvre féminine. Il semble toutefois qu'une plus grande diversité des emplois offerts

dans le secteur des services favorise une concentration moins forte de la main-d'œuvre féminine que ce qui est constaté dans d'autres régions. Ainsi, outre les soins de santé et l'assistance sociale, qui regroupe 18 % de la main-d'œuvre féminine (19 % au Québec), le commerce de détail (15 % contre 13,7 % au Québec) et les services d'enseignement (8,2 % contre 9,7 % au Québec), on constate qu'un grand nombre de femmes dans la région travaillent dans la finance et les assurances (6,6 % contre 5,5 % au Québec) ainsi que dans les services professionnels, scientifiques et techniques (6,5 % contre 5,9 % au Québec). Ce dernier secteur est possiblement stimulé par le développement, à Laval, de pôles d'excellence en biotechnologie et pharmaceutique, de même que dans l'économie de l'intelligence et du haut savoir (notamment la fabrication de logiciels)¹⁶.

Les soins de santé et l'assistance sociale est également le secteur qui affiche le plus haut taux de féminité (81,8 % contre 79,5 % au Québec), suivi des services d'enseignement (69,8 % contre 66,1 % au Québec), de la fabrication de vêtements (67,2 % contre 73,8 %), de la finance et des assurances (65,8 % contre 65,8 % au Québec) et des usines de produits textiles (61,3 % contre 46,6 % au Québec). À l'opposé, les femmes demeurent peu présentes dans la construction (13,8 % contre 11,5 % au Québec), la fabrication de matériel de transport (taux de féminité de 20,5 % contre 19,8 % au Québec) et la fabrication de produits métalliques (21,1 % contre 17,8 % au Québec).

3.2 PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes

Dans la région lavalloise, tout comme au Québec, la présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue au cours de la dernière décennie. Le taux d'emploi des femmes a d'ailleurs enregistré une plus forte progression que celui des hommes. Chez les femmes, il est passé de 51,8 % en 1996 à 57,7 % en 2006, comparativement à 64,4 % et 65,5 % chez les hommes. La tendance à la hausse du taux d'emploi des femmes observée dans la région est nettement plus faible que celle du Québec

(gain de 5,9 points de pourcentage de 1996 à 2006, comparativement à 7,9 pour le Québec), le taux d'emploi des femmes de la région demeurant toutefois plus élevé qu'au Québec tout au long de la période. Chez les hommes aussi, la hausse du taux d'emploi a été plus modérée que dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi demeurant généralement plus élevé qu'au Québec. Il n'a enregistré qu'un gain de 1,1 point de pourcentage de 1996 à 2006, comparativement à 3,3 points au Québec.

14. Le secteur des services est divisé en trois groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.). MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2008*, Québec, Direction de l'analyse économique, le Ministère, 2008, p. 46.

15. *Ibid.*, p. 47.

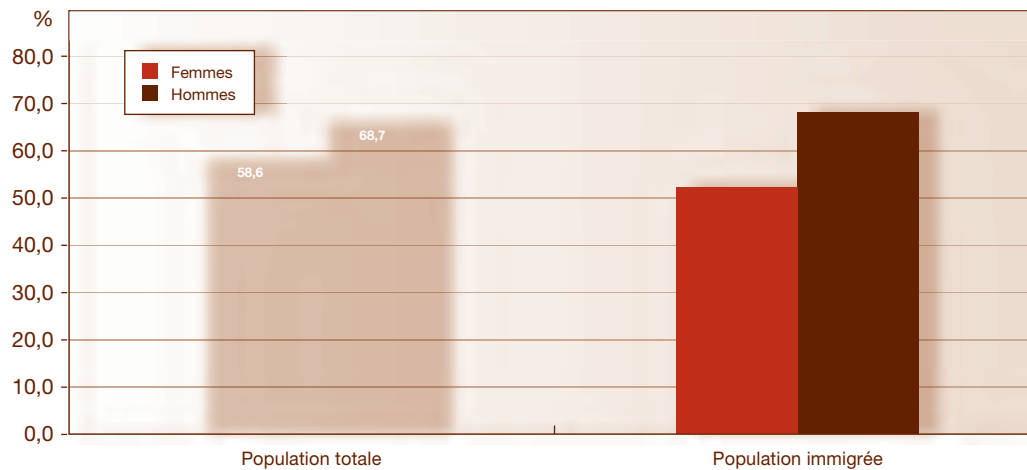
16. Site Internet de Laval technopole, www.lavaltechnopole.com

Malgré une participation accrue des Lavalloises au marché du travail et un taux d'emploi parmi les plus élevés au Québec, on observe toujours une différence importante entre le taux d'emploi des femmes (57,7 %) et celui des hommes (65,5 %), bien qu'elle se soit légèrement atténuée entre 1996 et 2006. Il y avait en effet 12,6 points de pourcentage de différence en 1996 et 7,8 en 2006. La différence est plus importante lorsqu'on ne considère

que la population immigrante. En effet, les femmes immigrées (52,4 %) dans la région de Laval ont un taux d'emploi inférieur à l'ensemble des Lavalloises, alors que, chez les hommes immigrés (67,9 %), la différence avec les Lavallois est moins prononcée. On observe par conséquent une différence de 15,5 points entre le taux d'emploi des femmes immigrantes et celui des hommes immigrants.

Figure 3.1

**Taux d'emploi selon le statut d'immigrant et le sexe,
région de Laval, 2006**



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

L'analyse de la situation par groupe d'âge permet de constater que le taux d'emploi des femmes de 20 ans et plus est inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge. La différence est toutefois plus notable chez les personnes de 55 ans et plus et diminue progressivement chez les plus jeunes. En 2006, elle était de 16,2 points de pourcentage pour les 55 ans et plus, et de 2,2 points pour les 20 à 29 ans. C'est parmi les personnes de 30 à 44 ans que le taux d'emploi est plus élevé (81 % chez les femmes et 89,1 % chez les hommes contre 77,9 % et 85,9 % au Québec).

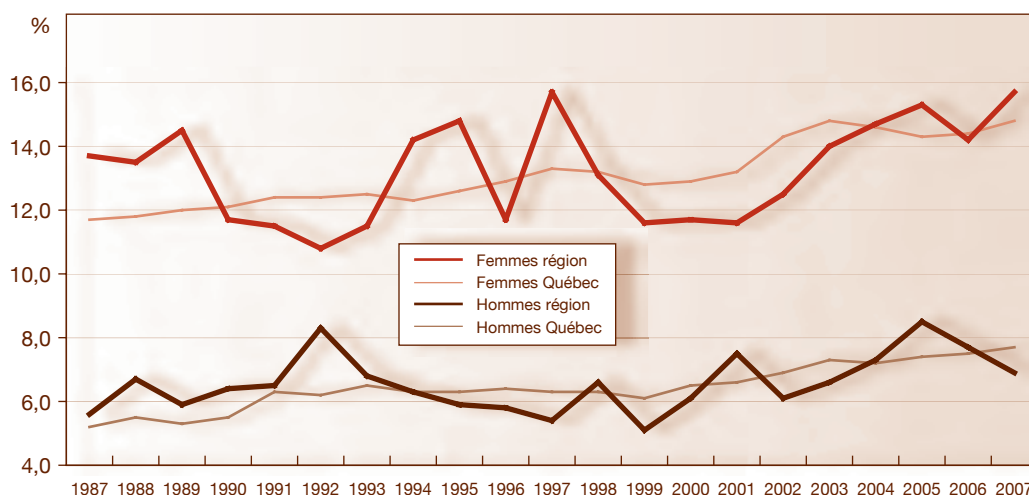
Le fait de travailler ou de ne pas travailler ne décrit que partiellement la qualité de l'intégration au marché du travail. Le recensement permet aussi de connaître le statut de travail tout au long de l'année le précédant. Cette statistique révèle une caractéristique importante de l'emploi féminin : dans la région lavalloise, 75,6 % des

femmes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps plein, comparativement à 86,9 % des hommes (74 % et 87,2 % au Québec). Il y a donc un effet combiné sur la qualité des emplois occupés par les femmes puisqu'elles sont déjà moins nombreuses à obtenir du travail.

On constate d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes dans la région de Laval de 1987 à 2007. Il est passé de 13,7 % en 1987 à 15,7 % en 2007. La progression n'est toutefois pas constante, les taux enregistrés chaque année évoluant plutôt en dents de scie, tout en demeurant généralement plus élevés qu'au Québec. En comparaison, il est passé de 11,7 % à 14,8 % au Québec. Au cours de la même période, le taux d'emploi à temps partiel chez les hommes est demeuré nettement inférieur à celui des femmes et n'a enregistré qu'une très faible hausse, passant de 5,6 % en 1987 à 6,9 % en 2007 (5,2 % et 7,7 % au Québec).

Figure 3.2

Taux d'emploi à temps partiel selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 1987 à 2007



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

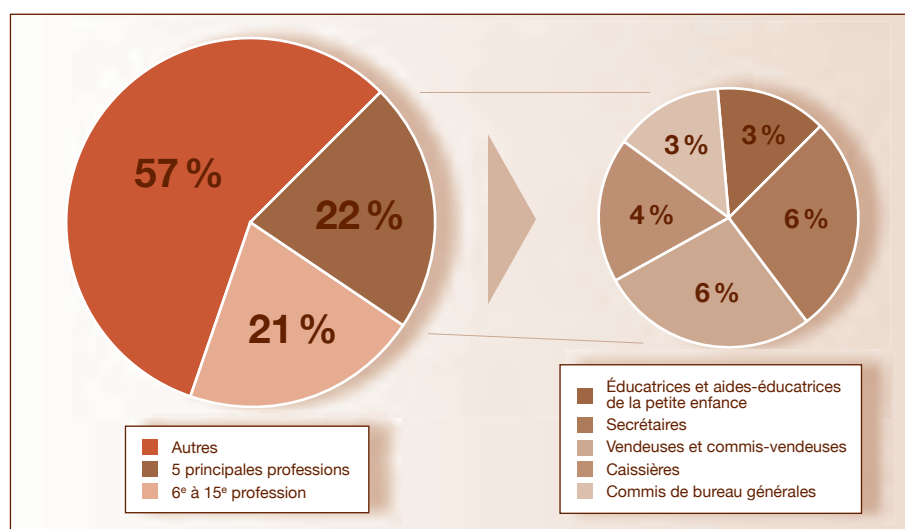
3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes

Le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagné d'une diversification des choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les filières traditionnelles de formation, de sorte qu'on observe toujours une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes, du reste légèrement plus prononcée dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on constate à Laval une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes dans la région regroupent 40 535 personnes, ce qui représente 42,9 % de la population active expérimentée féminine (41,6 % au

Figure 3.3

Principales professions exercées par les femmes,
région de Laval, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Québec). Parmi ces professions, dix sont traditionnellement féminines. La profession exercée par le plus de femmes dans la région est celle de vendeuse et commis-vendeuse dans le commerce de détail, suivie de secrétaire (sauf dans les domaines juridique et médical, caissière, commis de bureau générale et éducatrices et aide-éducatrice de la petite enfance. Ces professions occupent aussi les premiers rangs au Québec,¹⁷ mais leur ordre est quelque peu différent. Au Québec, c'est la profession de secrétaire qui est exercée par le plus de femmes, suivie de celles de vendeuse, caissière, éducatrice et aide-éducatrice et commis de bureau générale.

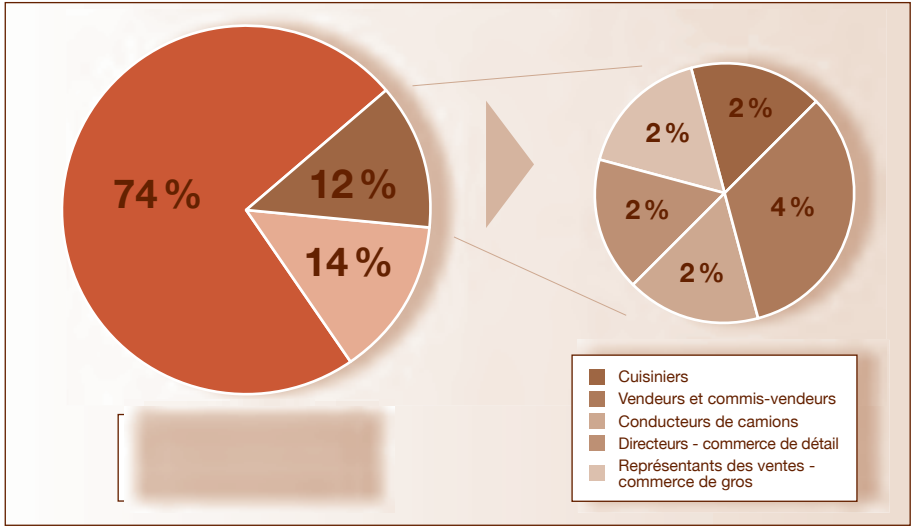
En contrepartie, seulement 27,1 % de la population active expérimentée masculine exerce l'une des 15 professions comptant le plus d'hommes (25,8 % au Québec). Les cinq professions exercées par le plus d'hommes dans la région sont : vendeurs et commis-vendeurs dans le

commerce de détail, directeurs dans le commerce de détail, conducteurs de camions, représentants des ventes non techniques dans le commerce de gros et cuisiniers. Ces 5 professions regroupent 13 320 hommes.

Tout comme ce qui est observé au Québec, les femmes de la région accèdent encore faiblement aux professions traditionnellement masculines¹⁸. Elles sont notamment moins présentes ici qu'au Québec parmi les aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (taux de féminité de 3,2 % contre 5,9 % au Québec), les charpentiers-menuisiers (0,8 % contre 1,2 % au Québec) et les conducteurs de camions (2,2 % contre 3,5 % au Québec). Elles sont par ailleurs légèrement plus nombreuses ici parmi les programmeurs et développeurs en média interactif (19 % contre 17,1 % au Québec) et les analystes et consultants en informatique (29,1 % contre 26,3 % au Québec).

Figure 3.4

Principales professions exercées par les hommes, région de Laval, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

17. En fait, les huit principales professions à Laval sont les mêmes que dans l'ensemble du Québec, mais leur ordre diffère légèrement. Les trois autres sont, dans l'ordre à Laval : commis à la comptabilité et personnel assimilé, infirmières autorisées, enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire.

18. Selon Statistique Canada et Emploi Québec, une profession non traditionnelle est une profession dans laquelle la représentation de l'un des deux sexes est inférieure à 33 %.

3.2.3 Taux de syndicalisation

Au Québec, le taux de syndicalisation des travailleuses a progressé plus rapidement que celui des travailleurs de 1998 à 2006. Le taux de syndicalisation des femmes a enregistré une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à la situation observée en 1998, passant de 37,5 % pour se situer à 38,7 % en 2006, alors que, chez les hommes, on observe au contraire une baisse de 0,3 point, passant de 42 % en 1998 à 41,7 % en 2006.

Or, contrairement à la tendance observée au Québec au cours de la dernière décennie, le taux de syndicalisation des Lavalloises a enregistré une baisse de 3,1 points de pourcentage par rapport à la situation observée en 1998. Après une baisse considérable au début des années 2000 (environ 6 points de pourcentage), il a connu une légère remontée par la suite tout en demeurant sous le niveau de 1998 (41,8 % en 1998 et 38,7 % en 2006). Il faut voir qu'à l'exception du secteur des soins de santé et assistance sociale, qui constitue le secteur d'activité qui regroupe le plus de femmes dans la région et qui comporte un taux

de syndicalisation élevé (65 %)¹⁹, les Lavalloises sont moins présentes qu'ailleurs au Québec dans les secteurs d'activité où les taux de syndicalisation sont élevés, comme c'est le cas des administrations publiques (81,2 %) et des services d'enseignement (76,3 %). À l'opposé, elles se retrouvent davantage dans les secteurs où l'on observe les taux de syndicalisation les moins élevés, en particulier dans le commerce de détail (19 %), la finance et les assurances (22,2 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (8,2 %).

Au cours de la même période, le taux de syndicalisation des hommes a également enregistré une baisse, encore plus marquée que ce qui a été observé chez les femmes, ainsi que chez les hommes au Québec. En outre, le taux de syndicalisation des hommes dans la région est demeuré plus faible qu'au Québec, passant de 42,6 % en 1998 à 37,2 % en 2006, comparativement à 42 % en 1998 et 41,7 % en 2006 au Québec.

3.2.4 Santé et sécurité du travail

En 2006, 1 560 femmes dans la région ont reçu une indemnité de remplacement du revenu pour un accident du travail et 30 pour une maladie professionnelle²⁰. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à avoir reçu une indemnité pour un accident du travail (3 166 cas), alors que le nombre de cas indemnisés pour une maladie professionnelle chez les hommes (29 cas) est similaire à celui des femmes.

C'est dans le domaine de la santé et des services sociaux que les lésions professionnelles chez les travailleuses sont les plus fréquentes. En 2006, sur les 1 590 femmes qui ont reçu une indemnité de remplacement du revenu pour une lésion professionnelle à Laval, 512 travaillaient dans ce secteur, ce qui équivaut à 32,2 % des cas. Si l'on considère que 18 % de la main-d'œuvre féminine régionale travaille dans la santé et les services sociaux,

il semble donc que ce type d'emploi comporte un certain risque pour la santé et la sécurité des travailleuses, mais également pour les hommes puisque 139 ont reçu une indemnité. Ils comptent pour 21,4 % des victimes dans ce secteur, même s'ils composent moins de 20 % de la main-d'œuvre. Les deux autres secteurs où l'on retrouve le plus de femmes qui ont reçu une indemnité pour une lésion professionnelle sont le commerce (291 cas) et les autres services commerciaux et personnels (248 cas).

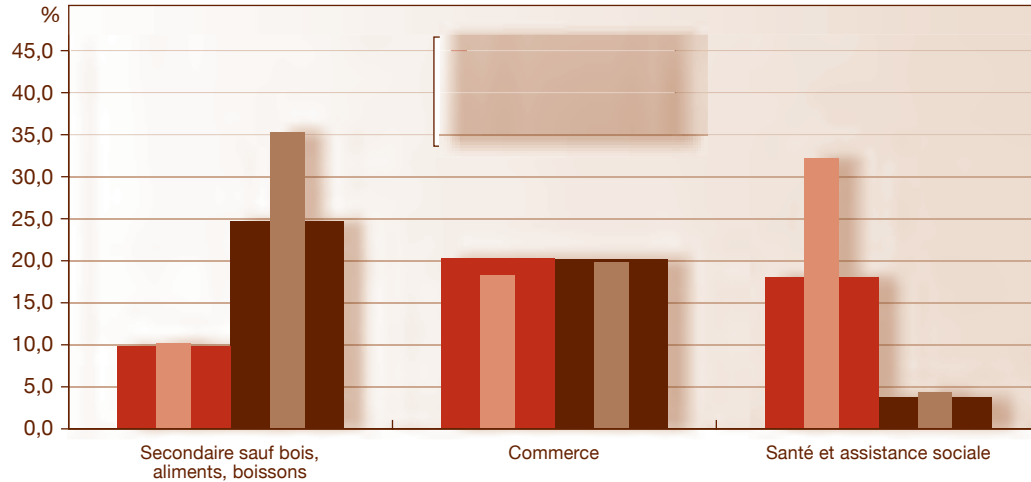
Chez les hommes, c'est plutôt dans le secteur du commerce que l'on relève le plus grand nombre de cas d'indemnités de remplacement du revenu pour une lésion professionnelle en 2006 (634 cas), suivi du secteur du bâtiment et des travaux publics (374 cas) et des autres services commerciaux et personnels (341 cas).

19. Les données sur le taux de présence de l'emploi syndiqué dans les secteurs d'activité de l'industrie des services sont tirées de l'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, p. 104.

20. Il existe une distinction entre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Selon la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, les maladies professionnelles résulteraient d'une exposition prolongée aux conditions de travail normales d'un milieu de travail, alors que les accidents du travail seraient causés par un événement anormal survenant sur les lieux de travail.

Figure 3.5

Proportion de la main-d'œuvre et des personnes avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) dans certains secteurs d'activités économiques selon le sexe, région de Laval, 2006



Données IRR : CSST. DCGI - Service de la statistique, 2008-11-04

Données main-d'œuvre : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, donnée-échantillon (20 %)

3.3 ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL AUTONOME

Dans la région de Laval, la part de travailleuses autonomes au sein de la population active est inférieure à celle de l'ensemble du Québec. En 2006, les travailleuses autonomes représentaient 6,7 % de la population active féminine de la région, comparativement à 7,9 % dans l'ensemble du Québec. Il s'agit tout de même d'une hausse par rapport à 2001 alors qu'elles représentaient 6,2 % la population active féminine. Tout comme au Québec, il s'agit, pour une large part, de travailleuses autonomes

dont l'entreprise n'est pas constituée en société (68,8 % contre 71,4 % au Québec)²¹. La grande majorité également n'emploie pas de personnel (69,5 % contre 72,1 % au Québec). En comparaison, les travailleurs autonomes représentaient 14,2 % de la population active masculine (13,2 % au Québec), dont 45,9 % (42,2 % au Québec) pour qui l'entreprise est constituée en société. Près de la moitié employaient du personnel (43,3 % contre 42,7 %).

21. Il y a lieu de préciser ce qui distingue les deux formes juridiques que sont l'entreprise non constituée en société et l'entreprise constituée en société. « L'entreprise non constituée en société appartient entièrement à une seule personne. Les passifs ou dettes de l'entreprise sont les passifs personnels du propriétaire. En tant que propriétaire de l'entreprise, il assume les risques de l'entreprise pour tous les biens qu'il possède, que ces biens soient destinés à son usage personnel ou fassent partie de l'entreprise ». Certains ordres professionnels exigent que leurs membres engagent leur responsabilité personnelle. L'entreprise constituée en société permet de limiter la responsabilité personnelle aux fonds investis dans l'entreprise ; « il s'agit d'une entité juridique distincte qui peut conclure des contrats et posséder des biens en son nom propre, séparément et indépendamment de ses propriétaires » (site Internet d'Investir au Canada, <http://investirauCanada.gc.ca>).

CHAPITRE 4

CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, il incombe toujours aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, elles consacrent encore plus de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction.

4.1 FAMILLE ET EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours de dernières décennies, les femmes doivent davantage faire face que les hommes aux difficultés de concilier les obligations professionnelles et familiales. La présence d'enfants à la maison influence moins le taux d'emploi masculin que celui des femmes, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 74,8 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006²², comparativement à 78,3 % chez celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (69,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi était de 90 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 89,1 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 79,9 % chez ceux qui n'avaient pas d'enfant.

Dans la région, 83,5 % des femmes de 25 à 54 ans sans enfant occupaient un emploi en 2006, comparativement à 76,7 % pour celles qui avaient au moins un enfant de

moins de 15 ans. Le taux d'emploi baisse encore pour celles qui avaient au moins un enfant de moins de 6 ans (71,4 %). En comparaison, le taux d'emploi était de 92,6 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 92,5 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire. On constate donc une différence de 21,1 points de pourcentage entre le taux d'emploi des mères et des pères d'enfants d'âge préscolaire dans la région de Laval (19,5 points au Québec).

Dans l'ensemble du Québec, on observe également une différence selon le statut matrimonial des mères. La participation au travail des mères qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée chez celles qui sont en couple (70,7 %) que chez les femmes monoparentales (61,6 %). Sur ce plan, la région se distingue puisque le taux d'emploi des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans diffère peu, qu'elles soient en couple ou non. Ainsi, le taux d'emploi des femmes qui ont un enfant d'âge préscolaire et qui vivent en couple est de 71,3 %, alors qu'il est de 72 % pour les femmes monoparentales (61,6 % au Québec). Encore une fois, les hommes dans la même situation s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 75,9 % (80,3 % au Québec).

4.2 CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

L'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant vise notamment la prise en compte des problèmes liés à la dénatalité, l'amélioration du développement de l'enfant et le maintien du lien de

la mère avec le marché du travail. Il vise également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère vise à encourager les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation

22. Au Québec, en 2006, 690 895 femmes de 25 à 54 avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison. De ce nombre, 516 455 occupaient un emploi rémunéré.

des enfants et ainsi à favoriser un meilleur partage des responsabilités entre le père et la mère. Également, la possibilité de partager le congé parental entre les deux parents permet à la mère de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations²³ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles — salariés et autonomes — qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

Ainsi, il y a eu 3 773 naissances et 28 adoptions en 2008 dans la région de Laval pour lesquelles une prestation a été versée. Pour ces événements, 3 499 mères²⁴ et 2 540 pères ont touché des prestations du RQAP. Plus précisément, 2 527 hommes ont bénéficié d'un congé de paternité (accordé seulement à l'occasion de la naissance d'un enfant et non en cas d'adoption, tout comme le congé de maternité). De ce nombre, une très grande majorité des pères (81,5 %) ont utilisé le nombre maximal de semaines auquel ils avaient droit, soit 1 587 qui ont pris 5 semaines dans le cas du régime de base²⁵ et 472 qui ont pris 3 semaines dans le cas du régime particulier²⁶. Par ailleurs, 579 pères ont pris un congé parental. De ce nombre, 25,4 % ont pris moins de 5 semaines, 47,5 % ont pris au moins la moitié des semaines allouées, c'est-à-dire 15 semaines et plus. Enfin, 24 % ont pris la totalité des semaines, soit 43 pères qui ont pris 32 semaines dans le cas du régime de base et 96 pères qui ont pris 25 semaines dans le cas du régime particulier.

4.3 SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 1998 à 2006. Il y avait en effet 82 032 places offertes en 1998 et 200 105 places en 2006. On est ainsi passé d'un ratio de 19,2 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,8 places pour 100 enfants en 2006. De ce nombre, 196 618 étaient des places à contribution réduite²⁷.

À Laval, le nombre de places a aussi augmenté de 1998 à 2006. On dénombrait 4305 places en 1998 et 10 174 en 2006. Par conséquent, le ratio est passé de 20,9 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,4 places en 2006, ce qui est similaire aux taux observés au Québec. Dans la région aussi, ce sont surtout des places à contribution réduite qui sont offertes. Sur les 10 174 places offertes en 2006, 9 934 sont des places à contribution réduite. On compte en effet 2 820 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 4 452 places dans les CPE en milieu familial et 2 662 places en garderie subventionnée. Les 240 autres places sont en garderie non subventionnée²⁸.

23. Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, précisons que la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un enfant.

24. Le RQAP étant un régime de remplacement du revenu, il faut avoir touché un revenu d'emploi pour y avoir droit. Il y a donc plus de naissances que de mères qui ont reçu des prestations. Ainsi, dans l'ensemble du Québec en 2006, environ 80 % des naissances ont donné lieu à des prestations.

25. Le régime de base comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 18 semaines à 70 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 5 semaines à 70 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 32 semaines (7 semaines à 70 % du salaire et 25 semaines à 55 %).

26. Le régime particulier comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.

27. Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7,00 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste est assumé par l'État.

28. Pour les frais de garde en garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

4.4 TEMPS CONSACRÉ À LA FAMILLE ET AUX TRAVAUX MÉNAGERS

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, la répartition des tâches parentales entre le père et la mère demeure très souvent inégale. Les femmes consacrent également toujours plus de temps aux travaux ménagers que leur conjoint. Il faut par ailleurs tenir compte que de plus en plus de personnes s'occupent aussi de leurs parents âgés, tâche qui s'ajoute bien souvent à celles des femmes.

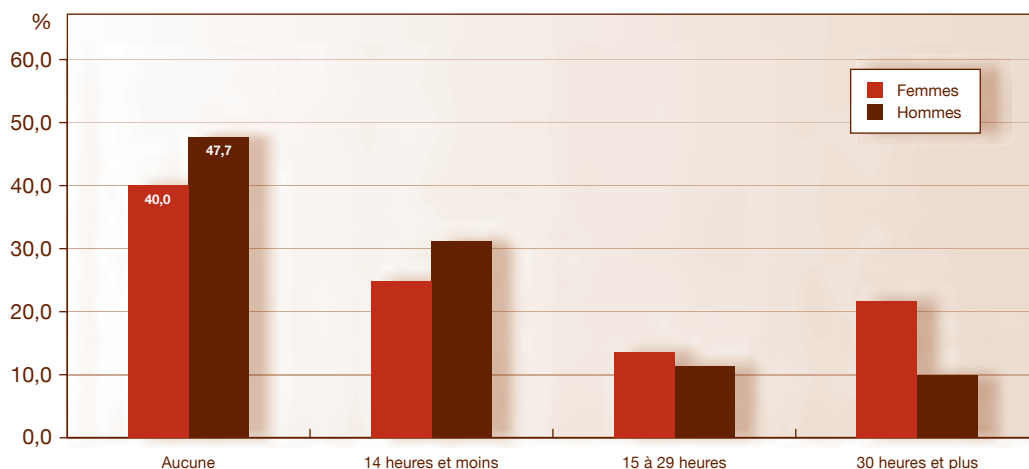
En 2006, à Laval, 50 % des femmes et 38,5 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec). En outre, le nombre d'heures non rémunérées consacrées aux soins des enfants par les hommes demeure inférieur au temps alloué par les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux que les femmes à consacrer 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (24,8 % des femmes contre 31,1 % des hommes), alors que les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (21,7 % contre 9,9 %).

Parallèlement, la proportion d'hommes ayant consacré au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, demeure également inférieure à celle des femmes. Ainsi, 77,9 % des femmes de Laval, mais seulement 55 % des hommes, ont affirmé passer au moins cinq heures par semaine à effectuer des travaux ménagers (79,5 % des femmes et 57,8 % des hommes au Québec).

Enfin, toujours chez les personnes âgées de 25 à 54 ans, environ le quart (23,9 %) des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées, comparativement à 17,3 % chez les hommes. Toutefois, peu de gens y consacraient 10 heures ou plus par semaine : 3 % des femmes et 1,6 % des hommes.

Figure 4.1

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures
consacrées aux soins des enfants et le sexe,
région de Laval, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 5

REVENU

Le revenu moyen des femmes dans la région de Laval est l'un des plus élevés au Québec, mais demeure inférieur à celui des hommes. En dépit d'un niveau de scolarité plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et d'une participation accrue au marché du travail, un écart se creuse entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes dès la trentaine. Or, la différence de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenus et affecte les femmes tout au long de leur vie. On observe par ailleurs une proportion importante de femmes âgées de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu dans la région.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Le revenu tiré d'un emploi ou d'un travail autonome représente la principale source de revenu des personnes. En effet, dans l'ensemble du Québec, le revenu d'emploi représente 68 % du revenu total des femmes et 77 % de celui des hommes. À ce chapitre, on observe toujours un écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes. Cet écart peut en partie s'expliquer par le fait qu'elles sont plus nombreuses à occuper un

emploi à temps partiel, que leur taux de syndicalisation est toujours plus faible que celui des hommes et qu'elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires et faiblement rémunérés, notamment le commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Toutefois, les études n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des inégalités salariales par ces raisons, ce qui a justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale.

5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes

En 2005²⁹, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région équivalait à 70,3 % de celui des hommes. Il était de 28 156 \$ chez les femmes, comparativement à 40 030 \$ chez les hommes. L'écart constaté dans la région est l'un des plus faibles au Québec. Le revenu moyen d'emploi des Québécoises correspondait à 68,6 % de celui des Québécois (26 297 \$ contre 38 359 \$).

C'est le haut niveau de revenu moyen d'emploi des femmes dans la région qui explique l'écart un peu plus faible que dans l'ensemble du Québec, bien que persistant, avec le revenu moyen d'emploi des hommes. Le revenu d'emploi des Lavalloises est l'un des plus élevés au Québec, derrière les femmes de l'Outaouais (32 116 \$) et

de Montréal (28 161 \$). Les Lavalloises ont également un revenu moyen d'emploi plus élevé que celui des femmes des MRC voisines, à l'exception de Thérèse-De Blainville (29 999 \$). En 2005, les femmes de la région gagnaient en moyenne 1 859 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec.

Or, même si les femmes résidant à Laval ont un revenu d'emploi moyen plus élevé que dans la majorité des régions du Québec, elles reçoivent encore en moyenne 11 874 \$ de moins que les Lavallois. Quant à ceux-ci, ils ont un revenu moyen d'emploi se situant également au-dessus de la moyenne québécoise (40 030 \$ contre 38 359 \$). En 2005, les hommes de la région gagnaient en moyenne 1 671 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec.

5.1.2 Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe

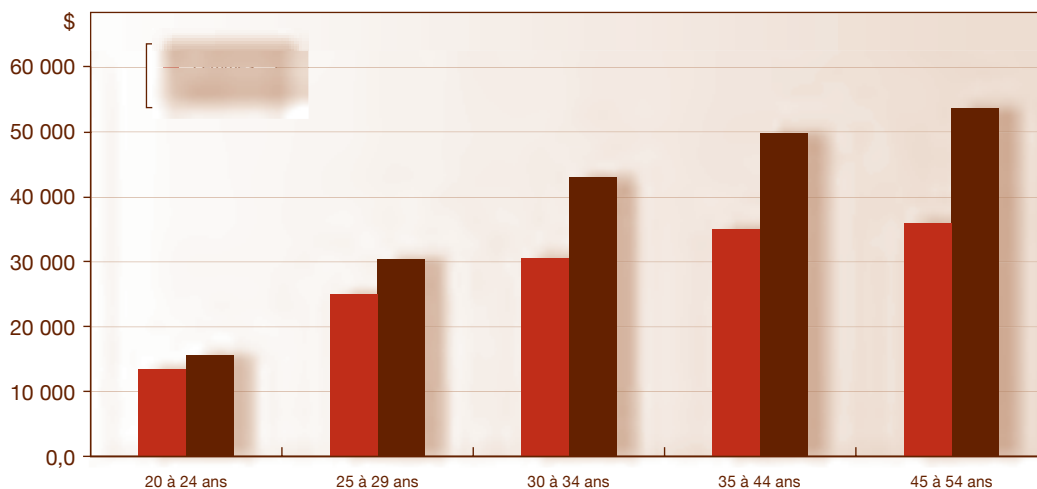
Le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué dès 30-34 ans. Ainsi, le revenu moyen d'emploi des femmes de 30 à 34 ans dans la région lavalloise est de 30 558 \$ et de 42 902 \$ pour les hommes du même âge.

Alors que le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes enregistrent une croissance similaire au début de la vingtaine, le revenu moyen d'emploi des hommes connaît une croissance soutenue de 25 à 44 ans, alors que celui des femmes présente moins de différence selon l'âge. Dans la région, les hommes de 45 à 54 ans ont un revenu moyen d'emploi de 53 620 \$, alors qu'il est de 35 952 \$ pour les femmes du même âge.

29. Les données du recensement portant sur le revenu correspondent à l'année civile précédant l'année du recensement, soit 2000 pour le recensement de 2001, et 2005 pour celui de 2006.

Figure 5.1

**Revenu moyen d'emploi de la population
de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe,
région de Laval, 2005**



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

En comparaison, le revenu moyen d'emploi des Québécoises de 30 à 34 ans est de 27 790 \$, alors que les hommes du même âge ont un revenu moyen d'emploi de 38 803 \$. Les femmes âgées de 45 à 54 ans ont un revenu moyen d'emploi de 33 699 \$ et il est de 51 661 \$ pour les hommes du même âge.

Malgré un niveau de scolarité souvent plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et une participation accrue au marché du travail, certains facteurs contribueraient au maintien des différences de rémunération aux dépens des femmes, notamment le travail à temps partiel plus fréquent et l'accès encore difficile à des postes de responsabilité. Outre les conditions particulières de

l'emploi féminin, il semble également que le déroulement de la carrière des femmes, et en particulier l'interpénétration des sphères professionnelle et familiale, contribuerait à ces inégalités. Les retraits du marché du travail pour des raisons familiales en début de carrière ont une incidence sur le salaire et la progression de carrière sous prétexte d'un arrêt d'acquisition des compétences professionnelles pendant ce court laps de temps³⁰. La conciliation entre les obligations de la vie professionnelle et celles de la vie personnelle, qui incombe encore bien souvent aux femmes, pourrait de plus influencer leur choix pour une profession où le travail à temps partiel est possible ou offrant des conditions de travail plus souples.

5.1.3 Revenu moyen d'emploi selon le diplôme et le statut d'immigrant

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal³¹ englobe la région de Laval. Le regroupement de ces territoires permet d'obtenir des données plus détaillées sur la population immigrante. De plus, dans cette économie très intégrée, les régions environnantes de même que l'économie locale jouent un rôle difficile à isoler

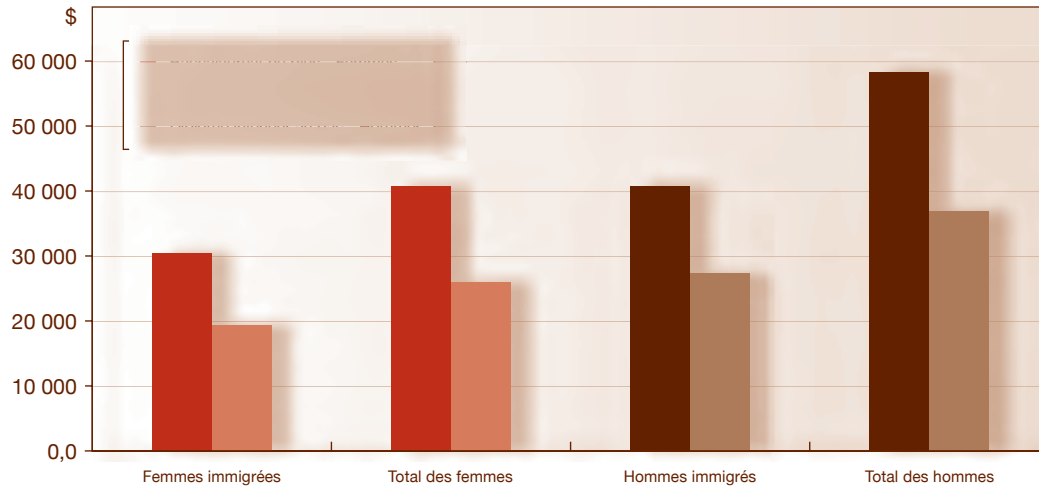
sur le revenu des personnes immigrantes. En effet, ces dernières peuvent habiter à l'extérieur de l'agglomération et y travailler ou encore résider dans l'agglomération, mais travailler, par exemple, à Montréal. Les chiffres de la RMR de Montréal permettent donc de cerner une réalité régionale, même s'ils couvrent un territoire plus large.

30. Une part importante de la croissance des gains réels au cours de la vie a lieu durant les premières années après l'obtention d'un diplôme. Par conséquent, le moment où ont lieu les retraits du marché du travail peut avoir d'importantes répercussions à long terme sur la courbe des gains futurs. (Marie DROLET, « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42).

31. La région métropolitaine de recensement ne correspond pas aux limites de la Communauté métropolitaine de Montréal. Selon Statistique Canada, « une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine. Pour être incluses dans une RMR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail » (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/] (8 septembre 2009)). La RMR de Montréal regroupe l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Longueuil, la ville de Laval, les MRC Les Moulins, L'Assomption et la municipalité de Lavaltrie dans Lanaudière, les MRC Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel et les municipalités de Saint-Colomban, Saint-Jérôme et Gore dans les Laurentides, et, enfin, les MRC Roussillon, Lajemmerais, en entier, et une partie des MRC La Vallée-du-Richelieu, Rouville, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges dans la Montérégie.

Figure 5.2

Revenu moyen d'emploi selon le statut d'immigrant,
le diplôme obtenu et le sexe, pour la population
de 25 à 44 ans ayant un revenu d'emploi,
RMR de Montréal, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Numéro 97-563-XCB2006059 au catalogue.

En 2005, le revenu moyen d'emploi des femmes de la RMR de Montréal âgées de 25 à 44 ans et qui détenaient un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, représentait 72,1 % du revenu des hommes dans la même situation. Elles touchaient un revenu moyen d'emploi de 31 128 \$, comparativement à 43 195 \$ chez les hommes.

Le revenu moyen d'emploi des hommes, selon le niveau de scolarité, s'accroît davantage que celui des femmes, si bien que l'écart selon le sexe persiste même si le revenu des femmes augmente. On observe une différence de 14 683 \$ entre le revenu moyen d'emploi des femmes qui détiennent un diplôme inférieur au baccalauréat et celles qui ont un diplôme universitaire (respectivement 25 957 \$ et 40 640 \$), alors que les hommes gagnent en moyenne 21 440 \$ de plus lorsqu'ils ont un diplôme universitaire, le revenu moyen atteignant 58 237 \$, alors qu'il est de 36 797 \$ pour les hommes des niveaux de scolarité inférieurs. Ainsi, à ce niveau de scolarité, le revenu des femmes ne représente que 69,8 % du revenu masculin.

Dans la population immigrante, le revenu moyen d'emploi des femmes croît avec la scolarité, mais demeure inférieur à celui des hommes immigrés et de l'ensemble des femmes de la RMR. En effet, le revenu moyen d'emploi des femmes immigrées de 25 à 44 ans qui détenaient un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, était de 23 701 \$, alors que celui des hommes immigrés atteignait 32 693 \$ et celui de l'ensemble des femmes de la RMR, 31 128 \$. Les femmes immigrées détenant un diplôme universitaire voient augmenter leur revenu moyen d'emploi de 11 066 \$ tandis que celui des hommes immigrés s'accroît de 13 436 \$. Le revenu d'emploi des femmes immigrantes diplômées universitaires de la région ne correspond ainsi qu'à 52,5 % du revenu masculin de l'ensemble de la population de la RMR de Montréal. Les hommes immigrés titulaires d'un diplôme universitaire composent eux aussi avec un revenu moyen d'emploi inférieur à celui de l'ensemble des hommes de la RMR de Montréal, ce qui réduit l'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes immigrées et celui des hommes immigrés en comparaison de la population en général, le revenu moyen d'emploi des femmes correspondant à 74,6 % de celui des hommes.

5.2 REVENU TOTAL

5.2.1 Revenu selon la source

La population tire sa plus grande source de revenu de l'emploi, incluant le travail autonome. D'autres sources s'ajoutent pour composer le revenu total. Il s'agit entre autres des revenus de placements, des pensions, ou encore des transferts gouvernementaux, tels que les prestations d'assurance-emploi ou les prestations pour enfants. En 2005, le revenu moyen total des femmes (27 439 \$) et des hommes (40 375 \$) de la région était supérieurs à celui du Québec (respectivement 25 870 \$ et 38 509 \$).

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'ensemble des sources de revenu. Tout d'abord, un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. De même, le revenu tiré des régimes de retraite et des rentes s'appuyant sur les gains d'emplois réalisés tout au long de la vie active, il est par conséquent plus élevé pour les hommes. Dans la région, les femmes ont un revenu moyen provenant des placements équivalant à 50,7 % de celui des hommes (2 747 \$ pour les femmes et 5 413 \$ pour les hommes) et un revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes équivalant à 61,1 % de celui des hommes (12 655 \$ pour les femmes et 20 712 \$ pour les hommes). En comparaison, les Québécoises ont un revenu moyen provenant des placements de 3 122 \$, comparativement à 5 412 \$ pour les hommes, et tirent un revenu moyen provenant d'une pension de retraite de 13 082 \$, comparativement à 20 052 \$ pour les hommes.

Au Québec, seul le revenu moyen provenant de transferts gouvernementaux³² est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, les montants moyens versés aux femmes correspondant à 108 % de ce que les hommes ont reçu (6 957 \$ pour les femmes et 6 441 \$ pour les hommes). Dans la région, le montant moyen versé aux femmes est également plus élevé que celui touché par les hommes, les femmes recevant 6 754 \$ et les hommes, 6 375 \$. À cet égard, mentionnons que davantage de femmes que d'hommes dans la région ont bénéficié du Supplément de revenu garanti en 2005 (47 % des femmes contre 32,7 % des hommes)³³.

Cependant, contrairement à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes de la région ont également touché un revenu moyen provenant de l'assurance-emploi supérieur à celui des hommes (5 126 \$ pour les femmes et 4 944 \$ pour les hommes), et elles ont été aussi nombreuses qu'eux à en bénéficier. Il faut voir que le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes au Québec ont reçu des prestations correspondant à 92,7 % de celles des Québécois (4 770 \$ pour les Québécoises et 5 144 \$ pour les Québécois). En outre, les femmes étant plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel, elles cumulent plus difficilement le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations, de sorte qu'elles sont moins nombreuses à pouvoir s'en prévaloir en cas de besoin.

5.2.2 Distribution du revenu

La proportion de femmes qui avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ est plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (46,4 % des femmes avec un revenu contre 50,1 % au Québec), et à l'inverse, la proportion de femmes qui avaient un revenu moyen se situant entre 40 000 \$ et 69 999 \$ (18,1 % contre 15,4 %), ainsi que de 70 000 \$ et plus (4,2 % contre 3,6 %) est supérieure.

Signalons toutefois qu'à l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, une proportion plus importante de femmes que d'hommes dans la région avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ (46,4 % des femmes contre 31,6 % des hommes). À l'opposé, une proportion plus importante d'hommes avait un revenu moyen se situant entre 40 000 \$ et 69 999 \$ (26,2 %), ainsi que de 70 000 \$ et plus (12,8 %).

32. Les revenus provenant des transferts gouvernementaux comprennent la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants; les autres revenus provenant de sources publiques.

33. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006: les analyses – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*, gouvernement du Québec, 2006, p. 49.

5.3 PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES

5.3.1 Personnes vivant sous le seuil de faible revenu

Plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu³⁴ dans la région, et ce, pour toutes les catégories d'âge (18 585 femmes et 13 515 hommes). La proportion de femmes vivant sous le seuil de faible revenu est toutefois un peu plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (12 % contre 13,3 %), tout comme celle des hommes (9,4 % contre 11,4 %).

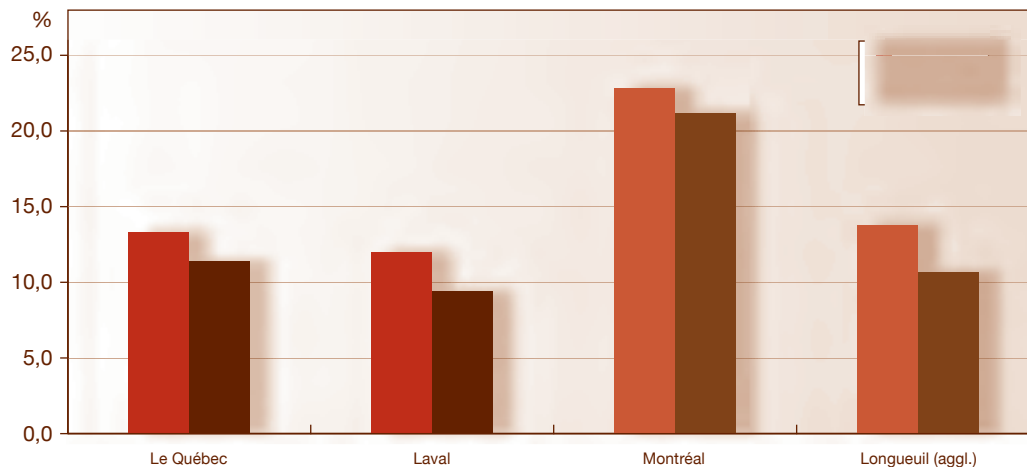
Alors qu'au Québec, c'est parmi les 15 à 29 ans, tant chez les femmes que chez les hommes, que l'on trouve la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, dans la région de Laval, c'est plutôt chez les femmes de 65 ans et plus (15,9 % de femmes, comparativement à 13,1 % au Québec). En comparaison, la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu est beaucoup plus faible (5,9 % à Laval et 5,6 % au Québec). En fait, chez les hommes, c'est plutôt parmi les 15 à 29 ans que l'on observe la

proportion la plus élevée (11 % à Laval et 14,2 % au Québec). On constate aussi une proportion élevée de femmes vivant sous le seuil de faible revenu parmi les 15 à 29 ans (12,8 % à Laval et 15,8 % au Québec).

Mentionnons enfin que la région lavalloise se situe parmi les régions où l'on retrouve une proportion élevée de femmes vivant sous le seuil de faible revenu, derrière Montréal (22,8 %), la Capitale-Nationale (13,8 %) et la Mauricie (12,8 %). Elle se situe également au 3^e rang sur les 14 MRC et agglomérations de la Communauté métropolitaine de Montréal, derrière Montréal et l'agglomération de Longueuil (13,8 %). Il faut voir que l'on retrouve une plus forte proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu dans les grandes villes, et ce, en raison notamment de la proximité des services à la population, mais aussi parce qu'un revenu plus élevé est nécessaire pour y vivre³⁵.

Figure 5.3

Taux de faible revenu dans la population de 15 ans et plus, ensemble du Québec et agglomérations de la communauté métropolitaine de Montréal, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

34. Statistique Canada signale que les seuils de faibles revenus ne sont pas des seuils de pauvreté. Ils sont plutôt établis à partir d'une méthodologie qui permet de cerner les personnes dont les revenus sont nettement désavantagés par rapport à la moyenne. Le seuil de faible revenu réfère à « un revenu qui place l'individu et sa famille dans une situation de malaise ou de gêne par rapport à la classe moyenne sans référence explicite à un minimum de biens et services pour vivre adéquatement » (Jean-Michel COUSINEAU, « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

35. Les seuils de faible revenu sont établis en fonction de la taille de la famille de même que de la variation des coûts selon la taille de la collectivité. Statistique Canada considérait qu'en 2007, une famille de quatre personnes vivant dans une ville d'un demi-million d'habitants ou plus était à faible revenu si le revenu total après impôt de tous les membres de la famille était inférieur à 33 946 \$. Pour la même famille en région rurale, le seuil était de 22 206 \$ (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca] (8 septembre 2009)).

5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement

Le coût du logement³⁶ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour se nourrir et se vêtir. C'est un signe de précarité qui touche une grande proportion de personnes seules et de familles monoparentales, et donc davantage de femmes que d'hommes.

Plus de la moitié des femmes qui vivent seules à Laval (59,7 %) consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement. Ce sont même 22,1 % qui y consacrent plus de la moitié de leur revenu. Mentionnons que la situation des hommes vivant seuls est également inquiétante. Ils sont aussi près de la moitié (46,4 %) à consacrer plus de 25 % de leur revenu au coût du logement, et une proportion importante (18,7 %), quoique moindre que celle des femmes, y consacre plus de la moitié.

Une proportion importante des familles monoparentales vit également dans une situation précaire ; 39,6 % des femmes et 29,9 % des hommes à la tête d'une famille monoparentale affectent plus du quart de leur revenu au coût du logement. Or, comme il y a davantage de femmes que d'hommes à la tête de familles monoparentales, beaucoup plus de femmes doivent faire face à cette situation. On compte en effet 4 916 mères seules qui consacrent au moins le quart de leur revenu au coût du logement, dont 1 390 qui y consacrent plus de la moitié. En comparaison, il y a 1 070 pères seuls qui consacrent plus du quart de leur revenu au coût du logement, dont 294 qui y consacrent plus de la moitié.

36. Le coût du logement comprend le loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (*idem*).

CHAPITRE 6

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Dans la région, les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. Elles ont également une espérance de vie plus longue que les Québécoises. De manière générale, elles adoptent des habitudes plus favorables à leur santé : elles sont moins nombreuses à afficher un surplus de poids et à faire usage du tabac.

Si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles demeurent nettement plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence conjugale. Il est inquiétant de constater également que dès leur jeune âge, que ce soit en contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

6.1.1 Habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie peut améliorer la santé physique et mentale. Ainsi, la pratique régulière d'une activité physique et le maintien d'un poids santé diminuent les risques de souffrir de problèmes, tels que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète, tout en atténuant les symptômes de dépression et d'anxiété. À l'opposé, le tabagisme est associé à une réduction de l'espérance de vie et à l'apparition de maladies cardiorespiratoires et de certains cancers.

En 2005, dans la région de Laval, les femmes demeurent un peu moins nombreuses que les hommes à pratiquer régulièrement une activité physique au moins trois fois par semaine (30,7 % des femmes et 39,3 % des hommes contre 36,3 % et 39,9 % au Québec). Elles sont également plus sédentaires que les hommes (pratiquant une activité physique moins d'une fois par semaine) (27,4 % des femmes et 26 % des hommes contre 22,5 % et 26 % au Québec). Elles sont toutefois moins nombreuses qu'eux

à vivre avec un surplus de poids (39,4 % des femmes et 60,9 % des hommes contre 39,4 % et 55,4 % au Québec). À l'autre extrême, une femme sur 20 (5,4 % contre 4,7 % au Québec) dans la région affiche un poids insuffisant. Ces écarts de poids sont préoccupants. Ils peuvent être la manifestation d'un trouble alimentaire ou encore être associés à une situation d'insécurité alimentaire liée à un faible revenu. En effet, l'insuffisance du budget entraîne parfois la privation, mais aussi une sélection d'aliments riches en sucre et en gras au lieu de fruits et de légumes.

On observe par ailleurs une diminution de la proportion de fumeuses et fumeurs au sein de la population lavalloise, quoiqu'il s'agisse toujours de l'une des régions où l'on fume le plus. En 2005, 25,3 % des femmes et 27,3 % des hommes de 12 ans et plus fumaient (23,6 % et 25,6 % au Québec), comparativement à 33,1 % des femmes et 36,4 % des hommes en 1998³⁷.

6.1.2 Recours aux tests de dépistage

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, il est recommandé aux femmes d'avoir recours au test de Papanicolaou (test de Pap). Celui-ci permet de déceler la présence ou non de cellules anormales, voire cancéreuses, sur le col de l'utérus. De même, le dépistage systématique par mammographie permet de détecter une masse pouvant être associée au cancer du sein. Aussi, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein a-t-il été mis sur pied pour inciter les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie aux deux ans.

En 2005, dans la région de Laval, 74,1 % des femmes âgées de 18 à 69 ans ont passé un test de Pap, ce qui s'avère supérieur à l'ensemble du Québec (70,3 %). Les femmes âgées de 50 ans et plus ont passé une mammographie dans une proportion de 71,4 %, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise (74,3 %).

37. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les conditions de vie des femmes de la région de Laval : faits saillants du recensement 2001*, Québec, Le Conseil, 2004, p. 28.

6.1.3 Santé physique

À Laval, les femmes et les hommes ont une espérance de vie respective à la naissance de 83 ans et de 78,6 ans³⁸, ce qui s'avère statistiquement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (82,3 ans chez les femmes et 77 ans chez les hommes). La différence entre l'espérance de vie des femmes et des hommes de la région (4,4 ans) est toutefois un peu moins importante que ce qui est observé au Québec (5,3 ans).

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès dans la région est statistiquement plus faible que ce qui est observé au Québec tant pour les femmes (548,2 contre 594,1 pour 100 000 femmes) que pour les

hommes (746,9 contre 862,8 pour 100 000 hommes). Depuis l'an 2000, les tumeurs malignes ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès au Québec. C'est également le cas dans la région de Laval où le cancer fait annuellement, en moyenne, 182,2 victimes pour 100 000 femmes et 271,3 victimes pour 100 000 hommes dans la région, comparativement à 187,3 victimes pour 100 000 femmes et 285 victimes pour 100 000 hommes au Québec. Les causes de mortalité associées à l'appareil circulatoire et à l'appareil respiratoire sont également, statistiquement plus faibles chez les femmes et les hommes de la région que dans l'ensemble du Québec.

6.1.4 Santé psychologique

En 2005, à Laval, 3,9 % des femmes et 3,3 % des hommes de 12 ans et plus affirmaient ne pas se percevoir en bonne santé mentale (passable ou mauvaise) (4 % et 3,4 % au Québec). De même, 28,4 % des Lavalloises et 25,4 % des Lavallois de 15 ans et plus affirmaient éprouver un stress quotidien élevé (25,9 % et 25,4 % au Québec).

Or, si davantage de femmes affirment ne pas se percevoir en bonne santé mentale, le taux de suicide chez les hommes, qui demeure très élevé, suscite beaucoup d'inquiétudes. En effet, de 2001 à 2005, ce sont en moyenne 18,4 hommes 100 000 qui sont morts par suicide, comparativement à 6,1 femmes pour 100 000. (7,5 femmes et 26,7 hommes pour 100 000 au Québec).

6.1.5 Santé reproductive

L'indice synthétique de grossesse³⁹ de la région est supérieur à celui du Québec. Il est de 2,35 grossesses par femme en 2005 (moyenne annuelle sur 5 ans), comparativement à 2,21 au Québec. Le taux de grossesse⁴⁰ chez les femmes de 25 à 29 ans (143,3 pour 1 000 femmes et 139,1 au Québec), tout comme chez celles de 30 à 34 ans (136,7 pour 1 000 et 115,3 au Québec) et de 35 à 39 ans (57,2 pour 1 000 et 47,6 au Québec) sont plus élevés que dans l'ensemble du Québec. Il semble en effet que les Lavalloises aient tendance à avoir des enfants un peu plus tardivement que dans les autres régions du Québec. L'âge moyen des mères à la maternité en 2007 est de 30,5 ans, comparativement à 29,6 ans au Québec⁴¹.

Davantage de grossesses se sont traduites par des naissances vivantes dans la région pendant la période 2002-2005, même si les femmes ont un peu plus recours à l'avortement que dans l'ensemble du Québec. En moyenne, pour la période 2002-2005, on a dénombré 29,8 avortements provoqués pour 100 grossesses dans la région, comparativement à une moyenne de 27,6 au Québec. Cela dit, il faut prendre en compte que des corridors de service sont établis dans les grands centres comme Montréal et Québec pour assurer le service d'avortement au deuxième trimestre et que la région de Montréal totalise presque 40 % de l'ensemble des grossesses interrompues en 2006 au Québec. Ceci fait

38. Les données proviennent d'une moyenne obtenue par une observation faite sur cinq ans, de 2001 à 2005 (ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008, [www.ecosante.fr/ (8 septembre 2009)).

39. Indice synthétique de grossesse: nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où ces femmes seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse par âge observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet de déclaration: les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés.

40. Taux de grossesse: rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses pour les femmes d'un groupe d'âge déterminé sur la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période.

41. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

en sorte que certaines régions ont des taux surestimés alors que les taux des autres régions sont sous-estimés⁴². Ainsi, le taux des naissances vivantes atteint en moyenne annuellement 1,50 enfant par femme dans la région, ce qui était légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (1,48). Le taux moyen de grossesses ectopiques est également légèrement plus élevé qu'au Québec (12,6 pour 1 000 grossesses, comparativement à 12,3).

En ce qui a trait plus particulièrement au taux annuel moyen de grossesse chez les adolescentes dans la région, entre 2002 et 2005, il est de 28,7 pour 1 000 adolescentes de 14 à 19 ans (30,4 au Québec). Plus précisément, il atteint en moyenne 14 pour 1 000 adolescentes de 14 à 17 ans et 59,2 pour 1 000 adolescentes de 18 et de 19 ans (15,4

et 59,9 au Québec). On dénombre 90,2 avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 75,1 pour 100 grossesses chez celles de 18 et de 19 ans (75,1 et 61,6 pour 100 au Québec). À cet égard, le taux d'avortement régional est cependant peut-être surestimé puisque les avortements de deuxième trimestre se déroulent dans les grands centres.

On note enfin un taux de césarienne plus faible à Laval que dans l'ensemble du Québec. En effet, de 2001 à 2005, on dénombre à Laval en moyenne 714 césariennes par année sur 3 868 accouchements, soit un taux de 18,5 %. Au Québec, ce taux est de 21,4 %. Le taux d'épisiotomie pour 100 accouchements par voie vaginale est également inférieur à celui du Québec (23,4 contre 26,3).

6.2 VIOLENCE

6.2.1 Victimes de violence conjugale

En 2006, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 764 femmes et 214 hommes ont signalé avoir été victimes de violence conjugale dans la région de Laval, ce qui correspond à un taux de victimisation de 456,6 femmes pour 100 000 habitants et 134,8 hommes pour 100 000 habitants. Ces taux régionaux se situent au-dessus de ceux rapportés pour le Québec (437,7 femmes et 88,8 hommes pour 100 000).

Tout comme dans l'ensemble du Québec, ce sont surtout des voies de fait et des menaces qui sont rapportées. On dénombre 325,7 victimes de voies de fait pour

100 000 femmes et 109,6 victimes pour 100 000 hommes (284,8 et 62,9 pour 100 000 au Québec) ainsi que 74,1 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 18,3 victimes pour 100 000 hommes (70,8 et 16 pour 100 000 au Québec). Toujours dans un contexte conjugal, on relève 20,9 victimes d'enlèvement ou de séquestration pour 100 000 femmes et 9,6 victimes d'agressions sexuelles pour 100 000 femmes (respectivement 12,5 et 11,5 pour 100 000 au Québec). À ce chapitre, il y a lieu de signaler que ces deux derniers types d'infractions, commises dans un contexte conjugal, ont touché presque exclusivement les femmes en 2006.

6.2.2 Victimes d'infractions contre la personne

En 2006, à Laval, toujours selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 1281 femmes et 1090 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne, soit 842,3 victimes pour 100 000 femmes et 757,7 victimes pour 100 000 hommes (884,9 et 848,5 victimes pour 100 000 au Québec). Tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont surtout les voies de fait et les menaces qui sont signalées. On rapporte en effet 529,3 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 523,4 pour 100 000 hommes (499,9 et 536,7 pour 100 000 au Québec), de même que 185,4 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 187 pour 100 000 hommes (203,5 et 249,2 pour 100 000 au Québec).

Chez les jeunes de moins de 18 ans, les données révèlent que 403 filles et 335 garçons ont été victimes d'infraction contre la personne en 2006, ce qui représente des taux de victimisation s'élevant à 1 018,4 victimes pour 100 000 filles et à 817,3 pour 100 000 (1004,3 et 888,6 pour 100 000 au Québec). Tout comme pour les adultes, ce sont les voies de fait qui sont le plus souvent rapportées. On signale en effet 447,3 victimes de voies de fait pour 100 000 filles et 590,4 victimes pour 100 000 garçons (404,2 et 608,5 pour 100 000 au Québec). On constate également que les filles sont plus touchées que les garçons par les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel. Elles représentent la grande majorité des victimes d'agressions sexuelles commises envers des mineurs.

42. Mariangela DI DOMENICO, *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

CHAPITRE 7

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que la présence des femmes dans les lieux décisionnels se soit accrue au cours de la dernière décennie, elles demeurent moins nombreuses que les hommes au sein des différentes instances politiques. Il n'y a qu'au sein des commissions scolaires que l'on retrouve presque autant de femmes que d'hommes, alors qu'aux autres paliers de gouvernement des efforts doivent encore être accomplis.

7.1 PRÉSENCE DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La région de Laval compte cinq circonscriptions électorales provinciales. C'est en 1981 qu'une femme fut pour la première fois élue députée à l'Assemblée nationale dans la région. Il s'agit de Lise Bacon⁴³, élue dans la circonscription de Chomedey (réélue en 1985 et 1989). Depuis 1981, trois autres femmes ont été élues députées dans la région. Lyse Leduc a été élue dans Mille-Îles en 1994 (réélue en 1998). Michelle Courchesne a été élue dans Fabre en 2003 (réélue en 2007 et 2008). Francine Charbonneau a été élue dans Mille-Îles en 2008. Deux femmes ont été nommées ministres dans la région. Dès 1985, M^{me} Bacon cumule les rôles de vice-première ministre et de ministre des Affaires culturelles. En 1988-1989, elle est ministre de l'Environnement, puis, de 1989 jusqu'à sa démission en 1994, elle occupe le poste de ministre de l'Énergie et des Ressources. Pour sa part, M^{me} Courchesne est nommée ministre des Relations

avec les citoyens et de l'Immigration en avril 2003, et ce, jusqu'en février 2005. Depuis 2003, elle est aussi ministre responsable de la région de Laval. Elle se voit confier le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 2005 à 2007 et celui de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'elle dirige encore à ce jour.

Aux élections du 14 avril 2003, sur les cinq circonscriptions de la région, une seule femme fut élue députée. Dans l'ensemble du Québec, 38 femmes ont obtenu un siège à l'Assemblée nationale, ce qui représente 30,4 % de l'ensemble des élus. Aux élections du 26 mars 2007, la région compte toujours une seule femme élue députée, alors que 32 l'ont été dans l'ensemble du Québec (25,6 %). Finalement, à la suite des élections générales du 8 décembre 2008, la région compte deux députées, alors qu'à l'Assemblée nationale siègent 37 femmes élues (29,6 %).

7.2 PRÉSENCE DES FEMMES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

La région compte actuellement quatre circonscriptions électorales fédérales. C'est en 1993 que, pour la première fois, deux femmes sont élues députées fédérales dans la région. Il s'agit de Madeleine Dalphond-Guiral, élue dans Laval-Centre en 1993 (réélue jusqu'en 2004), et de Maud Debien, élue dans Laval-Est en 1993 (réélue jusqu'en 2000). Depuis 1993, trois autres femmes ont été élues députées fédérales dans la région : Raymonde Folco, élue dans Laval-Ouest depuis 1997, Carole-Marie Allard, élue dans Laval-Est de 2000 à 2004, et Nicole Demers, élue dans Laval depuis 2004.

Aux élections fédérales du 28 juin 2004, sur les quatre circonscriptions que compte la région, deux femmes ont été élues députées, alors que, dans l'ensemble du Québec (75 circonscriptions), 20 femmes ont obtenu un siège à la Chambre des communes, ce qui représente 26,7 % des élus. Au lendemain des élections du 23 janvier 2006, la région comptait toujours deux femmes élues députées, alors que 22 femmes ont été élues dans l'ensemble du Québec (29,3 %). Finalement, à la suite des élections du 14 octobre 2008, la région de Laval compte deux femmes élues députées au fédéral. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, 21 femmes ont été élues à la Chambre des communes, ce qui représente 28 % des députés élus.

43. Lise Bacon a été élue pour la première fois en 1973 dans la circonscription de Bourassa et a été ministre d'État aux Affaires sociales. Aux élections de 1981, elle est candidate dans la circonscription de Chomedey et y est élue.

7.3 PRÉSENCE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE MUNICIPALE

7.3.1 Présence des femmes à la mairie

Depuis la fusion des 14 municipalités de l'Île Jésus en 1965, Laval constitue une seule municipalité et ne compte qu'un seul maire. Gilles Vaillancourt est maire de la Ville de Laval depuis juin 1989 et aucune femme n'a encore occupé cette fonction. Le conseil municipal est quant à lui composé du maire et de 21 conseillers municipaux qui proviennent de chacun des 21 districts électoraux. À la suite des élections municipales de novembre 2009, on

retrouve 11 femmes élues conseillères municipales (52,4 %) sur les 21 postes de conseillers municipaux disponibles. Il s'agit d'une avancée significative puisque la plus forte représentation féminine antérieure au sein du conseil municipal était de 38,1 %, sommet atteint en 2007. Au Québec, les femmes représentent 15,9 % de l'ensemble des maires et 28,9 % des conseillers municipaux.

7.3.2 Présence des femmes à la conférence régionale des élus

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement du Québec a confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Les CRÉ ont le mandat de repérer et de prioriser les besoins exprimés par le milieu. Elles ont le pouvoir de conclure avec les ministères ou organismes du gouvernement des ententes particulières en fonction des besoins de la région. La présence de femmes au sein

du conseil d'administration des CRÉ est importante afin que la planification régionale corresponde à leurs besoins et leurs attentes.

Le conseil d'administration de la CRÉ de Laval est composé de 22 membres, dont 8 femmes, si bien qu'elles représentent 36,4 % des membres. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 26,5 % des membres aux conseils d'administration des CRÉ.

7.4 PRÉSENCE DES FEMMES AU SEIN DES COMMISSIONS SCOLAIRES

On compte deux commissions scolaires sur le territoire de Laval. Il s'agit de la Commission scolaire de Laval ainsi que de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, une commission scolaire anglophone qui s'étend également aux régions des Laurentides et de Lanaudière. En 2007, sur les 44 postes de commissaires répertoriés dans l'ensemble de la région⁴⁴, 21 sont occupés par des

femmes (47,7 %). On note également que la présidence de la Commission scolaire de Laval est assurée par une femme. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 47,8 % des commissaires et occupent la présidence dans 32 commissions scolaires (45,1 %).

44. Incluant les commissaires parents désignés par les membres des comités de parents.

CONCLUSION

L'examen des différents volets de la vie des femmes et des hommes de la région de Laval, ainsi que de chacune des régions du Québec, permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes depuis la publication des premiers portraits régionaux. La réalisation des 19 portraits régionaux⁴⁵ et du portrait national met toutefois en lumière la persistance d'écarts importants par rapport aux hommes.

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées par le Conseil du statut de la femme dans les avis régionaux qu'il a produits de 1999 à 2004, force est de constater que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte dans les différentes régions du Québec. Les disparités ne se corrigent que lentement et l'on ne peut que conclure que les efforts doivent être poursuivis. Les instances régionales, au cœur du développement, doivent prendre en compte la réalité des femmes et des hommes. Des outils tels que l'analyse différenciée selon le sexe, qui favorise l'adoption de mesures adaptées aux besoins différenciés des femmes et des hommes, s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité et à la mise en place de solutions appropriées.

45. Un portrait a été réalisé pour chacune des 17 régions administratives du Québec. Signalons que trois portraits ont été rédigés pour la région de la Montérégie, un pour chacune des trois conférences régionales des élus de cette région. Un portrait national présentant une synthèse des données a également été produit. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet du Conseil du statut de la femme (www.csf.gouv.qc.ca).

Bibliographie

Documents

CHAMPAGNE, Patrick et Carl THIBAUT. *Profil des élus aux élections municipales 2005 : analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, 5 p.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009, 13 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes de la région de Laval : faits saillants du recensement 2001*, Québec, le Conseil, 2004, 58 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Agir pour renforcer la démocratie scolaire : rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, Québec, le Conseil, 2006, 111 p.

COUSINEAU, Jean-Michel. « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

DI DOMENICO, Mariangela. *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

DROLET, Marie. « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005 : cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, 133 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, 310 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Migration interrégionale quinquennale par groupe d'âge, Laval, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006*, Québec, l'Institut, mars 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Nombre d'entrants et de sortants selon les trois principales régions d'origine et de destination, Laval, 2006-2007*, Québec, l'Institut, janvier 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées dans le territoire équivalent à une MRC, Laval, 2006* ; données obtenues de Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, sans date.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : les analyses – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*, gouvernement du Québec, 2006, 659 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, Québec, Direction des relations publiques et des communications, le Ministère, 2006, 74 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 100 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 43 p. et annexes.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, 51 p.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Portraits régionaux 1997-2006. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2008*, Québec, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, le Ministère, 2008, 50 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2008*, Québec, Direction de l'analyse économique, le Ministère, 2008, 91 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille. Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Paris, Les Éditions de l'OCDE, 2008, 252 p.

Lois

QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 27 juillet 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009.

QUÉBEC. *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* : LRQ, chapitre 29, à jour au 18 décembre 2003, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2003.

Sites Internet

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Les femmes parlementaires depuis 1961*, [En ligne], 2008. [www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/femmes.html] (20 juin 2009).

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC. *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA] (8 septembre 2009)

INVESTIR AU CANADA. *Choisir une structure juridique*, [En ligne], 2009. [investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/choisir-structure-juridique.aspx] (8 septembre 2009).

LAVAL TECHNOPOLE. [www.lavaltechnopole.com] (6 avril 2009).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Portrait des services de garde*, [En ligne], 2007. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/region-administrative/Pages/index.aspx] (8 avril 2009).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques annuelles sur la criminalité commise dans un contexte conjugal*, [En ligne], 2009. [www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=conjugale] (20 avril 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Élections scolaires 2007*, [En ligne], 2008. [www.mels.gouv.qc.ca/sections/electionsScolaires/] (20 juin 2009).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Archives des résultats*, [En ligne], 2009. [www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_arch.asp] (20 juin 2009)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Communauté métropolitaine de Montréal*, [En ligne], 2009. [www.mamrot.gouv.qc.ca/metropole/metr_port_comu.asp] (20 juin 2009)

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Laval – Portrait régional – Démographie et occupation du territoire*, [En ligne], 2008. [www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2695] (28 octobre 2008).

PARLEMENT DU CANADA. *Députés de la Chambre des communes*, [En ligne], 2009. [www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Lists/Members.aspx?Language=F&Parliament=8714654b-cdbf-48a2-b1ad-57a3c8ece839&Current=True] (20 juin 2009).

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE. *À propos du régime*, [En ligne], 2009. [www.rqap.gouv.qc.ca/a_propos_regime/information_generale/index.asp] (20 mai 2009)

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm] (8 septembre 2009).

Glossaire

Population active

Personnes qui occupaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine de référence (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Population active expérimentée

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), occupaient un emploi et chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2005 ou en 2006 (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Emploi

Dans la terminologie se rapportant au marché du travail, la population occupée est constituée des personnes qui font un travail à un emploi salarié, à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou encore, qui ont un travail mais en sont absentes. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux d'emploi se calcule en faisant la proportion de la population de 15 ans et plus occupée par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Chômage

Les personnes étaient considérées en chômage si elles n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (incluant la semaine de référence), attendaient un rappel à la suite d'une mise à pied temporaire, ou attendaient un emploi devant commencer dans les quatre prochaines semaines. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux de chômage est la proportion de la population de 15 ans et plus en chômage par rapport à la population active totale de 15 ans et plus non pensionnaire d'une institution.

Niveau de scolarité

Statistique Canada définit le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu «à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études «en classe» menant aux titres scolaires en question» (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Dans les portraits régionaux, les catégories suivantes ont été utilisées :

Diplôme d'études secondaires

Dans le recensement de Statistique Canada, la catégorie «diplôme d'études secondaires ou l'équivalent» comprend les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent. Elle ne comprend pas les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles décerné par les centres de formation professionnelle, les écoles de métiers ou les collèges commerciaux privés, et les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire décernés par les établissements d'enseignement postsecondaire (collège communautaire, institut de technologie, cégep, école de sciences infirmières, université).

Diplôme d'études professionnelles

Cette catégorie regroupe l'ensemble des programmes d'études professionnelles sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP, lesquels sont régis par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle. Les professions ou les métiers associés à ces programmes sont d'un degré de complexité moindre que ceux des programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont administrés par des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation administrés par les commissions scolaires) ou des établissements privés. Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La formation professionnelle et technique*, [En ligne], 2008. [www3.mels.gouv.qc.ca/FPT/index.htm] (8 décembre 2008)). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « autres certificats ou diplômes d'une école de métiers » pour désigner les reconnaissances comme des certificats ou des diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle décernés à la fin de programmes d'études de courte durée par des collèges communautaires, des instituts de technologie et d'autres établissements similaires (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement 2006*).

Diplôme d'études collégiales

Cette catégorie regroupe les programmes d'études préuniversitaires, dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires, ainsi que les programmes de formation technique, dont l'objet principal est de préparer au marché du travail. Ces deux types de programmes sont offerts par les cégeps ou les établissements d'enseignement collégial privés. Les professions associées aux programmes de formation technique sont d'un degré de complexité supérieur à celles des programmes d'études professionnelles. (QUÉBEC, *Règlement sur le régime des études collégiales* : LRQ, chapitre C-29, r.4, à jour au 1^{er} septembre 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » pour désigner les programmes d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou de trois ans menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme non universitaire décernés par un collège communautaire, un cégep (formation générale ou professionnelle), un institut de technologie, une école de sciences infirmières, une école de commerce privée, une école de métiers privée ou publique ou une école de formation professionnelle (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Certificat universitaire

Cette catégorie regroupe les programmes d'études universitaires d'une durée d'un ou deux ans menant à l'obtention d'un diplôme inférieur au baccalauréat. Si un baccalauréat est une condition d'admission à un cours menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme universitaire, celui-ci est alors classé comme un certificat universitaire supérieur au baccalauréat (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Grade universitaire

Cette catégorie désigne les titulaires d'un baccalauréat, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat. Elle inclut les personnes diplômées en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Espérance de vie à la naissance (2001-2005)

L'espérance de vie à la naissance fait référence à la durée de vie moyenne (âge moyen au décès) d'une génération fictive si les taux de mortalité observés au cours de la période continuent de s'appliquer (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux ajusté de mortalité (5 ans) / 100 000 personnes 2001-2005

Rapport du nombre annuel moyen de décès, pour une cause spécifique, en regard de la population totale au milieu d'une période donnée. Ce rapport est ajusté selon la structure par âge en 2001, sexes réunis, de la population corrigée de l'ensemble du Québec pour la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'une mauvaise santé mentale

Proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme passable ou mauvaise par rapport à la population totale de 12 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « Passable » ou « Mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'un stress quotidien

Proportion de la population de 15 ans et plus éprouvant un stress quotidien intense ou élevé, par rapport à la population totale de 15 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme éprouvant un stress quotidien intense ou sont celles qui ont répondu « Assez stressantes » ou « Extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse selon l'âge

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé, à la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse à l'adolescence

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre moyen de grossesses d'adolescentes de moins de 18 ans ou de 18 et de 19 ans, à la population d'adolescentes de 14 à 17 ans ou de 18 et de 19 ans au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Indice synthétique de grossesse

L'indice synthétique de grossesse fait référence au « nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions de grossesses pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés » (Éco-Santé Québec, 2008).

Avortement ou interruption volontaire de grossesse

Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) regroupent les avortements provoqués pratiqués en clinique ou à l'hôpital. L'âge est établi au moment de l'IVG et non à celui de la conception (Madeleine ROCHON, 2005).

La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la RAMQ. Les IVG pratiquées dans les établissements où les médecins ne sont pas rémunérés à l'acte (plusieurs CLSC et quelques hôpitaux), qui ne sont pas comprises dans les données de la RAMQ, sont comptabilisées annuellement par le MSSS depuis 1992. Les seules données de la RAMQ sous-estiment le nombre d'IVG (Madeleine ROCHON, 2005).

Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG de femmes d'un groupe d'âge déterminé, en regard de la population féminine de ce groupe d'âge au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances vivantes

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de naissances vivantes durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 grossesses

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de grossesses durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de mortalité par suicide

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de décès par suicide, en regard de la population totale au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Victime de violence

Les données sur les victimes de violence sont recueillies par les corps de police et enregistrées dans une banque de données nommée Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (programme DUC 2), gérée par le Centre canadien de la statistique juridique, un organisme de Statistique Canada. Les statistiques pour le Québec sont produites par le ministère de la Sécurité publique. Une infraction est comptabilisée pour chaque victime d'une telle infraction lors d'un événement criminel. Si une personne est victime lors de deux événements différents dans la même année civile, deux infractions sont comptabilisées. Par ailleurs, les infractions enregistrées en 2006 sont celles qui ont été signalées au cours de l'année, qu'elles aient été commises ou non en 2006. L'âge de la victime dans les statistiques est celui qu'elle avait à la date de l'infraction. L'information est consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures d'une relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories : famille, connaissance, étranger et inconnu (MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p.11-14).

Taux de victimisation

Taux qui mesure le nombre de victimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants (Ministère de la Sécurité publique).

Violence conjugale

Les données sur la violence conjugale portent sur les infractions commises par un conjoint, un ancien conjoint, un ami ou un ancien ami intime. Les crimes contre la personne considérés par ces statistiques sont les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les enlèvements et les séquestrations, le harcèlement criminel et les menaces. Ces statistiques proviennent des renseignements sur les affaires criminelles jugées fondées à la suite d'enquêtes policières (Ministère de la Sécurité publique).

ANNEXE

TABLEAUX

Tableau 1

Population totale selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	102 135	50,9	98 520	49,1	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	137 805	50,6	134 810	49,5	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	341 740	51,7	319 315	48,3	661 060	8,8
MAURICIE	133 350	51,5	125 575	48,5	258 925	3,4
ESTRIE	152 355	51,0	146 425	49,0	298 775	4,0
MONTRÉAL	961 955	51,9	892 485	48,1	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	173 800	51,0	167 295	49,0	341 095	4,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	71 940	50,0	71 935	50,0	143 870	1,9
CÔTE-NORD	47 395	49,4	48 520	50,6	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	19 425	48,8	20 390	51,2	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 150	48,1	7 720	51,9	14 870	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 315	49,1	5 500	50,9	10 815	0,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	6 960	49,3	7 170	50,7	14 130	0,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	48 185	51,1	46 160	48,9	94 345	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	198 055	50,3	195 615	49,7	393 670	5,2
LAVAL	189 495	51,4	179 215	48,6	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	216 365	50,4	212 690	49,6	429 055	5,7
LAURENTIDES	258 810	50,6	252 465	49,4	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	692 330	51,0	665 385	49,0	1 357 720	18,0
CRÉ DE LONGUEUIL	200 035	51,9	185 500	48,1	385 535	5,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	191 010	50,6	186 235	49,4	377 245	5,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	301 285	50,6	293 650	49,4	594 940	7,9
CENTRE-DU-QUÉBEC	113 305	50,5	110 895	49,5	224 200	3,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 2

Taux de croissance de la population,
ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2006

	1991-1996	1996-2001	2001-2006	1996-2006	1991-2006
	%				
LE QUÉBEC	3,5	1,4	4,3	5,7	9,4
BAS-SAINT-LAURENT	0,5	- 2,6	0,0	- 2,6	- 2,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0,2	- 2,9	- 2,0	- 4,9	- 4,7
CAPITALE-NATIONALE	2,9	0,9	3,5	4,3	7,3
MAURICIE	1,0	- 2,3	1,4	-0,9	0,1
ESTRIE	3,7	2,5	4,6	7,2	11,2
MONTRÉAL	0,0	2,1	2,3	4,4	4,4
OUTAOUAIS	8,4	2,6	8,1	10,9	20,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1,3	- 5,1	- 1,5	- 6,5	- 5,3
CÔTE-NORD	0,1	- 5,4	- 1,9	- 7,2	- 7,1
NORD-DU-QUÉBEC	5,7	0,5	3,2	3,7	9,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	- 9,6	- 11,0	- 8,9	- 18,9	- 26,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	13,3	10,5	12,3	24,1	40,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	36,2	11,3	11,9	24,5	69,5
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	- 0,8	- 7,8	- 2,7	- 10,3	- 11,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	3,4	0,8	2,7	3,5	7,0
LAVAL	5,1	3,8	7,5	11,6	17,3
LANAUDIÈRE	11,8	3,6	10,4	14,4	27,9
LAURENTIDES	13,3	6,9	10,8	18,4	34,2
MONTÉRÉGIE	4,8	1,6	6,4	8,1	13,3
CRÉ DE LONGUEUIL	0,7	- 0,3	3,7	3,4	4,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	8,4	3,6	9,6	13,6	23,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	5,6	1,8	6,2	8,0	14,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	3,6	1,7	2,6	4,3	8,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 3

Population selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 1996-2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL			
	1996	2006	1996	2006	1996		2006	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	100,0	7 546 135	100,0
LAVAL	168 895	189 495	161 495	179 215	330 395	4,6	368 710	4,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 4

Population selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
0 À 14 ANS	613 370	49,0	639 150	51,0	1 252 520	16,6
15 À 19 ANS	232 820	49,0	242 185	51,0	475 005	6,3
20 À 24 ANS	233 730	49,5	238 445	50,5	472 175	6,3
25 À 29 ANS	247 540	50,2	245 330	49,8	492 880	6,5
30 À 34 ANS	234 525	50,2	232 805	49,8	467 325	6,2
35 À 44 ANS	562 505	50,2	558 910	49,8	1 121 435	14,9
45 À 54 ANS	624 205	50,7	607 930	49,3	1 232 120	16,3
55 À 64 ANS	485 835	51,0	466 600	49,0	952 425	12,6
65 À 69 ANS	165 395	52,4	150 165	47,6	315 555	4,2
70 À 74 ANS	146 205	54,5	121 940	45,5	268 150	3,6
75 À 84 ANS	226 740	60,1	150 550	39,9	377 315	5,0
85 ANS ET PLUS	85 595	71,8	33 695	28,2	119 285	1,6
LAVAL	189 495	51,4	179 215	48,6	368 710	100,0
0 À 14 ANS	32 210	49,2	33 325	50,9	65 520	17,8
15 À 19 ANS	11 855	49,1	12 260	50,8	24 130	6,5
20 À 24 ANS	10 760	49,0	11 200	51,0	21 970	6,0
25 À 29 ANS	10 900	50,9	10 525	49,1	21 420	5,8
30 À 34 ANS	11 635	51,5	10 960	48,5	22 600	6,1
35 À 44 ANS	29 865	50,8	28 870	49,1	58 745	15,9
45 À 54 ANS	30 215	51,2	28 815	48,8	59 020	16,0
55 À 64 ANS	22 010	51,7	20 535	48,3	42 535	11,5
65 À 69 ANS	8 235	53,1	7 265	46,9	15 500	4,2
70 À 74 ANS	7 750	54,5	6 480	45,6	14 225	3,9
75 À 84 ANS	10 725	58,4	7 640	41,6	18 375	5,0
85 ANS ET PLUS	3 320	70,7	1 365	29,1	4 695	1,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 6

Population immigrée selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES	HOMMES	IMMIGRANTS TOTAL	POPULATION TOTALE	% FEMMES	% POPULATION IMMIGRÉE
LE QUÉBEC	433 635	417 925	851 555	7 435 900	50,9	11,5
LAVAL	36 715	36 855	73 565	364 620	49,9	20,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 6b

Répartition de la population immigrante selon le continent d'origine,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

LE QUÉBEC	FEMMES	TAUX DE FÉMINITÉ	HOMMES	TOTAL	TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%
POPULATION TOTALE	3 789 925	51,0	3 645 975	7 435 900	100,0
NON-IMMIGRANTS	3 332 790	51,0	3 202 645	6 535 430	87,9
IMMIGRANTS	433 635	50,9	417 925	851 555	11,5
AMÉRIQUE	101 530	54,8	83 885	185 425	21,8
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	14 835	55,8	11 740	26 575	3,1
AMÉRIQUE CENTRALE	60 885	55,3	49 230	110 125	12,9
AMÉRIQUE DU SUD	25 810	53,0	22 915	48 725	5,7
EUROPE	153 425	50,1	153 090	306 515	36,0
AFRIQUE	56 750	45,8	67 245	123 990	14,6
MOYEN-ORIENT	38 470	47,5	42 570	81 035	9,5
ASIE	82 095	54,0	69 870	151 960	17,8
CHINE	25 885	58,1	18 680	44 565	5,2
AUTRES PAYS D'ASIE	56 210	52,3	51 190	107 395	12,6
OCÉANIE ET AUTRES	1 365	52,0	1 260	2 625	0,3

LAVAL	FEMMES	TAUX DE FÉMINITÉ	HOMMES	TOTAL	TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%
POPULATION TOTALE	187 495	51,4	177 130	364 620	100,0
NON-IMMIGRANTS	150 185	51,8	139 680	289 865	79,5
IMMIGRANTS	36 715	49,9	36 855	73 565	20,2
AMÉRIQUE	8 090	54,5	6 745	14 845	20,2
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	625	57,3	460	1 090	1,5
AMÉRIQUE CENTRALE	5 690	54,1	4 820	10 515	14,3
AMÉRIQUE DU SUD	1 775	54,8	1 465	3 240	4,4
EUROPE	13 365	48,0	14 460	27 825	37,8
AFRIQUE	4 170	46,5	4 795	8 970	12,2
MOYEN-ORIENT	7 065	49,1	7 320	14 385	19,6
ASIE	3 925	53,4	3 420	7 345	10,0
CHINE	625	68,3	285	915	1,2
AUTRES PAYS D'ASIE	3 300	51,3	3 135	6 430	8,7
OCÉANIE ET AUTRES	90	47,4	105	190	0,3

Source : Statistique Canada. Recensement 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 7

Type de familles selon la présence et l'âge des enfants,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	TYPE DE FAMILLES AVEC ENFANTS									
	TOTAL FAMILLES		COUPLES		FAMILLES MONOPARENTALES		SEXE DU CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE			
							FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 267 720	59,8	914 890	72,2	352 830	27,8	274 890	77,9	77 940	22,1
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 106 050	52,1	830 270	75,1	275 780	24,9	211 865	76,8	63 915	23,2
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	892 920	42,1	681 235	76,3	211 685	23,7	166 025	78,4	45 655	21,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	335 800	15,8	283 515	84,4	52 285	15,6	44 370	84,9	7 920	15,1
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	853 895	40,2	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2 121 610	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
LAVAL										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	67 650	63,9	50 310	74,4	17 335	25,6	13 865	80,0	3 475	20,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	58 070	54,9	44 920	77,4	13 145	22,6	10 400	79,1	2 750	20,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	46 610	44,1	36 705	78,7	9 905	21,3	7 940	80,2	1 965	19,8
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	17 350	16,4	15 345	88,4	2 000	11,5	1 695	84,8	305	15,3
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	38 150	36,1	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	105 795	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 8

**Personnes seules de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006**

	FEMMES							HOMMES							TOTAL
	VIVANT SEULES		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	VIVANT SEULS		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
LE QUÉBEC	538 605	17,1	82 565	2,6	32 560	1,0	3 154 965	441 735	14,8	99 875	3,3	31 295	1,0	2 990 695	6 145 665
15 À 17 ANS	310	0,2	450	0,3	365	0,3	144 085	500	0,3	595	0,4	345	0,2	153 145	297 225
18 À 24 ANS	20 750	6,5	21 245	6,7	5 130	1,6	319 265	22 575	6,9	21 775	6,7	6 140	1,9	326 125	645 385
25 À 29 ANS	29 365	11,9	14 680	5,9	3 050	1,2	247 205	38 580	15,9	22 160	9,1	4 835	2,0	242 285	489 485
30 À 34 ANS	22 545	9,7	5 715	2,5	1 455	0,6	232 675	36 650	15,9	10 555	4,6	2 525	1,1	230 995	463 670
35 À 44 ANS	48 365	8,6	8 695	1,6	2 355	0,4	560 410	86 145	15,6	14 165	2,6	4 215	0,8	552 025	1 112 435
45 À 54 ANS	82 190	13,3	12 560	2,0	4 250	0,7	619 930	98 510	16,4	13 105	2,2	4 860	0,8	600 875	1 220 800
55 À 64 ANS	110 640	23,0	10 085	2,1	5 715	1,2	480 780	77 770	17,0	9 280	2,0	4 050	0,9	458 275	939 055
65 À 74 ANS	97 985	32,5	5 635	1,9	4 650	1,5	301 755	45 795	17,3	5 320	2,0	2 625	1,0	264 590	566 345
75 À 84 ANS	96 255	48,7	2 770	1,4	4 235	2,1	197 675	28 505	20,6	2 535	1,8	1 445	1,0	138 550	336 235
85 ANS ET PLUS	30 200	59,0	730	1,4	1 345	2,6	51 170	6 705	28,1	385	1,6	250	1,0	23 830	75 000
LAVAL	21 575	13,9	2 850	1,8	1 135	0,7	154 955	14 950	10,4	3 090	2,2	1 160	0,8	143 310	298 270
15 À 17 ANS	10	0,1	20	0,3	20	0,3	7 475	25	0,3	25	0,3	30	0,4	7 805	15 285
18 À 24 ANS	580	3,9	540	3,6	105	0,7	14 970	595	3,8	655	4,2	125	0,8	15 665	30 630
25 À 29 ANS	1 000	9,1	390	3,6	130	1,2	10 975	1 225	11,9	530	5,2	185	1,8	10 290	21 260
30 À 34 ANS	885	7,5	185	1,6	70	0,6	11 780	1 170	11,0	290	2,7	90	0,8	10 610	22 390
35 À 44 ANS	2 085	7,0	350	1,2	90	0,3	29 690	3 255	11,4	490	1,7	220	0,8	28 505	58 205
45 À 54 ANS	3 035	10,1	500	1,7	170	0,6	30 035	3 280	11,5	385	1,4	275	1,0	28 400	58 425
55 À 64 ANS	4 010	18,4	440	2,0	215	1,0	21 835	2 375	11,7	355	1,8	135	0,7	20 230	42 060
65 À 74 ANS	4 400	27,4	275	1,7	175	1,1	16 030	1 390	10,6	240	1,8	35	0,3	13 160	29 190
75 À 84 ANS	4 265	42,7	90	0,9	140	1,4	9 995	1 275	17,1	100	1,3	45	0,6	7 450	17 445
85 ANS ET PLUS	1 295	59,7	50	2,3	30	1,4	2 170	355	29,8	10	0,8	10	0,8	1 190	3 360

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 9

Population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu, l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	797 655	25,1	752 295	23,7	374 115	11,8	554 475	17,5	177 440	5,6	520 675	16,4
15 À 19 ANS	126 905	55,0	78 455	34,0	5 875	2,5	18 175	7,9	830	0,4	335	0,1
20 À 29 ANS	50 295	10,5	93 270	19,4	66 365	13,8	138 030	28,7	22 970	4,8	110 315	22,9
30 À 44 ANS	92 210	11,6	140 015	17,6	131 475	16,6	173 490	21,8	46 425	5,8	210 540	26,5
45 À 54 ANS	110 150	17,7	172 310	27,7	89 955	14,5	110 265	17,8	37 100	6,0	101 300	16,3
55 À 64 ANS	126 990	26,3	134 345	27,8	50 885	10,5	67 365	14,0	37 870	7,8	65 245	13,5
65 ANS ET PLUS	291 105	51,4	133 890	23,6	29 570	5,2	47 145	8,3	32 235	5,7	32 930	5,8
LAVAL	35 150	22,6	38 775	25,0	18 170	11,7	28 470	18,3	9 905	6,4	24 865	16,0
15 À 19 ANS	6 360	54,6	3 955	34,0	295	2,5	945	8,1	60	0,5	15	0,1
20 À 29 ANS	2 000	9,2	4 490	20,6	2 710	12,4	6 785	31,2	1 360	6,2	4 435	20,4
30 À 44 ANS	3 805	9,2	7 440	17,9	6 200	14,9	9 520	22,9	3 085	7,4	11 450	27,6
45 À 54 ANS	4 295	14,3	8 970	29,9	4 365	14,5	5 515	18,4	2 040	6,8	4 855	16,2
55 À 64 ANS	5 205	23,8	6 335	29,0	2 850	13,0	2 975	13,6	1 670	7,6	2 825	12,9
65 ANS ET PLUS	13 480	47,3	7 575	26,6	1 745	6,1	2 730	9,6	1 690	5,9	1 290	4,5

	HOMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	750 215	24,9	625 295	20,8	571 855	19,0	437 890	14,6	123 700	4,1	498 880	16,6
15 À 19 ANS	149 515	61,4	72 305	29,7	9 055	3,7	11 735	4,8	515	0,2	400	0,2
20 À 29 ANS	79 205	16,5	109 650	22,8	97 065	20,2	108 375	22,6	16 015	3,3	69 920	14,6
30 À 44 ANS	115 990	14,8	134 780	17,2	176 880	22,5	142 145	18,1	34 460	4,4	181 580	23,1
45 À 54 ANS	116 570	19,3	131 125	21,7	131 635	21,8	87 695	14,5	27 825	4,6	108 470	18,0
55 À 64 ANS	105 145	22,8	100 445	21,8	90 640	19,7	53 935	11,7	25 505	5,5	85 200	18,5
65 ANS ET PLUS	183 785	42,3	76 985	17,7	66 575	15,3	34 000	7,8	19 380	4,5	53 290	12,3
LAVAL	30 845	21,4	33 520	23,3	24 800	17,2	23 100	16,1	7 650	5,3	23 900	16,6
15 À 19 ANS	7 165	57,8	4 065	32,8	450	3,6	690	5,6	10	0,1	15	0,1
20 À 29 ANS	3 150	14,7	5 705	26,7	3 995	18,7	5 345	25,0	825	3,9	2 370	11,1
30 À 44 ANS	4 790	12,2	7 420	18,9	7 455	19,0	7 680	19,6	2 365	6,0	9 495	24,2
45 À 54 ANS	3 950	13,9	6 815	24,0	5 480	19,3	4 600	16,2	1 795	6,3	5 800	20,4
55 À 64 ANS	4 210	20,7	4 900	24,1	3 820	18,8	2 565	12,6	1 385	6,8	3 425	16,9
65 ANS ET PLUS	7 580	34,4	4 615	20,9	3 600	16,3	2 220	10,1	1 275	5,8	2 790	12,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 9b

Population de 15 ans et plus, selon le statut d'immigrant, le plus haut diplôme obtenu, l'âge et le sexe, ensemble du Québec

	FEMMES						
	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC							
POPULATION IMMIGRÉE							
15 À 24 ANS	11 760	11 460	2 045	6 765	1 515	3 255	36 800
25 À 34 ANS	6 750	11 155	6 680	10 980	5 790	28 735	70 100
35 À 44 ANS	9 780	14 500	9 295	13 705	7 755	29 140	84 170
45 À 54 ANS	14 740	15 420	8 405	10 655	5 260	17 110	71 595
55 À 64 ANS	18 225	11 890	6 095	6 870	4 205	12 210	59 490
65 ANS ET PLUS	42 520	15 225	5 100	5 570	3 520	7 625	79 565
TOTAL	103 775	79 645	37 625	54 540	28 055	98 080	401 715
POPULATION TOTALE							
15 À 24 ANS	154 055	134 455	33 415	97 450	11 465	33 400	464 245
25 À 34 ANS	45 945	69 225	74 860	111 645	25 415	153 445	480 540
35 À 44 ANS	69 410	108 060	95 430	120 600	33 350	134 355	561 210
45 À 54 ANS	110 155	172 310	89 955	110 265	37 100	101 305	621 080
55 À 64 ANS	126 990	134 350	50 885	67 365	37 875	65 250	482 710
65 ANS ET PLUS	291 105	133 890	29 565	47 145	32 240	32 925	566 875
TOTAL	797 655	752 295	374 120	554 475	177 440	520 675	3 176 660

	HOMMES						
	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC							
POPULATION IMMIGRÉE							
15 À 24 ANS	13 060	12 070	1 975	6 120	1 270	2 530	37 025
25 À 34 ANS	6 015	10 520	6 350	9 800	4 865	25 335	62 880
35 À 44 ANS	9 710	13 105	10 110	12 660	6 700	34 985	87 260
45 À 54 ANS	11 390	13 425	9 775	9 760	4 930	21 585	70 865
55 À 64 ANS	12 895	10 185	10 085	6 455	4 185	17 855	61 660
65 ANS ET PLUS	27 515	9 715	10 355	5 490	3 560	12 915	69 550
TOTAL	80 580	69 015	48 645	50 285	25 500	115 205	389 235
POPULATION TOTALE							
15 À 24 ANS	193 805	137 325	51 080	71 230	7 825	19 260	480 520
25 À 34 ANS	67 330	81 910	104 245	93 560	18 715	109 235	475 000
35 À 44 ANS	83 575	97 500	127 675	97 465	24 450	123 410	554 070
45 À 54 ANS	116 575	131 130	131 635	87 690	27 825	108 475	603 330
55 À 64 ANS	105 145	100 445	90 640	53 940	25 505	85 200	460 885
65 ANS ET PLUS	183 785	76 975	66 575	34 000	19 380	53 285	434 020
TOTAL	750 215	625 295	571 855	437 885	123 700	498 875	3 007 830

Tableau 9b (SUITE)

Population de 15 ans et plus, selon le statut d'immigrant, le plus haut diplôme obtenu, l'âge et le sexe, région de Laval, 2006

	FEMMES						
	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LAVAL							
POPULATION IMMIGRÉE							
15 À 24 ANS	805	865	185	715	170	205	2 940
25 À 34 ANS	625	820	620	875	380	1 550	4 880
35 À 44 ANS	1 040	1 585	1 155	1 500	800	1 830	7 915
45 À 54 ANS	1 795	1 715	1 140	855	405	1 165	7 085
55 À 64 ANS	2 240	1 045	705	640	310	635	5 575
65 ANS ET PLUS	3 970	1 150	460	350	205	260	6 385
TOTAL	10 490	7 170	4 265	4 930	2 280	5 645	34 780
POPULATION TOTALE							
15 À 24 ANS	7 430	6 620	1 465	4 980	705	1 240	22 445
25 À 34 ANS	1 900	3 270	3 225	5 565	1 465	7 335	22 765
35 À 44 ANS	2 840	5 995	4 515	6 700	2 335	7 320	29 705
45 À 54 ANS	4 300	8 970	4 365	5 510	2 040	4 855	30 040
55 À 64 ANS	5 205	6 335	2 850	2 980	1 675	2 820	21 860
65 ANS ET PLUS	13 485	7 580	1 745	2 725	1 690	1 295	28 515
TOTAL	35 155	38 775	18 165	28 470	9 905	24 870	155 340

	HOMMES						
	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LAVAL							
POPULATION IMMIGRÉE							
15 À 24 ANS	850	1 110	175	590	80	110	2 915
25 À 34 ANS	520	870	640	765	320	995	4 105
35 À 44 ANS	1 135	1 425	1 175	1 195	590	2 150	7 670
45 À 54 ANS	1 410	1 550	1 265	1 080	555	1 720	7 590
55 À 64 ANS	1 870	1 195	1 230	675	490	1 035	6 495
65 ANS ET PLUS	2 820	1 020	1 110	480	240	670	6 340
TOTAL	8 610	7 175	5 605	4 785	2 275	6 675	35 120
POPULATION TOTALE							
15 À 24 ANS	8 985	7 510	2 170	3 710	395	715	23 480
25 À 34 ANS	2 770	4 030	4 215	4 545	1 075	4 330	20 960
35 À 44 ANS	3 355	5 655	5 525	5 465	1 725	6 835	28 560
45 À 54 ANS	3 955	6 815	5 480	4 600	1 800	5 800	28 440
55 À 64 ANS	4 210	4 900	3 820	2 565	1 385	3 425	20 305
65 ANS ET PLUS	7 575	4 615	3 595	2 215	1 275	2 785	22 065
TOTAL	30 845	33 520	24 800	23 100	7 650	23 895	143 820

Sources : Statistique Canada. Recensement 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 10

Population de 20 à 44 ans qui a fait des études supérieures selon le niveau et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	MAÎTRISE		DOCTORAT		TOTAL - ÉTUDES SUPÉRIEURES	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	Nombre		Nombre		Nombre	
LE QUÉBEC	51 075	48 900	6 800	9 220	57 875	58 120
BAS-SAINT-LAURENT	620	400	50	135	670	535
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	875	550	135	150	1 010	6 350
CAPITALE-NATIONALE	5 940	5 280	825	1 070	6 765	6 350
MAURICIE	735	630	120	125	855	755
ESTRIE	1 355	1 515	305	340	1 660	1 855
MONTRÉAL	25 050	25 880	3 520	5 175	28 570	31 055
OUTAOUAIS	2 555	2 560	355	440	2 910	3 000
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	275	235	25	25	300	260
CÔTE-NORD	225	200	30	50	255	250
NORD-DU-QUÉBEC	40	25	10	0	50	25
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	10	0	0	10	10
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	20	15	0	0	20	15
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	10	0	10	0	20	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	240	150	10	20	250	170
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 505	1 150	125	130	1 630	1 280
LAVAL	1 925	1 795	175	245	2 100	2 040
LANAUDIÈRE	1 085	830	145	50	1 230	880
LAURENTIDES	1 660	1 315	180	260	1 840	1 575
MONTÉRÉGIE	6 445	5 895	700	950	7 145	6 845
CRÉ DE LONGUEUIL	2 930	3 070	270	430	3 200	3 500
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2 120	1 695	250	320	2 370	2 015
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 395	1 130	180	200	1 575	1 330
CENTRE-DU-QUÉBEC	495	445	60	45	555	490

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 11

Population de 15 à 24 ans sans diplôme et n'ayant pas fréquenté
l'école en 2005-2006, selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	15 - 19 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	21 460	9,3	230 575	31 890	13,1	243 530
BAS-SAINT-LAURENT	465	7,2	6 420	840	12,8	6 585
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	630	7,2	8 765	905	9,4	9 675
CAPITALE-NATIONALE	1 270	7,0	18 170	2 295	11,7	19 585
MAURICIE	795	10,7	7 455	1 190	14,8	8 035
ESTRIE	950	9,9	9 600	1 510	15,3	9 870
MONTRÉAL	3 700	7,5	49 365	5 105	10,0	51 255
OUTAOUAIS	1 310	11,6	11 315	1 865	15,5	12 035
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	530	10,7	4 935	810	15,5	5 215
CÔTE-NORD	555	17,0	3 265	455	14,4	3 160
NORD-DU-QUÉBEC	545	32,8	1 660	555	30,6	1 815
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	80	15,7	510	45	8,1	555
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	255	48,1	530	280	46,7	600
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	210	33,9	620	230	34,8	660
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	375	12,1	3 110	435	15,6	2 785
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 140	8,9	12 880	1 775	13,9	12 780
LAVAL	975	8,4	11 640	1 250	10,1	12 395
LANAUDIÈRE	1 560	10,6	14 755	2 515	15,8	15 870
LAURENTIDES	1 710	10,4	16 365	2 970	16,5	17 990
MONTÉRÉGIE	4 220	9,6	43 910	6 070	13,0	46 760
CRÉ DE LONGUEUIL	1 140	9,0	12 625	1 300	10,2	12 735
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 860	9,8	18 950	3 050	14,7	20 760
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 220	9,9	12 335	1 720	13,0	13 265
CENTRE-DU-QUÉBEC	700	10,0	6 975	1 335	17,3	7 705

Tableau 11 (SUITE)

	20 - 24 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	19 320	8,3	233 665	34 150	14,4	236 995
BAS-SAINT-LAURENT	435	8,1	5 385	895	14,8	6 035
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	685	8,4	8 200	840	9,7	8 620
CAPITALE-NATIONALE	1 095	4,9	22 305	1 870	8,6	21 870
MAURICIE	785	10,5	7 510	1 265	15,8	8 020
ESTRIE	920	9,5	9 690	1 585	15,7	10 070
MONTRÉAL	4 275	6,1	69 600	6 865	10,7	64 250
OUTAOUAIS	1 225	12,1	10 085	2 125	19,6	10 825
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	425	10,9	3 895	825	18,2	4 535
CÔTE-NORD	530	19,4	2 725	625	23,0	2 720
NORD-DU-QUÉBEC	585	39,3	1 490	710	48,1	1 475
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	50	11,2	445	100	22,0	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	265	57,6	460	275	60,4	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	270	46,2	585	335	59,3	565
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	245	12,3	1 990	425	17,8	2 390
CHAUDIÈRE-APPALACHES	790	7,0	11 330	1 875	15,0	12 510
LAVAL	700	6,5	10 805	1 420	12,8	11 085
LANAUDIÈRE	1 090	9,9	11 035	2 455	20,2	12 130
LAURENTIDES	1 415	11,0	12 825	2 900	21,4	13 540
MONTÉRÉGIE	3 525	9,1	38 630	6 145	15,4	39 965
CRÉ DE LONGUEUIL	1 100	8,6	12 770	1 515	12,4	12 260
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 510	9,2	16 495	2 920	16,8	17 390
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	915	9,8	9 365	1 710	16,6	10 315
CENTRE-DU-QUÉBEC	605	9,8	6 160	1 320	19,0	6 945

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 12

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le sexe, le diplôme obtenu et l'âge, ensemble du Québec et région de Laval, 2006

		LE QUÉBEC					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
	15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
	20 À 24 ANS	78,5	71,4	9,0	80,7	71,5	11,4
	25 À 34 ANS	81,8	76,7	6,3	90,7	84,0	7,3
	35 À 44 ANS	83,3	78,5	5,7	91,7	86,0	6,3
	45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
	55 À 64 ANS	44,4	41,8	5,9	62,4	58,1	6,8
	65 À 74 ANS	7,0	6,5	7,7	16,6	15,7	5,4
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,6	16,1	5,7	5,3	7,0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	29,2	25,4	13,1	49,4	43,3	12,3
	15 À 19 ANS	33,2	26,3	21,0	35,6	28,1	20,9
	20 À 24 ANS	56,2	46,3	17,6	75,3	62,8	16,7
	25 À 34 ANS	53,2	45,5	14,4	80,5	70,0	13,0
	35 À 44 ANS	61,3	54,1	11,7	80,0	71,6	10,5
	45 À 54 ANS	58,6	53,0	9,6	78,8	71,8	8,9
	55 À 64 ANS	29,9	27,2	8,9	54,3	48,9	10,0
	65 À 74 ANS	3,5	3,1	12,0	11,2	10,5	6,7
	75 ANS ET PLUS	1,0	0,7	28,6	3,2	2,9	10,3
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	57,6	53,6	6,9	71,5	66,1	7,6
	15 À 19 ANS	64,7	58,2	10,0	61,0	53,9	11,7
	20 À 24 ANS	76,4	69,2	9,4	80,1	71,3	11,0
	25 À 34 ANS	73,4	67,0	8,7	89,5	82,2	8,2
	35 À 44 ANS	79,7	74,6	6,4	91,1	85,2	6,5
	45 À 54 ANS	78,9	75,1	4,8	89,3	84,3	5,5
	55 À 64 ANS	44,9	42,1	6,4	61,7	57,6	6,7
	65 À 74 ANS	7,4	6,9	7,6	16,6	15,7	5,8
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,5	20,1	5,4	4,9	8,8
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	73,8	69,1	6,4	78,8	73,0	7,3
	15 À 19 ANS	75,7	68,5	9,6	80,2	71,9	10,3
	20 À 24 ANS	86,3	80,0	7,4	91,5	83,1	9,2
	25 À 34 ANS	83,6	78,1	6,6	94,0	86,9	7,5
	35 À 44 ANS	85,5	80,1	6,3	93,8	87,6	6,6
	45 À 54 ANS	82,4	77,6	5,7	91,2	85,1	6,8
	55 À 64 ANS	53,3	49,9	6,4	64,7	59,5	7,9
	65 À 74 ANS	10,5	9,7	7,4	16,3	15,1	6,8
	75 ANS ET PLUS	3,8	3,6	4,6	5,4	5,1	6,4
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	75,6	72,0	4,8	81,9	77,4	5,5
	15 À 19 ANS	72,1	66,3	8,0	66,3	57,2	13,6
	20 À 24 ANS	83,4	77,4	7,2	80,9	72,8	10,1
	25 À 34 ANS	88,4	84,5	4,4	94,7	89,9	5,0
	35 À 44 ANS	88,9	85,4	3,9	95,2	91,4	4,1
	45 À 54 ANS	87,1	83,8	3,8	92,9	89,2	4,0
	55 À 64 ANS	50,7	48,2	4,8	64,4	60,8	5,6
	65 À 74 ANS	10,8	10,2	6,3	18,7	17,6	6,2
	75 ANS ET PLUS	3,5	3,2	8,2	8,5	8,2	3,2
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	64,1	61,0	4,8	73,9	69,6	5,9
	15 À 19 ANS	56,6	53,0	5,3	63,1	54,4	13,8
	20 À 24 ANS	80,3	72,8	9,3	74,7	66,3	11,4
	25 À 34 ANS	85,0	79,9	6,0	91,0	84,9	6,7
	35 À 44 ANS	89,5	85,3	4,7	94,3	89,3	5,3
	45 À 54 ANS	88,5	85,5	3,3	93,0	89,0	4,3
	55 À 64 ANS	47,4	45,6	3,9	63,9	59,5	6,8
	65 À 74 ANS	10,4	9,8	6,7	22,0	21,0	4,3
	75 ANS ET PLUS	3,6	3,3	7,3	9,4	9,1	3,1
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	79,8	76,1	4,6	81,3	77,4	4,8
	15 À 19 ANS	67,2	61,2	8,9	58,8	56,2	4,3
	20 À 24 ANS	81,4	73,9	9,2	73,4	65,1	11,3
	25 À 34 ANS	88,0	83,5	5,1	91,2	86,2	5,5
	35 À 44 ANS	89,3	85,3	4,5	94,8	89,8	5,2
	45 À 54 ANS	90,7	87,8	3,2	95,1	91,7	3,5
	55 À 64 ANS	56,7	54,7	3,5	68,8	66,3	3,6
	65 À 74 ANS	16,5	15,8	3,8	29,6	28,8	2,5
	75 ANS ET PLUS	8,2	7,8	4,9	14,5	13,8	5,2

Tableau 12 (SUITE)

		LAVAL					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	62	58,6	5,5	72,7	68,7	5,6
	15 À 19 ANS	50	43,8	12,4	47,2	40,2	14,6
	20 À 24 ANS	83	77	7,2	83,5	75,3	9,9
	25 À 34 ANS	83,9	79,1	5,8	91,9	86,1	6,3
	35 À 44 ANS	85,3	81,4	4,5	93,6	89,7	4,2
	45 À 54 ANS	82,8	79,9	3,5	92,3	88,9	3,8
	55 À 64 ANS	50,1	47,3	5,5	70,4	67,2	4,4
	65 À 74 ANS	6,7	6,1	8,4	18,7	18,2	2,4
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,4	25	5,4	5,2	5,3
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	30,7	27,2	11,3	51,4	46,8	8,9
	15 À 19 ANS	33,4	27,7	17,2	33,8	27,5	19
	20 À 24 ANS	61,7	53,7	13,6	75,3	63,7	15,3
	25 À 34 ANS	58,4	51,1	12,6	82,5	72,9	11,6
	35 À 44 ANS	66,7	60,6	9	82,1	75,9	7,6
	45 À 54 ANS	64,1	59,3	7,4	85,9	81,6	5
	55 À 64 ANS	37,6	33,8	9,7	69,2	67	3,1
	65 À 74 ANS	3,4	3,1	10,9	14,5	14,3	0
	75 ANS ET PLUS	0,8	0,5	45,5	2,7	2,4	11,1
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,1	55,6	5,9	73,2	69	5,6
	15 À 19 ANS	67,9	61,4	9,5	62,9	55,1	12,3
	20 À 24 ANS	82	75,8	7,6	82,4	75,1	8,6
	25 À 34 ANS	76,8	70,6	8	91,3	85,4	6,5
	35 À 44 ANS	79	75,3	4,6	92,5	88,3	4,6
	45 À 54 ANS	81,2	77,9	4	91,4	88,5	3,2
	55 À 64 ANS	49,4	46,2	6,4	69,7	66,8	4,1
	65 À 74 ANS	6,7	6,2	8,3	17,1	16,9	0
	75 ANS ET PLUS	2,4	2,3	13,3	5,6	5,3	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	73,7	69,8	5,4	78,5	73,9	5,9
	15 À 19 ANS	69,5	62,7	12,2	76,7	68,9	10,1
	20 À 24 ANS	87,1	82	5,4	94,8	84,6	10,7
	25 À 34 ANS	85,6	79,7	7,1	93,4	86,7	7,1
	35 À 44 ANS	86,8	81,6	6	94,1	89,4	5
	45 À 54 ANS	84,9	81,3	4,2	93,5	89,6	4,2
	55 À 64 ANS	58,1	56,5	3	69,2	64,8	6,2
	65 À 74 ANS	9,3	8,4	0	22	20,9	4
	75 ANS ET PLUS	3,3	2,5	0	7,7	7,7	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	77,2	74,1	4,1	82,4	78,7	4,5
	15 À 19 ANS	76,7	69,8	9	72,5	65,2	10
	20 À 24 ANS	88	82,7	5,9	83,9	76,3	9,1
	25 À 34 ANS	88,8	85,7	3,4	94,2	90	4,3
	35 À 44 ANS	88,6	85	4	96,4	93,8	2,8
	45 À 54 ANS	88,6	86,5	2,4	94,8	91	4
	55 À 64 ANS	58,2	56	3,5	70	67,6	3,3
	65 À 74 ANS	11	10,1	8,3	18,2	17,1	4,3
	75 ANS ET PLUS	3,6	2,3	25	7,5	7	14,3
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	70	67,1	4,1	77,1	73,9	4,1
	15 À 19 ANS	100	83,3	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	89,9	84,5	5,2	81,8	79,2	3,2
	25 À 34 ANS	84	78,8	6,1	95,3	90,2	5,4
	35 À 44 ANS	92,9	88,9	4,4	95,4	92,8	3
	45 À 54 ANS	89,2	87,5	1,9	92,8	90,3	2,7
	55 À 64 ANS	54,8	53	3,3	71,8	66,1	7,5
	65 À 74 ANS	13,7	12,7	6,9	25,8	25,2	4,9
	75 ANS ET PLUS	1,6	1,6	0	8,3	8,3	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	81,9	78,7	3,8	82,9	79,6	3,9
	15 À 19 ANS	0	0	0	100	100	0
	20 À 24 ANS	80	72,2	10,2	83,6	77,1	7,7
	25 À 34 ANS	89,2	84,9	5	94	89,7	4,5
	35 À 44 ANS	91,1	88,6	2,8	96,9	93,5	3,5
	45 À 54 ANS	91	89,6	1,6	94,7	91,3	3,5
	55 À 64 ANS	55	52,7	4,5	73,7	70,8	4,2
	65 À 74 ANS	11,9	11,4	9,1	24,1	23,5	2,4
	75 ANS ET PLUS	12,3	8,2	33,3	7,3	6,8	0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 13

Taux d'emploi selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 1996-2006

	FEMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	47,7	49,4	51,4	53,7	55,3	55,6
BAS-SAINT-LAURENT	43,6	41,3	44,3	44,1	52,7	50,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	38,3	40,6	43,4	44,2	47,5	48,6
CAPITALE-NATIONALE	47,2	48,8	48,2	55,1	54,9	56,4
MAURICIE	40,2	41,6	43,5	45,8	47,6	46,3
ESTRIE	49,3	47,2	51,2	53,7	53,1	54,6
MONTRÉAL	45,5	48,1	50,4	51,7	53,2	54,5
OUTAOUAIS	52,7	53,7	57,5	56,1	59,9	63,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47,1	46,0	49,4	49,6	52,0	53,3
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	46,0	47,6	49,1	56,1	55,0	54,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	34,1	34,8	38,8	41,6	41,0	40,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	50,9	51,4	51,8	54,8	58,8	60,6
LAVAL	51,8	52,5	54,0	56,4	55,0	57,7
LANAUDIÈRE	48,7	50,2	53,1	57,5	58,6	58,8
LAURENTIDES	51,8	53,9	55,5	55,6	61,0	54,6
MONTÉRÉGIE	52,0	54,4	56,9	59,0	59,1	57,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	47,6	49,8	47,1	51,9	52,4	56,8

	HOMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	61,7	63,1	64,5	65,7	65,3	65,0
BAS-SAINT-LAURENT	54,5	53,5	52,7	55,1	60,1	59,4
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	59,7	58,7	63,0	59,2	60,5	61,0
CAPITALE-NATIONALE	60,9	62,4	62,7	66,2	66,6	67,4
MAURICIE	56,6	59,3	58,5	59,7	57,7	58,3
ESTRIE	60,4	62,3	66,3	65,7	65,7	64,0
MONTRÉAL	57,5	59,8	60,7	64,2	63,6	64,5
OUTAOUAIS	63,4	61,1	65,9	65,9	65,4	67,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	61,7	59,0	62,4	60,7	62,5	62,8
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	62,8	58,8	63,0	63,4	62,9	60,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	40,0	42,6	44,1	43,5	42,3	41,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	67,6	66,5	67,1	70,1	69,6	66,6
LAVAL	64,4	68,7	69,0	65,9	67,6	65,5
LANAUDIÈRE	63,3	65,2	65,6	67,2	67,2	66,1
LAURENTIDES	67,4	67,2	70,3	66,6	68,6	65,5
MONTÉRÉGIE	67,3	69,9	70,7	71,6	68,3	67,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	62,6	65,1	66,2	66,0	69,1	68,4

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Tableau 14

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
LE QUÉBEC	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
20 À 29 ANS	80,3	74,2	7,6	85,3	77,1	9,6
30 À 44 ANS	82,8	77,9	5,8	91,7	85,9	6,4
45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
55 ANS ET PLUS	22,9	21,5	6,2	38,1	35,6	6,6
LAVAL	62,0	58,6	5,5	72,7	68,7	5,6
15 À 19 ANS	50,0	43,8	12,4	47,2	40,2	14,6
20 À 29 ANS	83,3	77,6	6,8	87,2	79,8	8,6
30 À 44 ANS	85,0	81,0	4,7	93,3	89,1	4,5
45 À 54 ANS	82,8	79,9	3,5	92,3	88,9	3,8
55 ANS ET PLUS	24,3	22,8	6,2	40,7	39,0	4,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 14b

Taux d'emploi de la population immigrée de 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec et régions de la Capitale-Nationale, Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Montérégie, Outaouais et Estrie, 2006

	FEMMES IMMIGRÉES DE 15 ANS ET PLUS	FEMMES IMMIGRÉES OCCUPÉES	HOMMES IMMIGRÉS DE 15 ANS ET PLUS	HOMMES IMMIGRÉS OCCUPÉS	TAUX D'EMPLOI DES FEMMES IMMIGRÉES	TAUX D'EMPLOI DES HOMMES IMMIGRÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	%
LE QUÉBEC	401 715	191 725	389 240	241 550	47,7	62,1
CAPITALE-NATIONALE	10 405	5 600	11 095	7 290	53,8	65,7
ESTRIE	5 785	2 480	5 975	3 440	42,9	57,6
MONTRÉAL	271 060	123 840	255 120	153 060	45,7	60,0
OUTAOUAIS	10 825	6 150	10 695	7 370	56,8	68,9
LAVAL	34 785	18 210	35 125	23 835	52,4	67,9
LANAUDIÈRE	5 450	3 015	6 025	4 055	55,3	67,3
LAURENTIDES	8 455	4 270	9 480	6 180	50,5	65,2
MONTÉRÉGIE	46 295	24 100	46 265	30 645	52,1	66,2
CRÉ DE LONGUEUIL	27 785	14 425	26 610	17 505	51,9	65,8
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT- SAINT-LAURENT	10 460	5 745	10 830	7 580	54,9	70,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	8 050	3 930	8 825	5 560	48,8	63,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 15

Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	LAVAL			LE QUÉBEC						
	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ				
	Nombre		%	Nombre		%	Nombre	% relatif	Nombre	% relatif
TOUTES LES INDUSTRIES	94 520	102 960	47,9	1 849 395	2 080 280	47,1	197 480	100,0	3 929 675	100,0
SECTEUR PRIMAIRE	960	1 620	37,2	37 045	108 930	25,4	2 580	1,3	145 975	3,7
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	330	480	40,7	26 060	70 930	26,9	810	0,4	96 990	2,5
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	25	50	33,3	2 080	14 600	12,5	75	0,0	16 680	0,4
22 Services publics	605	1 090	35,7	8 905	23 400	27,6	1 695	0,9	32 305	0,8
SECTEUR SECONDAIRE	10 590	27 895	27,5	192 960	586 255	24,8	38 485	19,5	779 215	19,8
23 Construction	1 435	8 935	13,8	23 550	182 115	11,5	10 370	5,3	205 665	5,2
31-33 Fabrication	9 155	18 960	32,6	169 410	404 140	29,5	28 115	14,2	573 550	14,6
311 Fabrication d'aliments	1 045	1 525	40,7	25 700	40 750	38,7	2 570	1,3	66 450	1,7
315 Fabrication de vêtements	1 895	925	67,2	27 195	9 665	73,8	2 820	1,4	36 860	0,9
325 Fabrication de produits chimiques	970	1 130	46,2	10 835	15 655	40,9	2 100	1,1	26 490	0,7
332 Fabrication de produits métalliques	460	1 715	21,1	8 115	37 350	17,8	2 175	1,1	45 465	1,2
336 Fabrication de matériel de transport	740	2 870	20,5	10 195	41 295	19,8	3 610	1,8	51 490	1,3
SECTEUR TERTIAIRE	82 945	73 430	53,0	1 619 375	1 385 070	53,9	156 375	79,2	3 004 445	76,5
41 Commerce de gros	4 975	8 100	38,0	58 170	115 015	33,6	13 075	6,6	173 185	4,4
44-45 Commerce de détail	14 205	12 700	52,8	253 240	218 790	53,6	26 905	13,6	472 030	12,0
48-49 Transport et entreposage	2 615	7 880	24,9	42 745	138 725	23,6	10 495	5,3	181 470	4,6
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	2 765	3 210	46,3	44 700	54 785	44,9	5 975	3,0	99 485	2,5
52 Finance et assurances	6 220	3 240	65,8	101 245	52 730	65,8	9 460	4,8	153 975	3,9
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	1 440	2 030	41,5	24 490	32 765	42,8	3 470	1,8	57 255	1,5
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	6 185	7 750	44,4	108 495	138 305	44,0	13 935	7,1	246 800	6,3
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3 485	4 460	43,9	55 710	86 225	39,3	7 945	4,0	141 935	3,6
61 Services d'enseignement	7 745	3 355	69,8	179 175	91 725	66,1	11 100	5,6	270 900	6,9
62 Soins de santé et assistance sociale	17 050	3 800	81,8	350 950	90 755	79,5	20 850	10,6	441 705	11,2
71 Arts, spectacles et loisirs	1 400	1 500	48,3	35 440	40 310	46,8	2 900	1,5	75 750	1,9
72 Hébergement et services de restauration	5 890	6 440	47,8	142 935	103 780	57,9	12 330	6,2	246 715	6,3
81 Autres services, sauf les administrations publiques	4 425	4 390	50,2	102 680	92 360	52,6	8 815	4,5	195 040	5,0
91 Administrations publiques	4 395	4 465	49,6	117 415	126 925	48,1	8 860	4,5	244 340	6,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, données-échantillon (20%).

Tableau 16

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein pendant l'année 2005
de la population de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives

	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PLEIN	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	%			
LE QUÉBEC	56,4	67,5	41,7	58,9
BAS-SAINT-LAURENT	51,4	62,1	37,6	55,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	48,9	64,0	33,1	56,1
CAPITALE-NATIONALE	58,1	68,4	43,3	59,2
MAURICIE	48,5	61,1	33,5	53,5
ESTRIE	55,1	66,9	39,4	57,9
MONTRÉAL	54,1	65,1	40,3	55,1
OUTAOUAIS	61,1	69,0	47,5	59,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	54,3	65,3	38,3	57,8
CÔTE-NORD	55,1	66,2	41,3	60,2
NORD-DU-QUÉBEC	61,3	68,5	48,1	60,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	60,6	73,9	44,7	68,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	62,1	62,8	47,6	49,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	61,8	65,4	52,8	58,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	47,4	54,7	37,1	49,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	58,4	71,2	42,9	63,9
LAVAL	59,1	69,8	44,7	60,6
LANAUDIÈRE	58,0	68,9	42,4	61,1
LAURENTIDES	60,0	69,9	44,3	61,8
MONTÉRÉGIE	59,8	70,8	44,7	62,4
CRÉ DE LONGUEUIL	58,4	68,6	43,5	59,4
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	60,8	71,8	46,2	64,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	60,2	71,5	44,5	63,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	55,0	68,7	39,4	61,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 17

Statut du travail de la population ayant travaillé en 2005 selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de Laval, 2006

STATUT DU TRAVAIL EN 2005					
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
		Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	Femmes	1 326 135	74,0	466 215	26,0
	Hommes	1 770 175	87,2	259 840	12,8
15 À 19 ANS	Femmes	14 905	16,1	77 450	83,9
	Hommes	27 325	29,4	65 690	70,6
20 À 24 ANS	Femmes	88 150	51,0	84 740	49,0
	Hommes	121 830	67,7	58 145	32,3
25 À 54 ANS	Femmes	1 064 700	82,1	231 980	17,9
	Hommes	1 343 330	94,0	85 145	6,0
55 À 64 ANS	Femmes	147 015	71,1	59 675	28,9
	Hommes	244 970	88,2	32 835	11,8
LAVAL	Femmes	69 360	75,6	22 440	24,4
	Hommes	87 200	86,9	13 180	13,1
15 À 19 ANS	Femmes	635	13,1	4 230	86,9
	Hommes	1 380	29,0	3 385	71,0
20 À 24 ANS	Femmes	4 115	47,9	4 470	52,1
	Hommes	5 160	58,9	3 600	41,1
25 À 54 ANS	Femmes	56 365	84,6	10 270	15,4
	Hommes	66 485	94,7	3 685	5,3
55 À 64 ANS	Femmes	7 755	73,5	2 790	26,5
	Hommes	12 325	89,1	1 510	10,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 18

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps partiel selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 1987 à 2007

	LAVAL				LE QUÉBEC			
	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL		TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
1987	51,0	74,0	13,7	5,6	46,8	68,0	11,7	5,2
1988	56,1	76,6	13,5	6,7	47,4	68,5	11,8	5,5
1989	54,0	74,4	14,5	5,9	48,6	68,0	12,0	5,3
1990	47,6	69,3	11,7	6,4	48,6	67,0	12,1	5,5
1991	49,7	70,6	11,5	6,5	48,1	64,1	12,4	6,3
1992	50,7	71,6	10,8	8,3	47,3	62,3	12,4	6,2
1993	49,6	66,1	11,5	6,8	47,0	61,4	12,5	6,5
1994	49,3	62,0	14,2	6,3	47,5	62,3	12,3	6,3
1995	53,7	68,9	14,8	5,9	48,1	62,4	12,6	6,3
1996	51,8	64,4	11,7	5,8	47,7	61,7	12,9	6,4
1997	56,8	67,5	15,7	5,4	48,4	61,8	13,3	6,3
1998	52,5	68,7	13,1	6,6	49,4	63,1	13,2	6,3
1999	51,1	68,5	11,6	5,1	50,2	63,9	12,8	6,1
2000	54,0	69,0	11,7	6,1	51,4	64,5	12,9	6,5
2001	54,0	67,2	11,6	7,5	51,7	64,4	13,2	6,6
2002	56,4	65,9	12,5	6,1	53,7	65,7	14,3	6,9
2003	56,6	66,1	14,0	6,6	54,9	65,3	14,8	7,3
2004	55,0	67,6	14,7	7,3	55,3	65,3	14,6	7,2
2005	57,1	64,3	15,3	8,5	55,5	65,0	14,3	7,4
2006	57,7	65,5	14,2	7,7	55,6	65,0	14,4	7,5
2007	62,3	69,0	15,7	6,9	57,2	65,0	14,8	7,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 19

Population active expérimentée dans les principales professions selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	LAVAL					LE QUÉBEC				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG RÉGION	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG QUÉBEC
	Nombre	Nombre	Nombre	%		Nombre	Nombre	Nombre	%	
POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	94 525	102 955	197 480	47,9		1 849 395	2 080 280	3 929 675	47,1	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES										
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/ commis-vendeuses - commerce de détail	5 500	4 630	10 135	54,3	1	96 015	73 295	169 315	56,7	2
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	5 270	80	5 350	98,5	2	99 100	2 015	101 125	98,0	1
Caissiers/caissières	3 415	750	4 165	82,0	3	70 425	11 365	81 790	86,1	3
Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	3 225	480	3 705	87,0	4	57 340	2 470	59 815	95,9	4
Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/ aides-éducatrices de la petite enfance	3 060	100	3 160	96,8	5	46 130	6 840	52 970	87,1	7
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	2 745	560	3 295	83,3	6	45 245	8 105	53 345	84,8	8
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées	2 685	180	2 865	93,7	7	55 745	8 170	63 915	87,2	5
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	2 195	270	2 460	89,2	8	54 945	5 450	60 400	91,0	6
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	1 970	1 235	3 195	61,7	9	41 600	12 830	54 430	76,4	9
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	1 960	1 380	3 330	58,9	10	39 195	25 215	64 415	60,8	11
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/ aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	1 900	475	2 375	80,0	11	41 245	9 450	50 695	81,4	10
Directeurs/directrices - commerce de détail	1 780	2 540	4 320	41,2	12	31 395	42 985	74 385	42,2	13
Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé	1 780	915	2 690	66,2	12	37 710	27 320	65 030	58,0	12
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	1 610	905	2 515	64,0	14	26 660	17 930	44 590	59,8	14
Réceptionnistes et standardistes	1 440	170	1 610	89,4	15	23 960	18 585	42 550	56,3	18
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS FÉMININES	40 535	14 670	—	—	—	768 995	282 165	—	—	—
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES										
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/ commis-vendeuses - commerce de détail	5 500	4 630	10 135	54,3	1	96 015	73 295	169 315	56,7	1
Directeurs/directrices - commerce de détail	1 780	2 540	4 320	41,2	2	2 305	63 390	65 695	3,5	2
Conducteurs/conductrices de camions	55	2 405	2 465	2,2	3	31 395	42 985	74 385	42,2	3
Représentants/représentantes des ventes non techniques - commerce de gros	980	1 880	2 860	34,3	4	435	34 600	35 040	1,2	5
Cuisiniers/cuisinières	630	1 865	2 500	25,2	5	600	37 625	38 220	1,6	4
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	25	1 745	1 770	1,4	6	2 415	30 980	33 400	7,2	8
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses - services de livraison et de messagerie	115	1 640	1 750	6,6	7	1 750	27 940	29 690	5,9	10
Manutentionnaires	225	1 520	1 750	12,9	8	7 470	34 170	41 640	17,9	6
Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires	460	1 480	1 935	23,8	9	13 055	26 555	39 615	33,0	12
Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	585	1 415	2 010	29,1	10	12 850	26 140	38 990	33,0	13
Analystes et consultants/consultantes en informatique	580	1 410	1 990	29,1	11	4 055	33 215	37 265	10,9	7
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	1 960	1 380	3 330	58,9	12	2 395	18 730	21 120	11,3	22
Commis d'épicerie et autres garnisseurs/ garnisseuses de tablettes - commerce de détail	580	1 370	1 955	29,7	13	2 025	15 380	17 410	11,6	30
Programmeurs/programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	310	1 315	1 630	19,0	14	26 245	28 725	54 970	47,7	9
Concierges et concierges d'immeubles	240	1 260	1 495	16,1	15	3 395	17 070	20 465	16,6	26
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS MASCULINES	14 025	27 855	—	—	—	283 560	536 605	—	—	—

Emplois traditionnellement féminins dans l'ensemble du Québec

Emplois traditionnellement masculins dans l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée. Compilation d'Emploi-Québec.

Tableau 20

Personnes occupées et personnes syndiquées dans la population des 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec et région de Laval, 1998 à 2006

	Année	FEMMES			HOMMES		
		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES	
		Nombre (en millier)	%		Nombre (en millier)	%	
LE QUÉBEC	1998	1 294,0	484,9	37,5	1 465,8	615,6	42,0
	2000	1 370,3	513,1	37,4	1 534,5	649,6	42,3
	2002	1 479,5	570,7	38,6	1 624,6	690,7	42,5
	2004	1 556,7	596,0	38,3	1 639,7	678,2	41,4
	2006	1 585,4	613,1	38,7	1 677,6	699,1	41,7
LAVAL	1998	67,5	28,2	41,8	76,1	32,4	42,6
	2000	70,8	25,5	36,0	78,1	29,8	38,2
	2002	77,3	26,1	33,8	79,0	28,4	35,9
	2004	78,8	31,1	39,5	82,2	30,8	37,5
	2006	80,7	31,2	38,7	81,9	30,5	37,2

Source : Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail. Emploi-Québec. Enquête sur la population active. Statistique Canada.

Tableau 21

Lésions avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) survenues en 2006 et acceptées au 31 décembre 2007 selon le sexe, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier, ensemble du Québec et région de Laval

CATÉGORIE DE DOSSIER ET SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	LAVAL						LE QUÉBEC					
	FEMMES		HOMMES		TOTAL		FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	1 590	100,0	3 195	100,0	4 785	100,0	28 469	100,0	64 572	100,0	93 041	100,0
CATÉGORIE DE DOSSIER												
TOTAL ACCIDENTS	1 560	98,1	3 166	99,1	4 726	98,8	27 664	97,2	63 572	98,5	91 236	98,1
TOTAL MALADIES PROFESSIONNELLES	30	1,9	29	0,9	2	0,0	805	2,8	1 000	1,5	1 805	1,9
SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE												
F01- BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	—	—	374	11,7	—	—	89	0,3	6 890	10,7	6 979	7,5
F02- INDUSTRIE CHIMIQUE	14	0,9	34	1,1	48	1,0	284	1,0	602	0,9	886	1,0
F03- FORÊT ET SCIERIES F06- INDUSTRIE DU BOIS (SANS SCIERIE) F26- AGRICULTURE F31- CHASSE ET PÊCHE	16	1,0	88	2,8	104	2,2	745	2,6	4 383	6,8	5 128	5,5
F04- MINES, CARRIÈRES ET Puits DE PÉTROLE	0	0,0	—	—	—	—	—	—	565	0,9	—	—
F05- FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL	13	0,8	166	5,2	179	3,7	273	1,0	3 658	5,7	3 931	4,2
F07- INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DU PLASTIQUE	13	0,8	102	3,2	115	2,4	600	2,1	1 843	2,9	2 443	2,6
F08- FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT	22	1,4	126	3,9	148	3,1	265	0,9	1 957	3,0	2 222	2,4
F09- PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	—	—	39	1,2	—	—	43	0,2	1 390	2,2	1 433	1,5
F10- FAB. PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	—	—	16	0,5	—	—	74	0,3	987	1,5	1 061	1,1
F11- ADMINISTRATION PUBLIQUE	57	3,6	197	6,2	254	5,3	1 054	3,7	3 790	5,9	4 844	5,2
F12- INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS F19- INDUSTRIE DU TABAC	43	2,7	101	3,2	144	3,0	1 246	4,4	3 426	5,3	4 672	5,0
F13- INDUSTRIE DU MEUBLE ET ART. AMEUBLEMENT	—	—	53	1,7	—	—	271	1,0	902	1,4	1 173	1,3
F14- INDUSTRIE DU PAPIER ET ACT. DIVERSES	—	—	27	0,8	—	—	145	0,5	986	1,5	1 131	1,2
F15- TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	39	2,5	236	7,4	275	5,7	580	2,0	4 784	7,4	5 364	5,8
F16- COMMERCE	291	18,3	634	19,8	925	19,3	4 109	14,4	10 189	15,8	14 298	15,4
F17- INDUSTRIE DU CUIR	—	—	—	—	—	—	37	0,1	30	0,0	67	0,1
F18- FAB. DE MACHINES (SAUF ÉLECTRIQUES)	—	—	52	1,6	—	—	58	0,2	1 352	2,1	1 410	1,5
F20- INDUSTRIE TEXTILE	—	—	15	0,5	—	—	198	0,7	403	0,6	601	0,6
F21- AUTRES SERVICES COMMERCIAUX, PERSONNELS	248	15,6	341	10,7	589	12,3	4 758	16,7	6 197	9,6	10 955	11,8
F22- COMMUNICATIONS, TRANSPORT D'ÉNERGIE	—	—	71	2,2	—	—	180	0,6	1 545	2,4	1 725	1,9
F23- IMPRIMERIE, ÉDITION ET ACTIVITÉS ANNEXES	15	0,9	30	0,9	45	0,9	245	0,9	493	0,8	738	0,8
F24- FAB. PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	0	0,0	0	0,0	0	0,0	—	—	20	0,0	—	—
F25- FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES	—	—	46	1,4	—	—	329	1,2	733	1,1	1 062	1,1
F27- BONNETERIE ET HABILLEMENT	37	2,3	11	0,3	48	1,0	310	1,1	156	0,2	466	0,5
F28- ENSEIGNEMENT ET SERVICES ANNEXES	114	7,2	91	2,8	205	4,3	1 654	5,8	1 105	1,7	2 759	3,0
F29- FINANCES, ASSURANCES, AFF. IMMOBILIÈRES	26	1,6	27	0,8	53	1,1	523	1,8	439	0,7	962	1,0
F30- SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	512	32,2	139	4,4	651	13,6	9 251	32,5	2 906	4,5	12 157	13,1
F32- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES	—	—	36	1,1	—	—	159	0,6	419	0,6	578	0,6
V1- NON CODÉ	74	4,7	136	4,3	210	4,4	981	3,4	2 422	3,8	3 403	3,7

Source : CSST. DCGI - Service de la statistique, le 2008-11-04.

Tableau 22

Travail autonome dans la population active selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 1996 à 2006

	FEMMES												
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001 2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
LE QUÉBEC	33 510	2,1	36 210	2,1	42 825	2,3	76 485	4,8	89 470	5,2	106 665	5,6	7,3 7,9
LAVAL	1 555	2,0	1 665	1,9	2 025	2,1	3 080	3,9	3 740	4,3	4 455	4,6	6,2 6,7

	HOMMES												
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001 2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
LE QUÉBEC	100 315	5,2	100 585	5,0	118 515	5,6	150 945	7,8	150 155	7,5	162 285	7,6	12,5 13,2
LAVAL	5 880	6,3	5 720	5,9	6 840	6,5	7 665	8,3	7 280	7,5	8 060	7,7	13,4 14,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 23

Travailleuses et travailleurs autonomes selon le statut juridique de l'entreprise et la présence de personnel, ensemble du Québec et région de Laval, 2006

TRAVAILLEUSES AUTONOMES									
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
LE QUÉBEC	42 825	28,6	106 665	71,4	41 700	27,9	107 785	72,1	149 490
LAVAL	4 045	31,2	8 910	68,8	3 945	30,5	9 010	69,5	12 955

TRAVAILLEURS AUTONOMES									
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
LE QUÉBEC	118 515	42,2	162 285	57,8	119 960	42,7	160 840	57,3	280 800
LAVAL	13 680	45,9	16 125	54,1	12 900	43,3	16 910	56,7	29 805

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 24
Taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans vivant dans les ménages privés selon le sexe, le statut matrimonial, la présence d'enfants et l'âge des enfants, ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL
LE QUÉBEC						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	76,4	75,1	76,2	90,4	84,3	90,0
MOINS DE 15 ANS	75,3	72,2	74,8	90,4	83,5	90,0
MOINS DE 6 ANS	70,7	61,6	69,6	89,4	80,3	89,1
SANS ENFANT À LA MAISON	79,8	76,6	78,3	88,2	74,5	79,9
TOTAL	77,5	76,0	77,0	89,8	75,5	84,9
LAVAL						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	77,5	82,4	78,4	92,8	84,5	92,3
MOINS DE 15 ANS	75,9	80,9	76,7	93,0	83,3	92,6
MOINS DE 6 ANS	71,3	72,0	71,4	92,8	75,9	92,5
SANS ENFANT À LA MAISON	85,8	81,3	83,5	91,6	78,8	83,7
TOTAL	79,6	81,8	80,2	92,5	79,4	88,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 25

Nombre de prestataires du Régime québécois d'assurance parentale selon le sexe, l'événement (naissance ou adoption) et le régime, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	ÉVÉNEMENTS		RÉGIME DE BASE				RÉGIME PARTICULIER				TOTAL PRESTATAIRES	
	NAISSANCES	ADOPTIONS	TOTAL	CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION	CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION	TOTAL	FEMMES	HOMMES
				FEMMES	HOMMES		FEMMES	HOMMES				
BAS-SAINT-LAURENT	1 712	21	1 733	1 162	887	12	403	408	5	4	1 582	1 304
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 528	22	2 550	1 641	1 384	10	580	685	4	5	2 235	2 078
CAPITALE-NATIONALE	6 599	76	6 675	4 849	4 063	43	1 347	1 255	20	14	6 259	5 347
MAURICIE	2 027	17	2 044	1 363	1 125	9	428	436	5	4	1 805	1 570
ESTRIE	2 889	25	2 914	2 013	1 609	10	609	627	13	9	2 645	2 247
MONTREAL	16 186	125	16 311	11 339	7 569	89	2 815	3 042	29	15	14 272	10 655
OUTAOUAIS	3 560	31	3 591	2 756	1 922	19	570	423	7	6	3 352	2 362
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 403	9	1 412	899	727	7	335	366	1	1	1 242	1 099
CÔTE-NORD	848	7	855	545	401	3	221	183	2	2	771	587
NORD-DU-QUÉBEC	443	30	473	263	110	14	151	75	12	2	440	190
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	651	7	658	425	251	3	194	129	4	3	626	383
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4 401	28	4 429	3 205	2 685	21	902	923	3	3	1 831	3 619
LAVAL	3 773	28	3 801	2 937	2 027	19	535	505	8	3	3 499	2 540
LANAUDIÈRE	4 817	24	4 841	3 609	2 768	9	768	812	6	7	4 392	3 592
LAURENTIDES	5 340	34	5 374	3 949	3 093	25	908	869	5	4	4 887	3 975
MONTÉRÉGIE	14 268	106	14 374	10 750	8 493	67	2 294	2 234	20	20	13 131	10 772
CENTRE-DU-QUÉBEC	2 363	21	2 384	1 616	1 287	10	526	540	5	2	2 157	1 834
LE QUÉBEC	73 808	611	74 419	53 321	40 401	370	13 586	13 512	149	104	67 426	54 154

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 26

Nombre de prestataires qui ont pris un congé de paternité
selon le type de régime et la durée du congé,
ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ RÉGIME DE BASE						DURÉE DU CONGÉ RÉGIME PARTICULIER			TOTAL	TOTALITÉ DU CONGÉ			
	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES	5 SEMAINES	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	3 SEMAINES		5 SEMAINES	3 SEMAINES	TOTAL	%
BAS-SAINT-LAURENT	10	33	53	34	759	2	10	392		1293	759	392	1151	89,0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18	49	80	67	1 181	5	18	647		2 065	1 181	647	1 828	88,5
CAPITALE-NATIONALE	35	145	270	188	3 421	17	55	1 177		5 308	3 421	1 177	4 598	86,6
MAURICIE	6	38	61	55	963	4	10	421		1 558	963	421	1 384	88,8
ESTRIE	17	69	101	86	1 335	9	28	587		2 232	1 335	587	1 922	86,1
MONTREAL	110	367	581	414	6 128	50	103	2 839		10 592	6 128	2 839	8 967	84,7
OUTAOUAIS	18	60	98	100	1 642	4	12	407		2 341	1 642	407	2 049	87,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	19	49	42	610	5	17	340		1 091	610	340	950	87,1
CÔTE-NORD	3	9	25	15	349	3	8	171		583	349	171	520	89,2
NORD-DU-QUÉBEC	1	4	5	4	98	3	3	67		185	98	67	165	89,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	4	7	19	15	206	1	4	123		379	206	123	329	86,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	28	100	193	159	2 211	12	36	862		3 601	2 211	862	3 073	85,3
LAVAL	30	115	166	125	1 587	8	24	472		2 527	1 587	472	2 059	81,5
LANAUDIÈRE	35	108	203	161	2 252	12	31	772		3 574	2 252	772	3 024	84,6
LAURENTIDES	35	116	214	178	2 557	12	34	809		3 955	2 557	809	3 366	85,1
MONTÉRÉGIE	102	350	660	516	6 863	23	98	2 096		10 708	6 863	2 096	8 959	83,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	14	37	93	81	1 063	7	8	521		1 824	1 063	521	1 584	86,8
LE QUÉBEC	475	1 626	2 871	2 240	33 225	177	499	12 703		53 816	33 225	12 703	45 928	85,3

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 27

Nombre d'hommes qui ont pris un congé parental selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ						RÉGIME DE BASE						DURÉE DU CONGÉ						RÉGIME PARTICULIER			TOTAL					
	MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 À 31 SEMAINES		32 SEMAINES		MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 SEMAINES		
	Nombre	5 À 9 SEMAINES	Nombre	10 À 14 SEMAINES	Nombre	15 À 19 SEMAINES	Nombre	20 À 24 SEMAINES	Nombre	25 À 31 SEMAINES	Nombre	32 SEMAINES	Nombre	5 À 9 SEMAINES	Nombre	10 À 14 SEMAINES	Nombre	15 À 19 SEMAINES	Nombre	20 À 24 SEMAINES	Nombre		25 SEMAINES	Nombre	25 SEMAINES		
BAS-SAINT-LAURENT	94	38	22	13	7	7	6	69	36	34	40	20	51	437													
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	143	72	34	20	13	17	18	128	84	59	42	93	782														
CAPITALE-NATIONALE	389	211	88	65	55	53	239	129	97	43	146	1660															
MAURICIE	106	71	23	22	8	13	65	41	29	42	25	80	533														
ESTRIE	157	86	39	31	17	26	25	87	62	49	38	100	772														
MONTREAL	369	298	169	164	103	144	270	367	244	239	219	790	3 658														
OUTAOUAIS	126	105	66	46	40	36	51	53	45	46	35	27	60	736													
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	82	38	24	15	5	6	5	55	48	27	35	20	47	407													
CÔTE-NORD	46	19	8	4	2	5	5	40	24	15	14	12	17	211													
NORD-DU-QUÉBEC	10	8	7	7	2	1	3	10	6	4	10	4	13	85													
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	22	9	7	6	0	8	1	21	14	10	13	8	14	133													
CHAUDIÈRE-APPALACHES	251	110	44	49	17	20	32	147	77	79	63	43	99	1 031													
LAVAL	85	46	36	23	18	23	43	62	38	37	38	34	96	579													
LANAUDIÈRE	167	97	38	24	23	24	36	99	56	55	68	51	155	893													
LAURENTIDES	213	133	55	40	26	23	34	125	62	64	59	59	127	1 020													
MONTÉRÉGIE	545	313	126	92	76	78	109	354	194	157	187	123	369	2 723													
CENTRE-DU-QUÉBEC	117	70	29	22	15	5	25	82	60	47	41	36	98	646													
LE QUÉBEC	2 922	1 724	815	643	427	486	729	2 003	1 220	1 048	1 131	804	2 355	16 306													

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 28

Répartition des places sous permis dans les services de garde au 31 mars 2006, ensemble du Québec et régions administratives

RÉGION	PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE										PLACES EN GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE				TOTAL DES PLACES		NOMBRE ENFANTS 0-4 ANS
	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE			CPE- MILIEU FAMILIAL			GARDERIE SUBVENTIONNÉE			TOTAL PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE			TOTAL DES PLACES				
	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX		
BAS-SAINT-LAURÉNT	31	1 361	15,6	23	2 634	30,3	0	0	0,0	54	3 995	45,9	0	0	3 995	45,9	8 705
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	45	2 360	18,9	35	3 644	29,2	8	412	3,3	88	6 416	51,4	0	0	6 416	51,4	12 490
CAPITALE-NATIONALE	125	6 690	23,5	101	7 393	25,9	45	2 247	7,9	271	16 330	57,3	7	223	16 553	58,1	28 510
MAURICIE	47	2 337	22,6	32	3 021	29,2	3	218	2,1	82	5 576	53,8	1	20	5 596	54,0	10 355
ESTRIE	65	3 304	22,4	51	4 226	28,6	4	253	1,7	120	7 783	52,7	2	50	7 833	53,1	14 760
MONTREAL	329	20 680	21,9	207	13 762	14,6	243	15 584	16,5	779	50 026	52,9	44	2 033	52 059	55,1	94 545
OUTAOUAIS	66	3 724	20,5	52	5 204	28,7	16	794	4,4	134	9 722	53,6	0	0	9 722	53,6	18 145
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	26	1 516	20,3	17	2 421	32,5	1	80	1,1	44	4 017	53,9	0	0	4 017	53,9	7 450
CÔTE-NORD	22	982	19,4	15	1 252	24,8	0	0	0,0	37	2 234	44,2	0	0	2 234	44,2	5 050
NORD-DU-QUEBEC	36	2 063	52,1	5	330	8,3	0	0	0,0	41	2 393	60,4	0	0	2 393	60,4	3 960
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELINE	17	697	20,3	9	1 341	39,0	1	23	0,7	27	2 061	59,9	0	0	2 061	59,9	3 440
CHAUDIÈRE-APPALACHES	69	3 213	16,1	46	5 443	27,2	14	673	3,4	129	9 329	46,6	2	56	9 385	46,9	20 000
LAVAL	46	2 820	14,8	38	4 452	23,4	41	2 662	14,0	125	9 934	52,2	7	240	10 174	53,4	19 040
LANAUDIÈRE	57	3 370	16,0	38	5 809	27,6	31	1 832	8,7	126	11 011	52,4	1	33	11 044	52,6	21 015
LAURENTIDES	75	4 591	17,3	54	7 025	26,4	26	1 732	6,5	155	13 348	50,2	1	44	13 392	50,4	26 590
MONTÉRÉGIE	213	12 908	18,4	144	18 138	25,9	92	6 108	8,7	449	37 154	53,1	12	733	37 887	54,1	69 970
CENTRE-DU-QUEBEC	36	1 957	17,4	23	2 916	25,9	9	416	3,7	68	5 289	47,0	1	55	5 344	47,5	11 245
LE QUÉBEC	1 305	74 573	19,9	890	89 011	23,7	534	33 034	8,8	2 729	196 618	52,4	78	3 487	200 105	53,3	375 270

Sources: Nombre de composantes et nombre de places: Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Rapport annuel de gestion 2005-2006. Gouvernement du Québec, 2006, p. 69.
Nombre d'enfants 0-4 ans: Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

Tableau 29

Population de 25 à 54 ans selon les heures consacrées aux enfants, aux personnes âgées et aux travaux ménagers sans paie ou salaire et le sexe, ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	LAVAL				LE QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES ENFANTS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	82 515	100,0	77 965	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS AUX ENFANTS	33 005	40,0	37 170	47,7	701 495	42,2	831 435	50,9
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	8 280	10,0	10 755	13,8	173 000	10,4	210 765	12,9
DE 5 À 14 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	12 205	14,8	13 460	17,3	220 010	13,2	245 680	15,1
DE 15 À 29 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	11 125	13,5	8 855	11,4	201 820	12,1	173 630	10,6
DE 30 À 59 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	8 825	10,7	4 910	6,3	176 540	10,6	103 410	6,3
60 HEURES ET PLUS DE SOINS AUX ENFANTS	9 065	11,0	2 815	3,6	189 960	11,4	67 475	4,1
HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	82 515	100,0	77 965	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE TRAVAUX MÉNAGERS	3 340	4,0	7 895	10,1	60 595	3,6	146 720	9,0
MOINS DE 5 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	14 875	18,0	27 180	34,9	280 825	16,9	542 880	33,3
DE 5 À 14 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	32 150	39,0	29 565	37,9	635 370	38,2	632 760	38,8
DE 15 À 29 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	20 250	24,5	10 340	13,3	433 695	26,1	236 470	14,5
DE 30 À 59 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	8 615	10,4	2 320	3,0	185 535	11,2	57 895	3,5
60 HEURES ET PLUS DE TRAVAUX MÉNAGERS	3 275	4,0	660	0,8	66 815	4,0	15 675	1,0
HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	82 515	100,0	77 965	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	62 800	76,1	64 510	82,7	1 274 680	76,7	1 358 735	83,2
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	13 235	16,0	9 855	12,6	265 105	15,9	204 660	12,5
DE 5 À 9 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	4 005	4,9	2 350	3,0	75 580	4,5	43 970	2,7
DE 10 À 19 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	1 260	1,5	705	0,9	24 790	1,5	13 315	0,8
20 HEURES ET PLUS DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	1 215	1,5	540	0,7	22 675	1,4	11 725	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 30
Revenu moyen et médian d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2005

	FEMMES		HOMMES		REVENU MOYEN D'EMPLOI DES FEMMES SUR CELUI DES HOMMES (%)
	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
LAVAL	28 156	23 750	40 030	32 099	70,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 31

Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	2 003 885	26 297	2 221 995	38 359	68,6
15 À 19 ANS	125 590	5 152	132 280	6 251	82,4
20 À 24 ANS	201 350	12 931	206 240	16 066	80,5
25 À 29 ANS	211 925	23 123	217 980	29 162	79,3
30 À 34 ANS	194 905	27 790	208 970	38 803	71,6
35 À 44 ANS	468 775	32 483	494 255	46 982	69,1
45 À 54 ANS	498 925	33 699	529 330	51 661	65,2
55 À 64 ANS	253 170	25 744	328 810	42 341	60,8
65 ANS ET PLUS	49 250	11 592	104 125	20 547	56,4
LAVAL	101 795	28 156	108 890	40 030	70,3
15 À 19 ANS	6 295	5 224	6 780	6 362	82,1
20 À 24 ANS	9 675	13 418	10 010	15 559	86,2
25 À 29 ANS	9 580	24 898	9 355	30 381	82,0
30 À 34 ANS	10 240	30 558	9 700	42 902	71,2
35 À 44 ANS	25 370	35 009	26 010	49 780	70,3
45 À 54 ANS	25 275	35 952	25 890	53 620	67,0
55 À 64 ANS	12 600	25 997	15 570	42 358	61,4
65 ANS ET PLUS	2 760	9 963	5 565	20 976	47,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 31b

Revenu moyen d'emploi, selon le statut d'immigrant, le diplôme obtenu et le sexe,
pour la population de 25 à 44 ans ayant un revenu d'emploi,
ensemble du Québec et RMR de Montréal, de Québec et de Gatineau, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION IMMIGRANTE	POPULATION TOTALE	POPULATION IMMIGRANTE	POPULATION TOTALE	POPULATION IMMIGRANTE	POPULATION TOTALE
	\$	\$	\$	\$	%	%
LE QUÉBEC						
TOTAL-DIPLÔME	23 647	29 173	32 793	40 910	72,1	71,3
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	19 275	24 196	27 366	35 871	70,4	67,5
BACCALAURÉAT OU PLUS	30 314	41 058	40 919	57 726	74,1	71,1
RMR DE MONTRÉAL						
TOTAL-DIPLÔME	23 701	31 128	32 693	43 195	72,5	72,1
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	19 320	25 957	27 277	36 797	70,8	70,5
BACCALAURÉAT OU PLUS	30 386	40 640	40 713	58 237	74,6	69,8
RMR DE QUÉBEC						
TOTAL-DIPLÔME	22 329	30 244	31 569	41 198	70,7	73,4
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	17 569	25 300	26 197	36 485	67,1	69,3
BACCALAURÉAT OU PLUS	28 227	40 228	37 936	54 421	74,4	73,9
RMR DE GATINEAU						
TOTAL-DIPLÔME	29 151	37 500	35 220	45 122	82,8	83,1
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	24 150	31 925	29 789	38 817	81,1	82,2
BACCALAURÉAT OU PLUS	34 481	48 759	41 877	62 836	82,3	77,6

Source : Statistique Canada. Recensement du Canada de 2006. Numéro 97-563-XCB2006059 au catalogue.

Tableau 32

Revenu moyen de la population de 15 ans et plus selon la source,
ensemble du Québec et région de Laval, 2005

	EFFECTIF		REVENU MOYEN		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	Nombre	Nombre	(\$)	(\$)	
LE QUÉBEC					
REVENU MOYEN TOTAL	2 992 260	2 884 710	25 870	38 509	67,2
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 881 060	2 060 250	26 271	37 937	69,2
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	214 125	294 550	15 311	24 017	63,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	2 193 155	1 702 140	6 957	6 441	108,0
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	348 220	366 350	4 770	5 144	92,7
REVENU DE PLACEMENT	936 070	912 645	3 122	5 412	57,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	381 950	418 410	13 082	20 052	65,2
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	438 550	393 585	3 506	3 967	88,4
LAVAL					
REVENU MOYEN TOTAL	147 155	138 060	27 439	40 375	68,0
SALAIRES ET TRAITEMENTS	96 220	100 435	28 501	40 187	70,9
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	9 350	13 905	13 253	23 194	57,1
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	107 315	74 490	6 754	6 375	105,9
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	15 150	12 165	5 126	4 944	103,7
REVENU DE PLACEMENT	48 995	46 250	2 747	5 413	50,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	19 055	20 215	12 655	20 712	61,1
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	20 410	17 590	3 481	4 062	85,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 33

Revenu total moyen de la population dans les ménages privés, selon le sexe et la tranche de revenu, ensemble du Québec et région de Laval, 2005

LE QUÉBEC	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	2 980 770	100,0	2 872 480	100,0
0 \$ - 9 999 \$	692 995	23,2	471 890	16,4
10 000 \$ - 19 999 \$	801 155	26,9	494 695	17,2
20 000 \$ - 39 999 \$	914 920	30,7	883 420	30,8
40 000 \$ - 69 999 \$	459 900	15,4	696 550	24,2
70 000 \$ ET PLUS	107 505	3,6	320 170	11,1

LAVAL	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	146 945	100,0	137 625	100,0
0 \$ - 9 999 \$	30 615	20,8	21 105	15,3
10 000 \$ - 19 999 \$	37 530	25,5	22 345	16,2
20 000 \$ - 39 999 \$	45 900	31,2	40 310	29,3
40 000 \$ - 69 999 \$	26 525	18,1	36 065	26,2
70 000 \$ ET PLUS	6 180	4,2	17 565	12,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 34

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu
dans les ménages privés selon le sexe et le groupe d'âge,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	419 735	13,3	3 154 960	339 880	11,4	2 990 690
15 À 29 ANS	112 310	15,8	710 550	102 680	14,2	721 550
30 À 54 ANS	164 610	11,6	1 413 020	156 710	11,3	1 383 895
55 À 64 ANS	70 525	14,7	480 785	56 485	12,3	458 270
65 ANS ET PLUS	72 290	13,1	550 605	24 005	5,6	426 975
LAVAL	18 585	12,0	154 955	13 515	9,4	143 315
15 À 29 ANS	4 280	12,8	33 420	3 720	11,0	33 755
30 À 54 ANS	7 065	9,9	71 500	6 555	9,7	67 525
55 À 64 ANS	2 750	12,6	21 835	1 945	9,6	20 235
65 ANS ET PLUS	4 490	15,9	28 200	1 295	5,9	21 800

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 35

Distribution des ménages selon le type de ménage,
le pourcentage de revenu consacré au logement et le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES					HOMMES				
	ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
TOUS LES MÉNAGES	1 292 745	500 110	38,7	156 545	12,1	1 867 790	460 880	24,7	148 645	8,0
PERSONNES SEULES	536 140	303 550	56,6	106 560	19,9	437 785	203 775	46,5	85 570	19,5
COUPLES	441 950	79 070	17,9	18 185	4,1	1 275 770	215 525	16,9	51 010	4,0
FAMILLES MONOPARENTALES	252 225	98 065	38,9	25 435	10,1	78 835	20 055	25,4	4 835	6,1
AUTRES	62 430	19 410	31,1	6 365	10,2	75 400	21 510	28,5	7 215	9,6
LAVAL										
TOUS LES MÉNAGES	57 990	22 880	39,5	7 405	12,8	85 990	21 920	25,5	6 225	7,2
PERSONNES SEULES	21 540	12 855	59,7	4 765	22,1	14 895	6 915	46,4	2 790	18,7
COUPLES	21 420	4 440	20,7	1 090	5,1	64 320	13 240	20,6	2 910	4,5
FAMILLES MONOPARENTALES	12 415	4 915	39,6	1 385	11,2	3 580	1 070	29,9	295	8,2
AUTRES	2 610	670	25,7	170	6,5	3 190	695	21,8	225	7,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 36

Indicateurs de la santé physique et psychologique selon le sexe,
ensemble du Québec et région de Laval, 2005

	FEMMES		HOMMES	
	LAVAL	LE QUÉBEC	LAVAL	LE QUÉBEC
ÉTAT GÉNÉRAL	ANS			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (2001-2005)	83 ^r	82,3	78,6 ^r	77,0
MORTALITÉ SELON LA CAUSE	TAUX AJUSTÉ (5 ANS) / 100 000 PERSONNES			
MORTALITÉ – TUMEURS	182,2	187,3	271,3	285,0
MORTALITÉ – APPAREIL CIRCULATOIRE	150,9 [†]	167,7	214,4	247,0
MORTALITÉ – APPAREIL RESPIRATOIRE	39,7 [†]	47,4	55,3	80,1
MORTALITÉ – APPAREIL DIGESTIF	22,2	22,0	25,8	30,2
MORTALITÉ – TRAUMATISMES	11 [†]	18,3	22,3	34,8
MORTALITÉ – SUICIDES	6,1	7,5	18,4	26,7
MORTALITÉ – TOTAL	548,2 [†]	594,1	746,9 [†]	862,8
HABITUDES DE VIE	%			
ACTIVITÉ PHYSIQUE – 3 FOIS/SEM.	30,7	36,3	39,3	39,9
ACTIVITÉ PHYSIQUE – MOINS 1 FOIS/SEM.	27,4	22,5	26,0	26,0
FUMEURS ACTUELS	25,3	23,6	27,3	25,6
EXCÈS DE POIDS	39,4	39,4	60,9	55,4
INSUFFISANCE DE POIDS	5,4	4,7	—	—
SERVICES DE SANTÉ	%			
TEST PAP – 18 ANS ET PLUS	74,1	70,3	—	—
MAMMOGRAPHIE – 50 À 69 ANS	71,4	74,3	—	—
SANTÉ MENTALE	%			
PERCEPTION MAUVAISE SANTÉ MENTALE	3,9	4,0	3,3	3,4
PERCEPTION DE STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	28,4	25,9	25,4	25,4

Légende

^r: Statistiquement plus élevée que le Québec

[†]: Statistiquement plus faible que le Québec

^s: Stat. plus élevée avec C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

^w: C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

Sources: État général et mortalité: Éco-Santé, Québec, 2008.

Habitudes de vie, services de santé et santé mentale: INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé, Projet: Tableaux - Conseil du statut de la femme, Québec, juin 2008.

Tableau 37

Indicateurs de la santé reproductive,
ensemble du Québec et région de Laval, 2005

	LAVAL	LE QUÉBEC
GROSSESSES	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE	2,35	2,21
NAISSANCE VIVANTE	1,50	1,48
MORTINAISSANCE	0,01	0,01
AVORTEMENT SPONTANÉ	0,14	0,11
AVORTEMENT PROVOQUÉ	0,70	0,61
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	29,8	27,6
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
14 À 49 ANS	60,0	57,5
14 À 19 ANS	28,7	30,4
20 À 24 ANS	85,9	93,7
25 À 29 ANS	143,3	139,1
30 À 34 ANS	136,7	115,3
35 À 39 ANS	57,2	47,6
40 À 44 ANS	11,5	9,7
45 À 49 ANS	0,8	0,6
ÂGE MOYEN DES MÈRES À LA MATERNITÉ (2007)	30,5 ANS	29,6 ANS
GROSSESSE À L'ADOLESCENCE SELON L'ÂGE	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
14 À 17 ANS	14,0	15,4
NAISSANCE VIVANTE	1,1	3,4
AVORTEMENT PROVOQUÉ	12,6	11,6
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	90,2	75,1
18 À 19 ANS	59,2	59,9
NAISSANCE VIVANTE	12,2	20,9
AVORTEMENT PROVOQUÉ	44,4	36,9
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	75,1	61,6
ACCOUCHEMENTS		
NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS	3 868	71 544
ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE (NOMBRE)	3 154	56 256
CÉSARIENNES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS)	18,5	21,4
ÉPISIOTOMIES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE)	23,4	26,3
GROSSESSES ECTOPIQUES		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1 000 GROSSESSES	12,6	12,3

Sources : Grossesses : Éco-Santé, 2008

Naissances vivantes et mortinaissances : MSSS et ISQ, Fichiers démographiques.

Avortements spontanés (fausses couches) : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

Avortements provoqués : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte, et données non publiées provenant de CLSC et d'établissements où des avortements non rémunérés à l'acte sont pratiqués.

Exploitation des données sur les naissances et les avortements : Madeleine Rochon, Direction des études et des analyses, MSSS.

Tableau 38

Victimes de violence selon le sexe et la catégorie d'infractions,
ensemble du Québec et région de Laval, 2006

	FEMMES		HOMMES	
	LAVAL	LE QUÉBEC	LAVAL	LE QUÉBEC
VICTIMES	VIOLENCE CONJUGALE (12 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	764	14 923	214	2 920
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	456,6	437,7	134,8	88,8
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
MEURTRE OU TENTATIVE	0	1,4	1,3	0,5
AGRESSION SEXUELLE	9,6	11,5	0	0,4
VOIE DE FAIT	325,7	284,8	109,6	62,9
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	20,9	12,5	1,9	0,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	26,3	56,7	3,8	8,6
MENACE	74,1	70,8	18,3	16,0
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (MOINS DE 18 ANS)			
NOMBRE	403	7 521	335	6 990
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 018,4	1 004,3	817,3	888,6
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,4	0,0	0,0
TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,8	0,0	1,5
AGRESSION SEXUELLE	305,8	336,4	41,5	81,4
VOIE DE FAIT	447,3	404,2	590,4	608,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	30,3	23,6	31,7	17,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	10,1	41,3	7,3	17,8
MENACE	197,1	119,1	139,1	138,1
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (18 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	1 281	27 653	1 090	25 377
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	842,3	884,9	757,7	848,5
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,7	2,1	2,1
TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	1,8	4,9	5,7
AGRESSION SEXUELLE	35,5	51,7	0,0	4,9
VOIE DE FAIT	529,3	499,9	523,4	536,7
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	35,5	21	25,0	11,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	53,9	100,8	15,3	36,1
MENACE	185,4	203,5	187,0	249,2

Source : Ministère de la Sécurité publique.

Tableau 39

Présence des femmes à l'Assemblée nationale à la suite des élections générales de 2003, 2007 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2003		2007		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC	38	125	32	125	37	125
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	1	5	1	5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1	5	0	5	0	5
CAPITALE-NATIONALE	4	11	2	11	2	11
MAURICIE	3	5	1	5	3	5
ESTRIE	1	6	2	8	2	8
MONTRÉAL	9	28	10	28	12	28
OUTAOUAIS	1	5	2	5	3	5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	3	1	3	0	5
CÔTE-NORD	1	2	1	2	1	2
NORD-DU-QUÉBEC	0	1	0	1	0	1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	1	4	1	4
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	8	1	8	2	8
LAVAL	1	5	1	5	2	5
LANAUDIÈRE	1	7	1	7	1	7
LAURENTIDES	3	7	2	9	1	9
MONTÉRÉGIE	5	22	6	23	6	23
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	5	1	6	1	6

N.B. Des circonscriptions électorales chevauchent plus d'une région, de sorte que des députés sont comptés plus d'une fois.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 40

Présence des femmes à la Chambre des communes à la suite des élections générales de 2004, 2006 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2004		2006		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC*	20	75	22	75	21	75
BAS-SAINT-LAURENT	1	3	1	3	—	3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	—	3	—	3	—	3
CAPITALE-NATIONALE	1	7	3	7	3	7
MAURICIE	1	3	1	3	1	3
ESTRIE	1	7	1	7	1	7
MONTRÉAL	5	18	5	18	4	18
OUTAOUAIS	1	4	—	4	—	4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	—	2	—	2	—	2
CÔTE-NORD	—	2	—	2	—	2
NORD-DU-QUÉBEC	—	2	—	2	—	2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	—	2	—	2	—	2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	—	5	—	5	—	5
LAVAL	2	4	2	4	2	4
LANAUDIÈRE	2	6	2	6	2	6
LAURENTIDES	3	6	3	6	3	6
MONTÉRÉGIE*	4	14	5	14	7	14
CRÉ DE LONGUEUIL	2	5	2	5	3	5
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	—	4	—	4	1	4
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2	7	3	7	4	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	4	1	4	—	4

*Note : Le total ne correspond pas à la somme car des circonscriptions chevauchent plusieurs territoires.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 41

Présence des femmes à la mairie et au conseil municipal,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	MAIRIE			CONSEIL MUNICIPAL		
	FEMMES		TOTAL DES MAIRES	FEMMES		TOTAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	175	15,9	1 100	2 009	28,9	6 949
BAS-SAINT-LAURENT	19	17,3	110	216	32,3	669
CAPITALE-NATIONALE	5	8,8	57	121	33,8	358
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	16,3	49	76	24,6	309
MAURICIE	4	9,5	42	98	37,1	264
ESTRIE	17	19,5	87	146	27,1	538
MONTRÉAL	3	18,8	16	45	22,5	200
OUTAOUAIS	6	9,0	67	118	28,4	415
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	14,1	64	154	39,0	395
CÔTE-NORD	5	16,1	31	53	28,6	185
NORD-DU-QUÉBEC	1	20,0	5	9	31,0	29
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	12	27,3	44	77	28,9	266
CHAUDIÈRE-APPALACHES	19	14,0	136	217	26,1	831
LAVAL	0	0,0	1	11	52,4	21
LANAUDIÈRE	5	8,5	59	105	27,9	377
LAURENTIDES	14	18,4	76	152	31,7	480
MONTÉRÉGIE	35	19,8	177	295	26,3	1122
CENTRE-DU-QUÉBEC	13	16,5	79	116	23,7	490

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 42

Présence des femmes dans les conférences régionales des élus,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	CONSEIL D'ADMINISTRATION			CONSEIL EXÉCUTIF		
	FEMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	180	29,1	619	41	31,1	132
BAS-SAINT-LAURENT	6	21,4	28	1	20,0	5
CAPITALE-NATIONALE	15	34,9	43	3	42,9	7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5	22,7	22	1	14,3	7
MAURICIE	4	21,1	19	0	0,0	7
ESTRIE	9	34,6	26	—	—	—
MONTRÉAL	37	31,4	118	7	63,6	11
OUTAOUAIS	7	35,0	20	2	66,7	3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	29,4	17	3	37,5	8
CÔTE-NORD	10	47,6	21	4	80,0	5
NORD-DU-QUÉBEC	3	27,3	11	0	0,0	3
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10	47,6	21	4	80,0	5
CHAUDIÈRE-APPALACHES	6	17,6	34	0	0,0	7
LAVAL	11	50,0	22	3	42,9	7
LANAUDIÈRE	8	21,1	38	2	18,2	11
LAURENTIDES	10	22,7	44	1	10,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ DE LONGUEUIL	9	36,0	25	4	40,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	9	24,3	37	2	28,6	7
MONTÉRÉGIE – CRÉ MONTÉRÉGIE EST	13	26,5	49	3	25,0	12
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	12,5	24	1	14,3	7

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 43

Présence des femmes dans les commissions scolaires,
ensemble du Québec et régions administratives, 2007

	PRÉSIDENTE		ASSEMBLÉE DES COMMISSAIRES (COMMISSAIRES PARENTS INCLUS)		
	FEMMES	COMMISSIONS SCOLAIRES	FEMMES		TOTAL DES COMMISSAIRES
	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	32	71	701	47,8	1465
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	43	46,2	93
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	4	5	70	65,4	107
CAPITALE-NATIONALE	3	6	63	47,7	132
MAURICIE	2	3	28	41,8	67
ESTRIE	1	4	40	46,0	87
MONTRÉAL	2	5	44	37,6	117
OUTAOUAIS	2	5	36	35,0	103
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	6	61	59,8	102
CÔTE-NORD	2	4	29	47,5	61
NORD-DU-QUÉBEC	3	4	26	46,4	56
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	30	42,9	70
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1	5	52	49,1	106
LAVAL	1	2	21	47,7	44
LANAUDIÈRE	0	3	28	39,4	71
LAURENTIDES	3	5	52	47,7	109
MONTÉRÉGIE	5	13	138	47,9	288
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	4	42	50,0	84

N.B. Des commissions scolaires chevauchent plus d'une région, de sorte que le total des données est supérieur au résultat de l'ensemble du Québec.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

